

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	3
PREMIÈRE PARTIE : Matériels et Méthodes	5
I. Le musée Fragonard	5
II. Constitution de l'inventaire	7
II.1 Origine des pièces.....	7
II.2 Technique d'inventaire	7
III. Recherche d'informations.....	9
III.1 Identification des composés	9
III.2 Recherches bibliographiques.....	9
IV. Organisation de l'étude.....	10
IV.1 Bornes du sujet	10
IV.2 Classement des substances	10
DEUXIÈME PARTIE : La collection de matière médicale du musée Fragonard	13
I. Substances d'origine végétale.....	13
II. Matières d'origine minérale.....	95
III. Matières d'origine animale	115
IV. Matières d'origines diverses	125
V. Substances de la collection non utilisées directement en thérapeutique.....	139
CONCLUSION	165
BIBLIOGRAPHIE	167
TABLE DES ILLUSTRATIONS	177
INDEX PAR SUBSTANCE	179
GLOSSAIRE.....	185

PRÉFACE

L'homme a probablement toujours veillé à prodiguer des soins à ses semblables et aux animaux domestiques qui l'entouraient ; il est presque certain que l'homme préhistorique faisait déjà usage de substances minérales et végétales à des fins thérapeutiques (Perrot, 2013).

« *La matière médicale s'occupe spécialement de l'histoire naturelle des médicaments, c'est-à-dire de leur provenance, de leurs caractères morphologiques, physiques, chimiques et organoleptiques ; elle permet de reconnaître les drogues et d'apprécier leur pureté, leur qualité, et pour cela est encore appelée pharmacognosie* » nous explique Kaufmann au début du siècle dernier (Kaufmann, 1910).

Cette discipline était particulièrement riche au XVIIIe siècle, à une époque où l'étiopathogénie des maladies était très peu connue et où le thérapeute s'appuyait sur les signes de ces affections pour puiser dans une multitude de composés naturels entrant dans la composition des médicaments. A cette période où la polypharmacie était la norme, le vétérinaire ou le médecin avaient des connaissances très étendues de botanique médicale ; ils savaient choisir les substances et les travailler. Le développement des connaissances en étiopathogénie des affections, aux XIXe et XXe siècles, devait conduire à une diminution drastique du nombre de composés entrant dans la fabrication des médicaments. L'expérimentation devait éliminer des substances inactives ou associées à des effets secondaires aussi préjudiciables que la toxicité et la cancérogénèse. Le développement de la chimie moderne enfin devait conduire à la production de molécules actives de dosage constant.

L'objectif de cette thèse est de documenter une relique de cette histoire de la thérapeutique : la collection de matière médicale de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, la réalisation de fiches individuelles permettant de compléter les données du musée tout en en traçant un historique de l'usage de chaque substance, de Bourgelat (1712-1779) jusqu'à nos jours.

Après un bref rappel sur le musée Fragonard et l'origine des pièces, nous exposerons comment les fiches ont été réalisées. Enfin une seconde partie regroupera l'ensemble des fiches rédigées.

PREMIÈRE PARTIE : Matériels et Méthodes

I. Le musée Fragonard

À l'époque de la création de l'école royale vétérinaire d'Alfort en 1765, Bourgelat, alors écuyer du roi et fondateur de la première école vétérinaire au monde à Lyon, décida de créer un cabinet destiné à la conservation de préparations utiles à l'enseignement. Celui-ci fût accessible au public dès son ouverture. Honoré Fragonard, professeur d'anatomie et directeur de l'école d'Alfort fût l'un des premiers contributeurs du cabinet en particulier via ses somptueux écorchés, pièces encore visibles au sein du musée actuel.

Le cabinet comportant de plus en plus de pièces et de collections (fers à cheval, lésions organiques conservées dans des fioles, calculs digestifs et urinaires, etc.), un nouveau bâtiment destiné à accueillir l'ensemble des objets fût construit en 1829. Il prit alors le nom de « cabinet des collections » et fût réservé aux étudiants et personnel de l'école. Le cabinet servait de réserve où les professeurs se rendaient pour emprunter les pièces nécessaires à l'enseignement en amphithéâtre. Au cours du XIXe siècle, le nouveau cabinet pris de l'ampleur si bien qu'en 1882, alors que ce dernier devenait à nouveau trop petit, il fût décidé de construire un nouveau bâtiment qui accueillerait un musée. Ce musée fût placé au-dessus des salles de dissection et à côté de la bibliothèque. Il ouvrit ses portes en 1902. Le nouveau musée avait pour but de fournir aux élèves les substances étudiées mais aussi de montrer la puissance de l'école à l'époque. Cette dynamique vint cependant à s'essouffler au courant du XXe siècle et les belles couleurs et décorations d'origine se ternirent. En 1967, il fût repeint à la hâte à l'occasion du bicentenaire de l'école puis resta fermé jusqu'en 1991.

C'est en 1991 qu'il rouvrit ses portes sous le nom de « musée Fragonard ». Il vit sa dynamique peu à peu relancée et pris place dans le patrimoine culturel de l'école. Animé en partie par des étudiants, son succès, son activité grandissante et la professionnalisation de sa gestion lui valurent d'obtenir l'appellation « musée de France ». Cette prestigieuse appellation permit au musée de se

développer d'avantage encore et fût une étape fondamentale pour son intégration dans la communauté culturelle française. Le musée est devenu une réelle interface entre l'école et le public. Sa rénovation complète fût achevée en 2008 et il revêt actuellement de nouveau ses couleurs chaudes et ses magnifiques décorations d'antan (figure 1). Aujourd'hui, le musée Fragonard accueille environ 10 000 visiteurs par an (Degueurce, 2009).

Figure 1 : Photographie de l'intérieur du musée Fragonard, pièce où sont disposés les écorchés



II. Constitution de l'inventaire

II.1 Origine des pièces

Les flacons de substances étudiées dans cette thèse proviennent pour partie de « l'ancienne collection » conservée dans l'unité de physiologie et de pharmacologie de l'école d'Alfort. Ces échantillons, à l'origine employés en thérapeutique, servaient à l'enseignement des élèves, furent conservés alors que leur utilisation était devenue obsolète. Cette collection initiale a été complétée ces dernières années par des dons faits au musée. Ceux-ci proviennent d'anciens praticiens et familles de praticiens qui avaient jusque-là conservé ces pièces comme objets de collections.

II.2 Technique d'inventaire

La plupart des objets du musée comportent une ancienne étiquette correspondant à l'inventaire de 1903, établi au moment où le musée était transféré de l'aile Est de l'actuel bâtiment Marcenac vers son site actuel. Il a fallu, pour acquérir le statut de « musée de France », créer un nouvel inventaire normalisé comprenant les objets anciens et intégrant les pièces acquises depuis 1903. Cet inventaire sert actuellement de base documentaire mais a également une valeur réglementaire.

Les objets qui étaient inventoriés en 1903 ont gardé leur numéro d'origine. Pour les pièces acquises depuis 1903, un nouveau numéro d'inventaire a été créé conformément au décret du 2 mai 2002 pour l'accréditation « musée de France ». Il est constitué de trois parties séparées par des points :

- La première indique l'année d'entrée au musée (à défaut pour les pièces de l'ancienne collection, l'année en cours fût choisie) ;
- La deuxième signifie le numéro d'entrée de l'acquisition pour l'année en cours (par défaut pour les pièces de l'ancienne collection c'est le numéro 0 qui a été choisi) ;
- La troisième indique le numéro du bien.

Exemple : 2005.0.00124.

De nouvelles fiches d'inventaire ont été créées comportant un certain nombre d'informations telles le numéro d'inventaire, la localisation au sein du musée, les mesures, l'état de conservation, la description de l'objet, etc. Celles-ci ont été réalisées sur support informatique via le logiciel *File Maker Pro*®. Elles servent de base de données au musée (figure 2). L'ensemble des objets a été répertorié au moyen d'un dictaphone afin de récolter le maximum d'informations en manipulant chaque pièce le moins possible dans le but de ne pas les abîmer (Degueurce, 2009).

Figure 2 : Fiche d'inventaire réalisée via le logiciel File Maker Pro (ND)

N° d'inventaire	2011.01.00055	Date de modification	25/11/2014
Division	Médicament		
Partie			
Date de création de la fiche	08/08/2012	Collection	matière médicale
Désignation	Flacon de Sulfonal		
Titre	Flacon de Sulfonal		
Principe actif	Sulfonal	Forme galénique	Poudre
Espèce cible	Divers	Conditionnement	Flacon
Nombre de pièces	1	Poids	
Don de	/		
Fabricant	Poulenc Frères		
Date ou période de fabrication	/		
Existence en 2012	oui		
Lieu de stockage	Réserve du musée		
N° de vitrine en 2012		Position	A2.E1.e1
Date de sortie			
Largeur	7	cm	Commentaires
Hauteur	16,5	cm	
Profondeur	7	cm	
Avis de la commission d'acquisition			



Photo

Le sulfonal apparaît dans les ouvrages de médecine et pharmacie à la fin du XIXe siècle. Présenté comme hypnotique, soporifique, il semble efficace pour traiter les insomnies nerveuses (14) - Desboursy entreprend d'ailleurs une série d'expériences pour tester les effets encore peu connus du sulfonal ;

III. Recherche d'informations

III.1 Identification des composés

Les substances sont toutes contenues dans des flacons ou bocaux. L'identification de chaque échantillon a été faite par lecture des informations inscrites sur le contenant. Certaines étiquettes, vieilles par le temps, ne laissent plus apparaître de manière lisible la nature du contenu et il n'a pas été possible de l'identifier. L'aspect physique du contenu a parfois permis de l'identifier grâce aux descriptions qui en étaient faites par les différents auteurs.

III.2 Recherches bibliographiques

Grâce à internet et aux sites que sont *google.com*, *gallica.fr* et *biusante.parisdescartes.fr*, il a été possible de consulter de nombreux ouvrages anciens de matière médicale. Les auteurs choisis sont pour la plupart des vétérinaires, médecins ou pharmaciens renommés de leur époque. Parmi les principaux consultés se trouvent, par exemple, Claude Bourgelat (1712-1779), créateur des écoles vétérinaires en France au milieu du XVIIIe siècle, François Tabourin (1818-1878), professeur de matière médicale et pharmacie à l'école vétérinaire de Lyon au milieu du XIXe siècle, et Maurice Kaufmann (1856-1924), professeur de physiologie et de thérapeutique générale à l'école vétérinaire d'Alfort au début du XXe siècle.

Les termes médicaux employés à l'époque étant souvent mystérieux pour les lecteurs de ce travail, nous avons réalisé un glossaire disposé en fin d'ouvrage, expliquant les mots empruntés aux auteurs et devenus obsolètes de nos jours. Ces mots seront marqués d'un astérisque. Médecine humaine et vétérinaire ont souvent été confondues lors de la réalisation de ce travail. En effet, dans les écrits anciens, le parallèle entre les deux est très fréquemment réalisé, les indications thérapeutiques des différentes substances étant généralement les mêmes.

IV. Organisation de l'étude

IV.1 Bornes du sujet

L'objet de la thèse fut de réaliser des fiches synthétiques ne dépassant pas une page. L'apparition de l'enseignement de la médecine vétérinaire en Europe occidentale débute avec la création des écoles par Claude Bourgelat en 1761 à Lyon et 1766 à Alfort. Ainsi nous avons choisi de remonter, quand cela était possible, jusqu'à cette époque et d'étudier l'évolution des pratiques concernant chaque composé depuis lors et jusqu'à nos jours. La description physique et chimique ainsi que l'ensemble des notions de pharmacocinétique et pharmacodynamique n'ont pas été développés.

IV.2 Classement des substances

La question de savoir comment regrouper et classer l'ensemble des fiches une fois rédigées est complexe. L'idée première fut d'opérer par appareil. Ainsi auraient été classées ensemble les substances ayant un tropisme pour l'appareil cardio-vasculaire, celles destinées à l'appareil respiratoire, l'appareil digestif, l'appareil génito-urinaire, etc. Après étude des différents éléments et consultation des ouvrages de matière médicale, cette idée s'est avérée peu judicieuse. En effet la plupart des composés étaient destinés à plusieurs usages et se retrouvaient alors dans plusieurs catégories à la fois. Les classements d'époque étant souvent compliqués et inappropriés de nos jours (figure 3), nous avons choisi de classer les composés d'après leur origine. Nous avons retenu quatre groupes : les substances d'origine végétales, les matières d'origine minérale, les matières d'origine animale et les matières autres, qui regrouperont entre autres les substances issues de la chimie organique, les composés fossiles tels les dérivés du pétrole, etc. Au sein de chacune de ses parties, les substances sont rangées par ordre alphabétique.

Lorsque cela a été possible, le principe actif de la matière étudiée a été précisé. Concernant les plantes, il existe souvent plusieurs principes actifs connus, à ce jour, pour chaque espèce. Dans ce travail, nous ne mentionnerons que les principaux, ceux qui étaient décrits dans les ouvrages de matière médicale étudiés, le sujet de cette thèse étant de témoigner des pratiques et

connaissances historiques. D'autre part, quand plusieurs objets étaient semblables ou presque (par exemple : une plante et son principe actif), ils ont été regroupés dans la même fiche. Par ailleurs, bon nombre de substances appartenant à la collection du musée n'ont en fait jamais eu d'usage thérapeutique. La plupart sont des réactifs de laboratoire, des colorants histologiques ou encore des excipients. La nature de chacune de ces substances a été précisée. Ceux-ci seront présentés à la fin de la seconde partie.

Figure 3 : Classification des substances selon Kaufmann, 1910.

PREMIER GROUPE.		} Antiparasitaires. } Antiseptiques. } Immunisants.
Médicaments agissant sur la cause morbide.....		
DEUXIÈME GROUPE.		} Émollients. } Astringents. } Caustiques. } Irritants cutanés.
Médicaments dont on utilise surtout l'action locale. — <i>Topiques</i>		
TROISIÈME GROUPE. Médicaments modificateurs des grandes fonctions, agissant surtout après leur absorption	Modificateurs de l'appareil digestif.	} Vomitifs. } Purgatifs intestinaux. } Évacuants spéciaux.
	Modificateurs de la nutrition.	
	Modificateurs de la sensibilité.	} Anesthésiques généraux. } Anesthésiques locaux. } Hypnotiques.
	Modificateurs des mouvements et des réflexes.	
	Modificateurs de la calorification.	} Antipyrétiques.
	Modificateurs des sécrétions.	
	Modificateurs du cœur et des vaisseaux.	} Cardio-toniques. } Vaso-constricteurs. } Vaso-dilatateurs.
	Modificateurs de la fonction génitale.	

DEUXIÈME PARTIE : La collection de matière médicale du musée Fragonard

I. Substances d'origine végétale

Dénomination objet : Bocal de Grande Absinthe (coupé)

N° d'inventaire musée : 2011.01.00163

Principe Actif : Absinthine



La grande absinthe, *Artemisia absinthium* L., encore appelée aluynes par Bourgelat, est une plante communément retrouvée en Europe. Ce dernier la dit tonique*, antiseptique, vermifuge, stomachique* résolutive et fébrifuge. Ces nombreuses propriétés lui valent d'être employée au XVIIIe siècle pour rétablir les forces digestives et prévenir l'évolution des vers. Elle est, à l'époque, administrée en lavement, en infusion ou en boisson également pour lutter contre la pourriture* des ruminants, pour renforcer les solides*, ou encore en cataplasmes résolutifs*, toniques* et fortifiants* (Bourgelat, et Huzard, 1805b)¹. Au siècle suivant, Tabourin l'emploie sur les plaies et ulcères et pour lutter contre les parasites externes. A l'intérieur, il lui reconnaît un pouvoir stomachique* et anthelminthique puissant. Il l'utilise lors d'inappétence, d'indigestion de diarrhée chez les ruminants, et la préconise également lors d'anémie, d'hydroémie, de typhoémie (Tabourin, 1853)². Au début du XXe siècle, Kaufmann ne l'indique que succinctement comme vermifuge, en particulier contre les oxyures. Ce composé n'a cependant d'après lui qu'une faible action (Kaufmann, 1910)³.

L'absinthe entraine encore jusqu'il y a quelques années dans la composition de tisanes en phytothérapie, actuellement elle n'apparaît plus qu'en homéopathie (ANSM, 2014).

¹ Bourgelat et Huzard, 1805. p.9-12

² Tabourin, 1853. p.324

³ Kaufmann, 1910. p.113

Dénomination objet : Bocal de Racine d'aconit ; Bocal de Feuilles d'Aconit ; Paquet d'aconit pulvérisé

N° d'inventaire musée : 2011.01.00143 ; 2011.01.00194 ; 2011.01.00647

Principe Actif : Aconitine



Bourgelat fait mention de l'aconit anthore, *Aconitum anthora* L., encore appelée aconit salulaire ou maclou. Il indique que les racines de cette plante ont des propriétés alexitères*, diaphorétiques*, et stomachiques* efficaces contre les morsures de vipères et autre animaux venimeux ainsi que comme contrepoison de l'aconit tue-loup, *Aconitum lycoctonum* subsp. *Vulparia* Rchb., plante montagnaise réputée très toxique. Il met néanmoins en garde contre l'utilisation de cette plante dont l'innocuité est encore incertaine à l'époque et à qui de nombreuses autres peuvent être substituées (Bourgelat et Huzard, 1805)⁴. Tabourin un peu plus tard utilise l'aconit nappel, *Aconitum napellus* subsp. *Napellus* Rouy, plante du même genre que celle utilisée par Bourgelat. Tabourin en emploie les feuilles et les racines. Le principe actif qu'elle contient, l'aconitine, est déjà connu à son époque. Il a été isolé en 1833 par Geiger et Hesse. L'aconit est utilisée alors comme antiphlogistique* et diurétique contre les rhumatismes chez l'homme, ou comme sudorifique* contre les maladies cutanées, les affections glandulaires* et lymphatiques, le farcin. Certains l'emploient même pour lutter contre la fièvre aphteuse chez les bovins. Comme narcotique, elle a été utilisée à l'époque contre le vertige, le tétanos, et la paralysie, mais également dans toute névrose accompagnée de fièvre vive (Tabourin, 1853)⁵. Kaufmann utilise l'aconitine directement. Il la reconnaît par ailleurs être extrêmement toxique même à très faible dose. Il l'indique comme antipyrétique précieux dans toutes les maladies inflammatoires internes. Selon lui, l'aconitine sert à remplacer la saignée en abaissant la pression artérielle. De par ses propriétés diurétiques et sudorifiques*, elle est utile dans les congestions des centres nerveux, les bronchites, pneumonies, pleurésies et toutes les maladies fébriles en général (Kaufmann, 1910)⁶.

L'aconitine n'est plus employée en médecine courante actuellement, cependant l'aconit apparaît en pharmacie homéopathique (VIDAL, 2014).

⁴ Bourgelat et Huzard, 1805. p.55

⁵ Tabourin, 1853. p.403

⁶ Kaufmann, 1910. p.708

Dénomination objet : Bocal d'Algues

N° d'inventaire musée : 2011.01.00180

Principe Actif : /

Les algues ont été utilisées en médecine vétérinaire et humaine. Par exemple, la mousse corse est un vermifuge composées de trois espèces d'algues différentes (Lecoq, *et al.*, 1850)⁷. Elles sont toujours utilisées aujourd'hui en phytothérapie (Med'Vet) (VIDAL, 2014). Sans plus d'informations sur son identité exacte, il n'est pas possible de préciser les usages faits de cette substance.



⁷ Lecoq, *et al.* 1850. p.86

Dénomination objet : Flacon d'Aloès ; Bocaux d'Aloès ; Flacon d'Aloïne

N° d'inventaire musée : 2011.01.00100 ; 2011.01.00169 ;

2011.01.00170 ; 2011.01.00173 ; 2011.01.00236

Principe Actif : Aloïne



L'aloès est le suc d'une plante portant le même nom. Bourgelat distingue quatre espèces du genre aloès et reconnaît à cette des propriétés purgatives, fondantes*, vermifuges et fortifiantes*. Il l'applique également par voie externe pour consolider et déterger les plaies, pour empêcher ou retarder la pourriture* dans la gangrène et la carie (Bourgelat, 1765)⁸. Tabourin en fait une description très complète un siècle plus tard. Il décrit de nombreuses espèces d'aloès et leurs caractéristiques, et indique que ces plantes doivent leurs vertus à l'extractif savonneux qui les compose. Il confirme ses propriétés purgatives, et cicatrisantes, et explique que selon la dose administrée, l'effet n'est pas le même. A faible dose l'aloès augmente l'appétit, le ton* de l'estomac et des intestins, et favorise la digestion. A dose moyenne, il augmente la fréquence de défécation, dissipe les flatulences, et rend le ventre libre. Enfin à forte dose, c'est un très bon purgatif. Solleysel l'a même décrit comme étant le meilleur pour les chevaux, avec raison selon Tabourin. Ce dernier l'utilise également comme tonique amer* dans les atonies digestives (Tabourin, 1853)⁹. Kaufmann au début du XXe siècle décrit les trois principales espèces encore usitées à l'époque (aloès socotrin, aloès des barbades, aloès du cap). Celles-ci sont employées de manière similaires. Il appelle aloïne le principe actif de ces plantes qui, d'après ses écrits, augmente le péristaltisme et les sécrétions intestinales et peut parfois entraîner des coliques. Il précise les propriétés cholagogues et drainantes de l'aloès, son utilité dans l'ictère et l'hépatite, mais aussi son pouvoir aphrodisiaque (Kaufmann, 1910)¹⁰.

De nos jours, l'aloès entre encore dans la composition de plusieurs préparations pharmaceutiques, qu'il s'agisse de laxatifs ou de crèmes cicatrisantes (VIDAL, 2014).

⁸ Bourgelat, 1765 p.4

⁹ Tabourin, 1853. p.634-644

¹⁰ Kaufmann, 1910. p.446

Dénomination objet : Bocal d'amadou

N° d'inventaire musée : 2011.01.00177

Principe Actif : /



L'amadou est tiré d'un champignon, l'agaric du chêne, qui croît sur le tronc des vieux chênes et hêtres principalement. Pour obtenir ce composé, Bourgelat battait le champignon pour le ramollir et le fait bouillir dans de l'eau nitrée ou le mélangeant avec de la poudre à canon. C'est, selon lui, un très bon styptique* efficace contre les hémorragies. A son époque, l'amadou était également utilisé comme allume briquet (Bourgelat et Huzard, 1805b)¹¹. Lecoq et les professeurs de l'école d'Alfort en font un usage similaire au milieu du XIXe siècle, il n'est cependant plus mentionné chez Kaufmann au début du XXe (Lecoq, *et al.*, 1850)¹². L'amadou semble pourtant encore être employé en pharmacie humaine à cette époque (Loiseau et Lyon, 1903)¹³.

Aujourd'hui l'amadou ne semble plus être utilisé en tant que médicament.

¹¹ Bourgelat et Huzard, 1805 p.22

¹² Lecoq, *et al.* 1850. p.61

¹³ Loiseau et Lyon, 1903. p.67

Dénomination objet : Bocal de racine d'angélique pulvérisée ; Bocal de racine d'angélique

N° d'inventaire musée : 2011.01.00147 ; 2011.01.00148

Principe Actif : Angélicine, acide angélicique



L'angélique, *Angelica archangelica* L., est une plante de la famille des ombellifères. Bourgelat emploie toute la plante mais surtout la racine pour ses propriétés échauffantes, aromatiques*, fortifiantes* et incisives*. Il en fait usage dans une multitude d'affections, comme par exemple les coliques venteuses, les faiblesses d'estomac, la pousse. Chez le lapin, il s'en sert pour prévenir la pourriture* et ses feuilles, une fois pilées, lui servent à réaliser des cataplasmes pour soigner les contusions (Bourgelat et Huzard, 1805b)¹⁴. Au milieu du XIXe siècle, Tabourin indique que seule la racine est employée dans la médecine vétérinaire à l'époque. Elle sert contre les affections entraînant une atonie ou une débilité* des solides* selon ce dernier. Il l'utilise mélangée à de l'eau de vie contre les affections adynamiques franches, à de l'oxymel contre les cathares bronchiques, et à du vin lors de part languissant, d'éruptions difficiles, de névroses avec débilité* de l'organisme, lors de coliques venteuses ou d'eau froide. Enfin, il recommande particulièrement l'angélique contre l'inertie du tube digestif qui succède aux fièvres bilieuses, catarrhales et typhoïdes (Tabourin, 1853)¹⁵. Kaufmann plus tard emploie l'angélique pour lutter contre les atonies digestives ou encore localement comme excitant et résolutifs* (Kaufmann, 1910)¹⁶.

On retrouve encore de nos jours des préparations à base de racine d'angélique, notamment des tisanes, et des gélules de poudre de racine (VIDAL, 2014). Ces préparations ont vocation à améliorer la digestion (ANSM, 2014).

¹⁴ Bourgelat et Huzard, 1805. p.49

¹⁵ Tabourin, 1853. p.313

¹⁶ Kaufmann, 1910. p.526

Dénomination objet : Bocal d'Anis

N° d'inventaire musée : 2011.01.00185

Principe Actif : Anéthol



Etant donné l'aspect de l'échantillon du musée, il s'agit très probablement d'anis vert, *Pimpinella anisum* L., bien que cela ne soit pas précisé sur le flacon. L'anis vert était déjà bien connu et employé par Bourgelat au milieu du XVIIIe. Ce dernier en fait une description détaillée et reconnaît des vertus carminatives, stomachiques*, pectorales, galactophores et antispasmodiques à cette plante. Il l'emploie dans les affections digestives lors de dilatation du rumen, mais aussi en infusion dans les maladies respiratoires avec flux nasaux, catarrhes, contre la gourme, la pousse humide, chez les sujets cachectiques. Selon lui, l'anis favorise la sécrétion du lait et améliore l'action des purgatifs. L'anis est alors administré sous forme de masticatoires*, de billots avec du miel ou encore en infusion. Il emploie aussi bien la plante, que son huile (Bourgelat et Huzard, 1805b)¹⁷. Tabourin, un siècle plus tard, range l'anis vert parmi les semences chaudes* comme le cumin, le fenouil, etc. Il en fait un usage similaire (Tabourin, 1853)¹⁸. Kaufmann au début du XXe siècle utilise les graines et l'essence d'anis contenant le principe actif, l'anéthol. Kaufmann voue des vertus stomachiques*, digestives carminatives, expectorantes, diurétiques, galactopoiétiques et antispasmodiques à cette plante en accord avec ces prédécesseurs. Il emploie la semence d'anis en infusion ou son huile essentielle contre les coliques, les catarrhes bronchiques ou de l'estomac et pour augmenter la sécrétion lactée chez les femelles ne montant pas en lait (Kaufmann, 1910)¹⁹.

De nos jours encore, l'anis vert et son huile essentielle entrent dans la composition de certains médicaments, en particulier contre les dérangements digestifs (VIDAL, 2014) (ANSM, 2014).

¹⁷ Bourgelat et Huzard, 1805. p.52-55

¹⁸ Tabourin, 1853. p.312

¹⁹ Kaufmann, 1910. p.527

Dénomination objet : Boite d'ampoules d'Arécoline

N° d'inventaire musée : 2011.01.00298

Principe Actif : Arécoline



L'arécoline est le principal alcaloïde présent dans la noix d'arec, fruit de l'arequier, *Areca catechu* L. La noix d'arec est connue et consommée par les populations d'Asie comme masticatoire* depuis l'antiquité, cependant son intérêt thérapeutique n'a été mis en évidence qu'au XIXe siècle. Les premières analyses chimiques de ce fruit ont été réalisées en 1822 par Morin, mais ce n'est qu'en 1886 que Bombelon et Jahns découvrent simultanément un principe actif qu'ils nomment respectivement arécane et arécoline. C'est ce second terme qui sera retenu par la suite (Ricapet, 1896)²⁰. Kaufmann, au début du XXe siècle, lui accorde de nombreux usages. Il l'emploie contre les coliques pour son pouvoir hypersécrétoire, dans la fourbure du cheval, lors d'œdème cutané, d'hydrocéphalie ou de plégmon pour hâter la résorption des épanchements, lors d'hémoglobinémie chez le cheval ou encore pour augmenter la contraction de l'utérus chez la vache lors du part. Son antidote est l'atropine, en effet l'arécoline est un parasympatomimétique (Kaufmann, 1910)²¹.

Récemment des études ont été menées sur l'usage potentiel de l'arécoline pour lutter contre la maladie d'Alzheimer (Christie, *et al.*, 1981)²². Malgré des résultats concluants, les propriétés cancérigènes de cette molécule, mis en évidence peu après, a fait abandonner son emploi en tant que médicament (Saikia, *et al.*, 1999)²³.

²⁰ Ricapet, 1896. p.13-16

²¹ Kaufmann, 1910. p.478-480

²² Christie, 1981. p.46-50

²³ Saikia, Schneeweiss, et Sharan, 1999. p.59-65

Dénomination objet : Bocal de fleurs d'Arnica

N° d'inventaire musée : 2011.01.00156

Principe Actif : /



L'arnique des montagnes, *Arnica montana* L., était déjà connue et employée par Bourgelat comme plante vulnéraire. Il l'utilisait en infusion pour soigner les entorses, coups, contusions et engorgements* œdémateux. Il lui voue également certaines vertus contre les affections catarrhales, les bronchites, la gourme et la pneumonie et l'emploie même pour traiter les fourbures débutantes et l'indigestion des ruminants (Bourgelat et Huzard, 1805b)²⁴. Tabourin un siècle plus tard emploie principalement la fleur de cette plante. Il utilise la teinture d'arnica mélangée à de l'eau en friction contre les contusions, les meurtrissures, les ecchymoses, les extravasations sanguines, l'œdème, les entorses, etc. Son utilité en interne n'est alors selon lui pas prouvée ; il remet d'ailleurs en doute l'efficacité de cette pratique. Certains de son époque s'accordent néanmoins à l'utiliser de la sorte contre les affections asthéniques et chroniques, lors de diarrhée, bronchite, maladies anémiques, hydrohémiques ou putrides, de paralysie, d'amaurose ou encore d'épilepsie (Tabourin, 1853)²⁵. Les pharmaciens du début du XXe indiquent cette plante comme stimulante et vulnéraire. Elle n'est plus employée que contre les traumatismes, contusion, entorse, etc. mais principalement par voie orale, en en mélangeant la teinture à de l'eau (Loiseau et Lyon, 1903)²⁶.

L'arnica est encore aujourd'hui largement présente en pharmacie et pour des indications similaires (VIDAL, 2014).

²⁴ Bourgelat et Huzard, 1805. p.393

²⁵ Tabourin, 1853. p.326

²⁶ Loiseau et Lyon, 1903. p.91

Dénomination objet : Bocal de racine d'Asclepiade

N° d'inventaire musée : 2011.01.00133

Principe Actif : /



Connue du temps de Bourgelat sous le nom de « dompte-venin », l'asclépiade ou encore *Vincetoxicum officinale* Moench, était considérée par ce dernier comme diaphorétique et dépuratoire incisif* (Bourgelat, 1765)²⁷. Cette plante semble n'avoir été que peu utilisée avant d'être abandonnée progressivement. Lecoq et ses confrères ne font que la citer comme diurétique (Lecoq, *et al.*, 1850)²⁸. Plus tard Ferrand déclare que cette plante dangereuse est inusitée. Bien qu'il lui reconnaisse une action stimulante, purgative et hydragogue* utile dans la scrofule et les maladies de la peau, ou encore un pouvoir alexitère* utile contre les poisons incisifs*, elle n'est alors plus employée (Ferrand, 1891)²⁹.

Il n'est plus fait usage de cette plante de nos jours.

²⁷ Bourgelat, 1765 p.35 et 68

²⁸ Lecoq, *et al.* 1850. p.391

²⁹ Ferrand, 1891. p.80

Dénomination objet : Flacon d'Asa foetida en sorte

N° d'inventaire musée : 2011.01.00097

Principe Actif : /



L'assa-foetida ou asa-fœtida est faite à partir du suc de la racine de *Ferula assa-foetida* L., plante poussant en actuel Cachemire, en Iran et en Afghanistan (El-Razek, 2007)³⁰. Connue et employée en thérapeutique depuis l'antiquité, Tabourin nous indique qu'elle a été très utilisée par les hippocrates et vétérinaires en tant qu'antispasmodique dans la paresse de l'estomac, les maladies vermineuses, les affections putrides, etc. Bourgelat la décrit en 1765 comme une gomme très puante, au goût proche de l'ail et provenant d'Inde. Il la dit incisive*, apophlegmatisante*, détersive* et diaphorétique (Bourgelat, 1765)³¹. Tabourin un siècle plus tard explique qu'elle n'est plus que rarement utilisée, bien que reconnu dans les écrits de l'époque comme l'un des meilleurs antispasmodiques, car « relégué parmi les agents incendiaires » par la « doctrine de l'irritation » (théorie selon laquelle, l'irritation est la cause de toute affection morbide (Adelon, *et al.*, 1825)³²). Il l'indique cependant encore en breuvage ou lavement contre les vers intestinaux, les tympanites chroniques, les coliques nerveuses, la jaunisse apyrétique, les maladies avec atteinte nerveuse comme la chorée, le tétanos, l'épilepsie, la paralysie, ou encore contre la nymphomanie chez la vache et la jument. Certains l'ont selon lui, employé comme expectorant lors d'atteinte farcineuse (Tabourin, 1853)³³. Au début du XXe siècle, Kaufmann dit ne pas encore connaître la composition exacte de cette substance, elle contiendrait selon lui de l'essence soufrée et azotée et de la résine. Il l'emploie entre autre pour exciter l'appétit, pour calmer les douleurs de coliques, dans les affections nerveuses, pour prévenir les avortements, comme fortifiant* dans les maladies infectieuses. Il met en garde contre son usage sur les animaux de boucherie, l'assa-foetida rendant la viande inutilisable chez ceux qui l'ont consommée. Enfin de par son odeur, appliquée sur le corps, elle permettait d'empêcher les moutons de se lécher après les bains arsenicaux contre la gale (Kaufmann, 1910)³⁴.

De nos jours l'assa-foetida fait encore l'objet de recherches. Sa composition est maintenant bien connue (El-Razek, 2007), elle est employée actuellement en médecine homéopathique (VIDAL, 2014).

³⁰ El-Razek, 2007, p.2300-2303

³¹ Bourgelat, 1765. p.6

³² Adelon, *et al.*, 1825. p.450-457

³³ Tabourin, 1853. p.440-443

³⁴ Kaufmann, 1910. p.662

Dénomination objet : Bocal de Bardane

N° d'inventaire musée : 2011.01.00179

Principe Actif : /



La bardane entre dans la composition de plusieurs breuvages diurétiques, fortifiants* et dépuratoires chez Bourgelat (Bourgelat et Huzard, 1805b)³⁵. Plus tard, Lecoq et ses confrères donnent ce nom à plusieurs plantes de la famille des composées. Celles-ci sont toujours employées pour leurs vertus diaphorétiques*, dépuratives et diurétiques dans les affections anciennes de la peau, les rhumatismes, l'hydropisie, etc. Lecoq ne recommande cependant pas la bardane en tant que médicament du fait de sa faible action. Encore, les feuilles peuvent être selon lui utilisées contre les vieilles solutions de continuité (blessures, coupures, fractures) comme tonique* astringent* (Lecoq, *et al.*, 1850)³⁶. Kaufmann au début du XXe siècle donne le nom de bardane, glouteron ou herbe aux teigneux à une seule plante, *Arctium lappa* L. Il l'utilise à l'intérieur seulement comme diurétique et à l'extérieur contre le prurit engendré par les dartres* et l'eczéma ou contre les vieux ulcères (Kaufmann, 1910)³⁷.

La bardane entre encore actuellement dans plusieurs préparations en médecine vétérinaire (Med'Vet) et humaine (VIDAL, 2014) comme diurétique, dépuratif ou encore anti-séborrhéique.

³⁵ Bourgelat et Huzard, 1805. p.411 et p.417

³⁶ Lecoq, *et al.* 1850. p.138

³⁷ Kaufmann, 1910. p.738

Dénomination objet : Flacon de poudre de belladone, boîte de Sulfate d'Atropine 0,05 (10 ampoules)

N° d'inventaire musée : 2011.01.00109 ; 2011.01.00317

Principe Actif : Atropine



Plante de la famille des Solanacées, la belladone, *Atropa belladonna* L., contient un alcaloïde très actif : l'atropine. Utilisé couramment pendant la renaissance par les femmes italiennes pour dilater leurs pupilles (Battaglia), il n'en a été fait usage en médecine qu'à partir du début du XIXe siècle (Debreyne, 1852)³⁸. Tabourin indique que malgré la plus forte concentration des fruits et leur teneur souvent plus homogène en atropine, ce sont les feuilles qui sont utilisées en médecine vétérinaire. Il prépare celles-ci en poudre, en extrait aqueux, alcoolique, en huile ou encore en pommade. A son époque, Tabourin connaît déjà un procédé d'extraction de l'atropine afin d'obtenir le principe actif pur. Il classifie l'usage de la plante en trois parties liées aux propriétés de cette dernière : comme narcotique général (contre le tétanos, l'épilepsie, la chorée, le vertige, les toux convulsives, etc.), comme narcotique spécial pour son action sur les sphincters (spasmes du col de l'utérus, de la vessie, ténésme, constriction de l'anus, incontinence urinaire, etc.), en ophtalmologie et comme calmant externe (dans le traitement des douleurs locales, névralgies, rhumatismes, crampes, trismus, crevasses des trayons, panaris, etc.) (Tabourin, 1853)³⁹. Kaufmann indique un peu plus tard qu'il est préférable d'employer l'atropine pure plutôt que la plante car celle-ci contient une quantité trop variable de principe actif. Il cite les mêmes indications et ajoute également son usage en prémédication lors d'anesthésie à l'éther et au chloroforme pour éviter les arrêts cardiaques ou encore pour tarir les hypersécrétions par exemple lors d'atteintes respiratoires muco-purulentes (Kaufmann, 1910)⁴⁰.

Aujourd'hui encore l'atropine est utilisée en médecine vétérinaire et humaine pour ses propriétés parasympholytiques (ANSM, 2014).

³⁸ Debreyne, 1852. p.VI (préface)

³⁹ Tabourin, 1853. p.376-382

⁴⁰ Kaufmann, 1910. p.375-384

Dénomination objet : Bocal d'acide benzoïque

N° d'inventaire musée : 2011.01.00230

Principe Actif : Acide benzoïque



L'acide benzoïque, encore connu sous le nom de fleur de benjoin, était déjà connu de Bourgelat. Celui-ci ne l'emploie cependant pas en médecine vétérinaire à cause de son prix très élevé. Il l'extrait par chauffage du benjoin, résine de l'arbre du même nom, *Styrax benzoin* Dryand. Le benjoin ou assa-doux est utilisé à l'époque par Bourgelat comme tonique*, antispasmodique, incisif* et atténuant*. Il en fait usage surtout dans les maladies du poumon, lorsque la toux n'est pas sèche. A l'extérieur, le benjoin lui sert à confectionner des emplâtres contre les tumeurs, pour consolider les chairs, pour activer la cicatrisation (Bourgelat et Huzard, 1805b)⁴¹. Au milieu du XIXe siècle, Lecoq précise que l'acide benzoïque est présent dans plusieurs plantes ainsi que dans l'urine des herbivores. Il lui reconnaît des propriétés antispasmodiques, excitantes et expectorantes, cependant du fait de son prix toujours élevé, il n'est que très peu employé (Lecoq, *et al.*, 1850)⁴². Kaufmann au début du XXe siècle module les dires de ces prédécesseurs et emploie l'acide benzoïque pour ses propriétés antiseptiques pour désinfecter les plaies et activer la cicatrisation, comme antipyrétique et stimulant (particulièrement lors de rhumatismes articulaires), comme diurétique lors de cystites catarrhales, de pyélites ou encore comme expectorant utile lors de bronchite ou pneumonie. Le prix de ce composé ne semble alors plus être un frein à l'usage vétérinaire (Kaufmann, 1910)⁴³.

Actuellement, l'acide benzoïque entre encore dans la composition de plusieurs médicaments en médecine humaine et vétérinaire, en particulier pour ses propriétés antiseptiques (ANSM, 2014) (Med'Vet) (VIDAL, 2014).

⁴¹ Bourgelat et Huzard, 1805 p.70-71

⁴² Lecoq, *et al.* 1850. p.17

⁴³ Kaufmann, 1910. p.727-728

Dénomination objet : Bocal de Boldo (feuilles)

N° d'inventaire musée : 2011.01.00174

Principe Actif : Boldine



Le boldo, *Peumus boldus* Molina, a été connu tard en Europe. Molina le décrit pour la première fois en 1782 d'après Verne. A la fin du siècle suivant, cette plante originaire du Pérou et du Chili, n'est pas encore utilisée comme médicament en France, mais fait l'objet de recherches et d'expérimentations dans les hôpitaux de Paris. Les populations d'Amérique du Sud l'emploient en infusion aux propriétés digestives, carminatives, toniques* et diaphorétiques*. Le principe actif qu'elle contient est la boldine (Verne, 1874)⁴⁴. Un peu plus tard au début du XXe siècle, Lyon et Loiseau recommandent le boldo pour augmenter la sécrétion biliaire, contre les lithiases biliaires et l'ictère catarrhal. Il n'est, par contre, fait aucunement mention de l'emploi de cette plante dans les livres de matière médicale vétérinaire jusque-là (Loiseau et Lyon, 1903)⁴⁵.

Actuellement le boldo et plus précisément la boldine est utilisée en médecine vétérinaire (Med'Vet) et humaine (VIDAL, 2014) comme cholagogue et hépato-protecteur.

⁴⁴ Verne, 1874. p.1-2, p.23-24

⁴⁵ Loiseau et Lyon, 1903. p.117

Dénomination objet : Bocal de racine de bryone

N° d'inventaire musée : 2011.01.00137

Principe Actif : Bryonine



La bryone est une plante de la famille des cucurbitacées dont on employait uniquement la racine. Elle était déjà utilisée et également connue sous le nom de « vigne blanche », « racine du diable » ou encore « couleuvrée » par Bourgelat. Ce dernier la dit diurétique, apéritive et expectorante. Il l'emploie avec succès dans les maladies cachectiques comme l'apoplexie séreuse, la pousse humide, les flux catarrheux, les engorgements* œdémateux ou encore dans la pourriture* chez le mouton. La poudre de bryone ou sa racine pilée sont pour lui un bon résolutif* dans les douleurs ou les tuméfactions froides chez les bêtes à cornes. Il l'emploie en décoction pour faire des bains, des fomentations ou encore des lavements utérins lors de part laborieux ou de renversement de matrice (Bourgelat et Huzard, 1805b)⁴⁶. Tabourin, près d'un siècle plus tard, ne semble pas du même avis. Il cite d'ailleurs Bourgelat et remet en doute les vertus avancées par celui-ci. Il la dit vomitive et drastique* et à son époque les vertus purgatives de cette plante sont controversées, elle n'est peu ou pas usitée (Tabourin, 1853)⁴⁷. Kaufmann au début du XXe siècle explique cela par une forte variation dans la composition de cette racine. Ainsi il n'y accorde qu'une confiance médiocre et ne l'utilise pas. Quand bien même certains voudraient l'employer, il l'indique à dose modérée en mélange avec du vin blanc ou en électuaire dans l'hydropisie, les helminthiases, la pneumonie et la bronchite (Kaufmann, 1910).⁴⁸

Aujourd'hui la bryone apparaît dans plusieurs préparations homéopathiques, entre autre pour soigner certaines affections cutanées ou respiratoires (VIDAL, 2014).

⁴⁶Bourgelat et Huzard, 1805 p.84

⁴⁷Tabourin, 1853. p.647

⁴⁸ Kaufmann, 1910. p.453

Dénomination objet : Boite d'ampoules de caféine à 0,50

N° d'inventaire musée : 2011.01.00306 ; 2011.01.00309

Principe Actif : Caféine



La caféine est un alcaloïde isolé en 1820 par Friedlieb Runge. Elle est présente dans les graines de caféier, les feuilles de théier, la noix de cola, le maté et le guarana (Bloch, *et al.*, 1999)⁴⁹. Selon Tabourin, la meilleure source de caféine pour l'usage médical est le café moka. Les graines à l'état naturel ne sont selon lui que très peu utilisées, cependant le café une fois torréfié est déjà connu pour ses vertus stimulantes (notamment du système nerveux) et stomachiques*. A l'époque encore très cher, le café n'était pas usité chez les animaux, Tabourin indique cependant qu'il était utile entre autre contre l'indigestion en tant que stimulant du tube digestif ou pour lutter contre le narcotisme (Tabourin, 1853)⁵⁰. La caféine a été synthétisée pour la première fois en 1895, ce qui a permis de l'obtenir pure pour l'usage médical et à moindre prix. Kaufmann la préconise comme diurétique, cardio-sthénique et anti-hydrique*. A l'époque celle-ci était également utilisée en tant que produit dopant. Il l'indique contre l'indigestion, l'œdème pulmonaire et pour augmenter les contractions de la matrice lors du part (Kaufmann, 1910)⁵¹.

La caféine est aujourd'hui encore utilisée en médecine. Elle entre, seule ou en association, dans la composition de plusieurs spécialités contre les migraines, les douleurs légères, les déficits cognitifs et nerveux chroniques, l'asthénie, le mal des transports, l'épilepsie et l'obésité (VIDAL, 2014).

⁴⁹ Bloch, Chemama et Dépret, 1999. p.127

⁵⁰ Tabourin, 1853. p.331

⁵¹ Kaufmann, 1910. p.692-696

Dénomination objet : Bocal de cannelle

N° d'inventaire musée : 2011.01.00159

Principe Actif : Acide cinnamique, acide tannique



A l'époque de Bourgelat, la cannelle, l'écorce du laurier cannellier (*Laurus cinnamomum* L.), était importée de l'île de Ceylan. Elle est pour lui tonique*, cordiale*, stomachique* et antiputride. Il l'utilise pour son pouvoir sudorifique* contre les fourbures supposé provenir de l'arrêt de transpiration, dans les fièvres éphémères, les fluxions, les catarrhes. A l'extérieur, elle est utile, selon lui, seule ou en association, contre de nombreuses affections comme les dartres*, les gales, les eaux aux jambes*, le peigne, etc. Cependant, bien qu'elle ait de nombreuses indications, la cannelle est à l'époque un produit cher, et Bourgelat ne l'emploie que lorsqu'elle est essentielle dans le traitement d'une maladie (Bourgelat et Huzard, 1805b)⁵². Tabourin, un siècle plus tard, indique qu'il existe à son époque plusieurs sortes de cannelles dont les principales sont celle de Ceylan (la plus chère et recherchée), la cannelle mate et la cannelle de chine. C'est cette dernière qui est la plus utilisée pour les animaux. Bien qu'aussi active, elle a le désavantage d'avoir une odeur peu agréable et un arrière-goût de punaise ce qui la rend moins chère. La cannelle contient selon Tabourin de l'acide cinnamique et de l'acide tannique. Elle est utilisée en poudre et rarement seule comme stimulant du tube digestif (lors d'indigestion, colique d'eau froide, diarrhée séreuse, vers intestinaux...), pour renforcer les contractions de l'utérus lors de part laborieux, pour rétablir la transpiration ou encore comme aphrodisiaque chez les vieux étalons (Tabourin, 1853).⁵³ Kaufmann est en accord avec cela. Bien que ces deux derniers la disent localement astringente* et antiseptique, ils ne mentionnent plus l'usage externe qui en était fait par Bourgelat (Kaufmann, 1910)⁵⁴.

Actuellement, autant pour ces qualités culinaires, la cannelle et en particulier son essence sont encore utilisées pour la préparation de certaines spécialités, par exemples contre les affections respiratoires bénignes (VIDAL, 2014).

⁵² Bourgelat et Huzard, 1805. p.97

⁵³ Tabourin, 1853. p.314

⁵⁴ Kaufmann, 1910. p.528

Dénomination objet : Bocal de fruits de carvi

N° d'inventaire musée : 2011.01.00164

Principe Actif : Carvone, carvène.



Le carvi, encore appelé cumin des prés (*Carum carvi* L.), est une plante de la famille des ombellifères très commune en France. Bourgelat au XVIIIe siècle emploie ses graines qu'il classe parmi les semences chaudes*. C'est pour lui un béchique* incisif* qu'il administre en poudre associée avec du miel (Bourgelat et Huzard, 1805b)⁵⁵. Tabourin, de la même manière, la range du côté des semences chaudes* majeures qu'il emploie de manière analogue et principalement à l'intérieur. Il cite pour exemple l'inappétence apyrétique, les indigestions, les coliques spasmodiques, le part languissant, la rétention d'urine spasmodique, l'anémie, etc. Il n'est cependant pas fait mention des propriétés et vertus propres au carvi (Tabourin, 1853)⁵⁶. A la fin du XIXe siècle, Ferrand indique que le carvi est utilisé comme condiment, notamment en Allemagne, et qu'il est carminatif* et stimulant mais ne cite aucun emploi thérapeutique précis (Ferrand, 1891)⁵⁷. Les principes actifs, isolés à la fin du XIXe siècle, sont la carvone et le carvène (Collin, 1903)⁵⁸. Kaufmann quelques années plus tard ne fait pas mention de cette plante dans son ouvrage.

Le carvi entrainait encore, il y a quelques années, dans la composition de tisanes en phytothérapie (ANSM, 2014). Il est encore largement utilisé en cuisine et est d'ailleurs souvent nommé à tort « cumin » (Blanchot).

⁵⁵ Bourgelat et Huzard, 1805. p.113

⁵⁶ Tabourin, 1853. p.312

⁵⁷ Ferrand, 1891. p.166

⁵⁸ Collin, 1903. p.257

Dénomination objet : Flacons de charbon décolorant végétal actif,
Flacon de charbon végétal,

N° d'inventaire musée : 2011.01.00110 ; 2011.01.00127 ;
2011.01.00125.b ;

Principe Actif : Charbon actif



Utilisé à des fins médicales depuis l'antiquité, le charbon actif est connu pour ses vertus absorbantes. Outre ses indications thérapeutiques, il a servi dans de nombreux domaines pour cette propriété (Chemviron Carbon). Lecoq et ses confrères, en 1850, en distinguent deux sortes que sont le charbon végétal ou charbon de bois et le charbon animal, issus principalement d'os mais aussi de sang ou autre matières animales (encore appelé noir d'os, noir animal,...). Ils lui reconnaissent à l'époque des vertus antiputrides et désinfectantes liées à son pouvoir absorbant, et l'indiquent à l'intérieur lors de dysenterie, de fièvre typhoïde, de typhus, etc. Cependant l'usage en application externe était, de leur temps, la voie la plus répandue. Ainsi ils soignaient les solutions de continuité en absorbant les gaz putrides et le pus, mais aussi les ulcères fétides lors de farcin, gangrène, crapaud*, eaux aux jambes* ou encore crevasses (Lecoq, *et al.*, 1850)⁵⁹. Kaufmann en 1910 l'emploie de même dans les atonies digestives, les indigestions chroniques avec ballonnement, l'empoisonnement par l'huile phosphorée, etc. Il indique le charbon animal comme étant substituable au charbon végétal réputé comme très bon décolorant et désinfectant (Kaufmann, 1910)⁶⁰.

Aujourd'hui encore le charbon actif continue d'être utilisé en thérapeutique, principalement lors de troubles digestifs ou d'intoxication.

⁵⁹ Lecoq *et al.*, 1850. p.243

⁶⁰ Kaufmann, 1910. p.149

Dénomination objet : Flacon d'huile de chaulmoogra

N° d'inventaire musée : 2011.01.00104

Principe Actif : /



L'huile de chaulmoogra est extraite à partir des graines d'une plante portant le même nom. Utilisée en médecine traditionnelle indienne depuis longtemps, elle n'a été que peu employée en médecine vétérinaire. La plupart des auteurs n'en font pas mention. Issermann a publié un article à son propos dans la semaine vétérinaire l'indiquant contre les formes sèches de démodécie canine (Issermann, 1927)⁶¹. Il en a été tout autrement en médecine humaine où le chaulmoogra fut utilisé avec succès pour traiter la lèpre, mais aussi les scrofules où autres maladies de la peau (Loiseau et Lyon, 1903)⁶² (Cottle, 1879)⁶³.

Cette huile se vend encore aujourd'hui en tant que cosmétique ou en aromathérapie.

⁶¹ Issermann, 1927. p.477

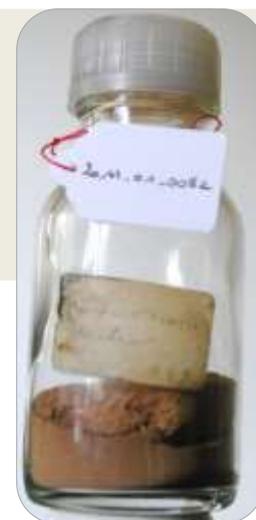
⁶² Loiseau et Lyon, 1903. p.249

⁶³ Cottle, 1879. p.968

Dénomination objet : Flacon de poudre d'écorce de chêne

N° d'inventaire musée : 2011.01.00082

Principe Actif : Acide tannique



L'écorce de chêne entrait dans la composition de certaines préparations astringentes* déjà à l'époque de Bourgelat (Bourgelat, 1765)⁶⁴. Delafond au milieu du XIXe siècle utilise la poudre d'écorce de chêne, aussi appelée tan, comme tonique*, astringente*, antiputride et antiseptique. Il indique que ses propriétés lui viennent de l'acide tannique et gallique qu'elle contient et décrit ce composé comme étant le meilleur succédané au quinquina pour l'époque. Etant peu chère et abondante, son usage était d'autant plus répandu en médecine vétérinaire. En application locale, elle permettait de stopper la gangrène en absorbant les liquides septiques, en breuvage, elle était utilisée pour traiter l'hydrohémie grâce à son pouvoir astringent*. Il mentionne aussi son usage en association avec de la racine de gentiane et de camomille (Delafond, 1844)⁶⁵. Le mélange de ces trois substances est appelé quinquina français. A l'école vétérinaire de Lyon, Lecoq et ses confrères s'accordent à en dépendre un tableau quasiment identique si ce n'est plus précis. Entrent alors dans les indications thérapeutiques : les anciennes plaies, les ulcères farcineux, et les eaux aux jambes* que l'on traite en appliquant la poudre dessus. De plus les décoctions à base de poudre d'écorce de chêne servaient en injection dans les trajets fistuleux, et à dissiper les engorgements* œdémateux. L'usage en interne était plus rare et était envisagé pour traiter les diarrhées séreuses et hématuries (en lavements), et en plus de l'hydrohémie déjà mentionnée par Delafond, la cachexie chez les ruminants (en breuvage) (Lecoq, *et al.*, 1850)⁶⁶. Tabourin ajoute que certains l'ont même employée dans le traitement des renversements de matrice chez la vache ou lors de décollement du sabot chez le cheval en bain de pieds(4)⁶⁷. L'écorce de chêne a également été utilisée en médecine humaine en application externe (Loiseau et Lyon, 1903)⁶⁸. Kaufmann au début du XXe siècle indique que l'écorce de chêne a les mêmes propriétés et usages que l'acide tannique qu'elle contient. L'acide tannique s'achète déjà sous forme pure à l'époque (Kaufmann, 1910)⁶⁹.

Aujourd'hui encore, l'acide tannique entre dans la préparation de certaines pommades utilisées en dermatologie ou en oto-rhino-laryngologie (VIDAL, 2014).

⁶⁴ Bourgelat, 1765 p.121

⁶⁵ Delafond, 1844. p.163

⁶⁶ Lecoq *et al.*, 1850. p.250

⁶⁷ Tabourin, 1853. p.188

⁶⁸ Loiseau et Lyon, 1903. p.154

⁶⁹ Kaufmann, 1910 p.316 et p.324

Dénomination objet : Flacon de chrysarobine

N° d'inventaire musée : 2011.01.00246

Principe Actif : Chrysarobine



Contenue dans la poudre de goa, la chrysarobine a été découverte en 1878 par Liebermann et Seidler. A cette époque, la poudre de goa, extraite d'une plante originaire du Brésil, *Andira arabara* Aguiar, est déjà utilisée depuis quelques années contre les affections cutanées d'origine parasitaire (Liebermann et Seidler, 1879)⁷⁰. Un peu plus tard Ferrand l'indique de la même manière contre les maladies de la peau en général et comme antiparasitaire (Ferrand, 1891)⁷¹. Kaufmann au début du XXe siècle précise que la chrysarobine est également présente dans la racine de rhubarbe. Il emploie ce composé contre l'eczéma chronique, l'herpès, le psoriasis et le pityriasis. Son usage est exclusivement externe du fait de sa toxicité lors qu'il est ingéré (diarrhée, vomissement, coliques, hématurie, albuminurie, etc.). Par oxydation, elle forme au contact de l'air un composé appelé acide chrysophanique, employé à l'époque de manière analogue (Kaufmann, 1910)⁷².

De nos jours, la chrysarobine n'est plus employée du fait de sa grande toxicité. De fortes réactions allergiques ainsi qu'une atteinte rénale peuvent être observées même lors d'applications cutanées (Académie de Médecine).

⁷⁰ Liebermann et Seidler, 1879. p.255-257

⁷¹ Ferrand, 1891. p.576

⁷² Kaufmann, 1910. p.223-224

Dénomination objet : Bocal de feuilles de Coca

N° d'inventaire musée : 2011.01.00157

Principe Actif : Cocaïne



Erythroxylon coca Lam. est une plante connue et cultivée depuis des siècles par les populations d'Amérique du Sud. Son emploi comme médicament en Europe ne remonte lui qu'au milieu du XIXe siècle. Ses feuilles furent alors notamment employées dans les affections de l'estomac, les troubles digestifs et les affections de la bouche. La cocaïne, son principal principe actif, est isolé en 1859 (Gosse, 1861)⁷³. En pharmacie humaine, les feuilles de coca sont encore recommandées au début du XXe siècle comme médicament d'épargne efficace dans les états adynamiques (maladies infectieuses graves, neurasthénies, cardiopathies...) ou encore comme sédatif contre les douleurs gastriques. Localement, elles semblent utiles en gargarismes contre les stomatites, angines et en lotion comme antiprurigineux (Loiseau et Lyon, 1903)⁷⁴. L'usage de cette plante en médecine vétérinaire n'est pas relaté dans les principaux ouvrages de matière médicale. Kaufmann ne la mentionne que comme plante dont est extraite la cocaïne (Kaufmann, 1910)⁷⁵.

Aujourd'hui en France, les extraits de coca sont encore retrouvés dans certains médicaments homéopathiques. Cependant les feuilles de coca et la cocaïne sont considérées comme stupéfiants et leur consommation est interdite (Funel, 1990).

⁷³ Gosse, 1861. p.3-5, p.57, p.113-118

⁷⁴ Loiseau et Lyon, 1903. p.167

⁷⁵ Kaufmann, 1910. p.601

Dénomination objet : Bocal de Feuilles de colchique ; Flacon de colchicine pure

N° d'inventaire musée : 2011.01.00212 ; 2011.01.00253

Principe Actif : Colchicine



Au XVIIIe siècle, Bourgelat nous donne la recette du vinaigre de colchique sans détailler les usages qu'il fait de la plante (Bourgelat et Huzard, 1805b)⁷⁶. Tabourin plus tard indique que le colchique d'automne, *Colchicum autumnale* L., encore appelée tue-chien, safran bâtard, safran des prés ou veilleuse, contient un principe actif appelé colchicine. Il est fait usage à son époque du bulbe ou des graines uniquement, bien que toutes les parties de la plante soient actives. Tabourin l'administre en électuaire, bols ou breuvages. Il reconnaît des propriétés purgatives, diurétiques, expectorantes, antiphlogistiques* et narcotiques à cette plante. Ces propriétés lui valent d'être utilisée contre l'hydropisie chez l'animal, la goutte et les rhumatismes chez l'homme. En Angleterre certains l'ont employé contre les rhumatismes chez le cheval, la pneumonie chez cette espèce également ou encore dans les affections ophtalmiques (Tabourin, 1853)⁷⁷. Kaufmann au début du XXe siècle ne fait usage que de la semence et ne l'emploie plus que comme diurétique lors d'hydropisie. Les autres indications donnant des résultats trop variables, il abandonne celles-ci, d'autant plus que d'autres substances semblent alors mieux convenir (Kaufmann, 1910)⁷⁸.

Aujourd'hui encore la colchicine entre dans la composition de certains médicaments indiqués contre la goutte chez l'homme (VIDAL, 2014).

⁷⁶ Bourgelat et Huzard, 1805. p.494

⁷⁷ Tabourin, 1853. p.694-696

⁷⁸ Kaufmann, 1910. p.741-744

Dénomination objet : Flacon de colophane

N° d'inventaire musée : 2011.01.00132

Principe Actif : Colophane



La colophane est la résine issue de l'essence de térébenthine. Bourgelat en distingue deux sortes, l'une que l'on obtient à partir de la térébenthine cuite, l'autre résultant de la distillation de celle-ci et qu'il appelle encore bray sec ou arrañçon. Il reconnaît la première comme apéritive, résolutive, détersive* et consolidante et l'utilise à l'intérieur comme à l'extérieur. La seconde est pour lui résolutive et digestive et entre principalement dans la confection d'emplâtres et d'onguents (Bourgelat, 1765)⁷⁹. Plus tard Tabourin l'utilise principalement de cette manière : une fois fondue elle adhère selon lui à la peau et est d'abord irritante puis résolutive. Réduite en poudre il l'emploie lors d'hémorragies capillaires ou pour soigner les plaies suppurantes (Tabourin, 1853)⁸⁰. Kaufmann n'en dresse pas de tableau particulier mais, dans ses écrits, la colophane apparaît comme excipient de certaines pommades et onguents (Kaufmann, 1910)⁸¹.

La colophane n'est plus employée en médecine de nos jours car reconnue toxique.

⁷⁹ Bourgelat, 1765 p.17

⁸⁰ Tabourin, 1853. p.705

⁸¹ Kaufmann, 1910. p.392, p.398 et p.178

Dénomination objet : Flacon de coloquinte

N° d'inventaire musée : 2011.01.00102

Principe Actif : Colocynthine, colocynthitine, citruline.



La coloquinte est déjà mentionnée dans les écrits de Bourgelat et indiquée par ce dernier comme purgatif ou encore comme traitement des ulcères vermineux (Bourgelat, 1765)⁸². Il s'agit en fait du fruit d'une plante que Delafond appelle *Cucumis colocynthis* L. et que Kaufmann appellera plus tard *Citrullus Colocynthis* L. Delafond et Lassaigue au milieu du XIXe siècle la décrivent comme un purgatif infidèle et très irritant ; ils ne recommandent pas son usage (Delafond et Lassaigue, 1853)⁸³. La pulpe de coloquinte contient d'après Colin de la colocynthine, de la colocynthitine et de la citruline (Collin, 1903)⁸⁴. Kaufmann est moins catégorique au début du XXe mais admet que la coloquinte est un purgatif drastique*, très énergique et fortement irritant. Elle augmente fortement les sécrétions biliaires selon lui, peut engendrer des coliques et serait diurétique selon certains. Elle entre alors dans la composition du bol purgatif pour le cheval et est employée pour traiter chez le porc et les carnivores la constipation, les obstructions intestinales et les hydropisies (Kaufmann, 1910)⁸⁵.

La coloquinte entre actuellement dans la composition de certains médicaments homéopathiques (VIDAL, 2014).

⁸² Bourgelat, 1765 p.56

⁸³ Delafond et Lassaigue, 1853. p.254

⁸⁴ Collin, 1903. p.239

⁸⁵ Kaufmann, 1910. p.457

Dénomination objet : Bocal de coques du levant

N° d'inventaire musée : 2011.01.00172

Principe Actif : Picrotoxine, ménispermine



La coque du levant n'est que peu mentionnée dans les ouvrages de matière médicale. Il s'agit du fruit d'un arbre du même nom, *Menispermum cocculus* L., originaire des Indes orientales. Au tout début du XIXe siècle, Virey l'emploie éventuellement pour « tuer les insectes du corps ». Pulvérisés, ces fruits servaient à enivrer ou empoisonner le poisson afin de le pêcher plus aisément. Virey déconseille cette pratique rendant le poisson dangereux à consommer (Virey, 1811)⁸⁶. Au milieu du XIXe, Lecoq et ses confrères indiquent que cette pratique est alors interdite par la loi. Les principes actifs de ces fruits sont connus, il s'agit de la picrotoxine et la ménispermine. Il n'en n'est plus fait usage en tant que médicament à cette époque (Lecoq, *et al.*, 1850)⁸⁷. Kaufmann au début du XXe siècle cite simplement la coque du levant comme excitant neuromusculaire, mais n'en fait aucun usage (Kaufmann, 1910)⁸⁸. D'ailleurs aucun usage médical, semble-t-il, n'en a été fait depuis.

⁸⁶ Virey, 1811. p.88

⁸⁷ Lecoq, *et al.* 1850. p.312

⁸⁸ Kaufmann, 1910. p.686

Dénomination objet : Flacon de delphine 1g

N° d'inventaire musée : 2011.01.00069

Principe Actif : Delphine



La delphine est extraite de la semence de staphisaigre, *Delphinium staphisagria* L. Cette substance a été découverte en 1819 par Feneuille et Lassaigue et fut principalement employée par la suite comme vomitif et antiparasitaire externe (Guerrero, 1957)⁸⁹. Lelong indique en 1846 que son usage est, en médecine humaine, uniquement externe. Il nous précise que la delphine n'est pas employée en médecine vétérinaire à l'époque. Il la décrit comme purgative, très irritante, anthelminthique et anti-pédiculaire (Lebas et Lelong, 1846)⁹⁰. A cette même période, son pouvoir toxique est déjà connu et il est conseillé de prendre des précautions lors de son emploi. Quelques années plus tard Tabourin relate ses effets chez le chien (vomitif et purgatif drastique*), l'utilise en externe pour traiter vermine, poux et gales. L'usage de la delphine en médecine vétérinaire reste restreint. Tabourin met en garde contre un risque d'intoxication par absorption, même cutanée, et relate une action supposée sur le système nerveux (Tabourin, 1853)⁹¹. Enfin Kaufmann au début du XXe en dresse un tableau plus précis mais presque identique et les indications restent les mêmes ; la delphine est de surcroît utilisée pour lutter contre l'hydropisie, l'anasarque, les rhumatismes, les névralgies ou encore les palpitations cardiaques (Kaufmann, 1910)⁹².

La delphine n'est plus employée de nos jours, probablement à cause de sa forte toxicité.

⁸⁹ Guerrero, 1957. p.210

⁹⁰ Lebas et Lelong, 1846. p.439

⁹¹ Tabourin, 1853, p.598

⁹² Kaufmann, 1910. p.77

Dénomination objet : Flacons contenant de la digitaline cristallisée ; Flacon de digitale (poudre vétérinaire)

N° d'inventaire musée : 2011.01.00042 ; 2011.01.00094
2011.01.00029

Principe Actif : Digitaline



Extraite à partir de la digitale pourprée, *Digitalis purpurea* L., la digitaline a été découverte au milieu du XIXe siècle par Leroyer. Tabourin à cette époque reconnaît à la digitaline des propriétés toniques* cardiovasculaires (traitement des affections du cœur et des vaisseaux avec chute de la tension artérielle et baisse de la contractilité cardiaque), antifébriles (traitement de la fièvre), diurétiques (traitement des épanchements d'origine cardiaque surtout), vasoconstrictrices (traitement des hémorragies) (Tabourin, 1853)⁹³. D'après Kaufman, la digitaline était également utilisée comme moyen diagnostique de la péricardite traumatique chez les ruminants. Principalement administrée par voie orale sous forme d'électuaires, de bols ou de breuvages, elle était utilisée dans quasiment toutes les espèces d'animaux. La littérature de l'époque rapporte également la pratique peu répandue d'un usage externe sous forme de teinture ou de cataplasme pour guérir les zones œdématisées ou encore comme collyre. Cette substance était déjà reconnue à l'époque comme toxique et irritante pour les muqueuses (notamment intestinales lors d'administration par voie orale), et donc contre-indiqué en cas d'affections digestives (Kaufmann, 1910)⁹⁴.

De nos jours des dérivés de la digitaline (essentiellement la digoxine) continuent d'être employés en médecine (humaine et vétérinaire) pour lutter contre les affections cardiaques, et notamment dans le traitement des arythmies supra-ventriculaires (Chetboul, 2012)⁹⁵.

⁹³ Tabourin, 1853. p.396

⁹⁴ Kaufmann, 1910. p.762

⁹⁵ Chetboul, 2012. diapo 43

Dénomination objet : Flacon d'éséridine

N° d'inventaire musée : 2011.01.00255

Principe Actif : Éséridine



L'éséridine est l'un des alcaloïdes contenus dans la fève de calabar ou éséré, *physostigma venenosum* Balf. Cette dernière a été importée en Europe en 1854, reconnue toxique à l'époque, elle était utilisée par certaines populations d'Afrique centrale lors d'épreuves judiciaires. Ainsi, l'accusé ingérait la graine ; s'il survivait au poison il était reconnu innocent et relâché ; dans le cas contraire jugement et sentence suivaient (Lopes, 1864)⁹⁶. L'éséridine a été isolée en 1888 par Boehringer. Hérail, au tout début du XXe siècle, indique la fève de calabar dans les affections oculaires, pour contracter les pupilles. Il précise que certains l'ont expérimentée contre le tétanos, la chorée ou encore l'épilepsie mais sans résultat. A l'époque, elle est connue pour ses effets purgatifs mais n'est pas employée pour cette indication (Hérail, 1900)⁹⁷. Une dizaine d'années plus tard, Kaufmann précise que l'éséridine agit de manière similaire à l'ésérine mais présente une toxicité moindre. Il l'emploie pour obtenir une évacuation abondante, lors d'atonies digestives, de constipation, mais aussi pour soigner les paralysies et les fièvres vitulaires pour son action sur le système nerveux. Il assure obtenir grâce à l'éséridine un excellent retour de la rumination (Kaufmann, 1910)⁹⁸.

L'éséridine ne semble plus être employée de nos jours, cependant l'ésérine est encore utilisée chez l'homme lors de constipation ou de dyspepsie (VIDAL, 2014) et en particulier chez le chat pour lever les obstructions intestinales liées à l'ingestion de poils (Med'Vet).

⁹⁶ Lopes, 1864. p.9-12

⁹⁷ Hérail, 1900 p.432-434

⁹⁸ Kaufmann, 1910. p.476-477

Dénomination objet : Bocal de poudre d'eucalyptus ; Bocal d'eucalyptus pulvérisé ; Bocal de feuilles d'eucalyptus

N° d'inventaire musée : 2011.01.00151 ; 2011.01.00168 ; 2011.01.00219

Principe Actif : Eucalyptol, acide gallique, acide tannique



Il n'est pas fait mention de l'eucalyptus dans les ouvrages et références de matière médicale consultés. L'eucalyptus a été découvert par les occidentaux à la toute fin du XIXe siècle. De là, plusieurs observations ont été menées et Gimbert y consacre un ouvrage en 1870. L'eucalyptus jouit selon lui de nombreuses propriétés et est utile par exemple pour lutter contre les affections pulmonaires, l'asthme, les algies, le tétanos réflexe, les convulsions, les spasmes, la chorée, la coqueluche, etc. Du fait de son élimination urinaire, il propose de l'employer contre les affections vésicales et pour faciliter l'élimination de l'urée. Il le dit antiseptique et fébrifuge, utile dans les fièvres intermittentes (Gimbert, 1870)⁹⁹. L'eucalyptus contient, d'après Héraud, de l'eucalyptol, de l'acide tannique et gallique (Héraud, 1875)¹⁰⁰. Il n'en est pas fait mention en médecine vétérinaire à l'époque.

Aujourd'hui l'eucalyptus entre dans la composition de préparations contre les affections respiratoires aussi bien en médecine humaine (VIDAL, 2014) que vétérinaire (Med'Vet).

⁹⁹ Gimbert, 1870. p.69-71

¹⁰⁰ Héraud, 1875. p.212

Dénomination objet : Flacons d'euphorbe pulvérisée

N° d'inventaire musée : 2011.01.00081 ; 2011.01.00200

Principe Actif : Euphorbone



L'euphorbe, comme médicament, désigne une gomme-résine extraite de plusieurs plantes du genre *Euphorbia* L. Bourgelat décrit ce composé comme un purgatif violent et dangereux ; il est résolutif*, âcre et actif. Il l'emploie dans le traitement de la carie (Bourgelat, 1765)¹⁰¹. Un siècle plus tard Delafond indique qu'il s'agit d'un mauvais purgatif, probablement à cause de sa toxicité élevée (Delafond, 1844)¹⁰². Celle-ci a été étudiée de manière quantitative par Orfila au milieu du XIXe siècle qui rapporte que 16 grammes de poudre d'euphorbe ingérés suffisent à tuer un chien de taille moyenne et que 8 grammes introduits dans la cuisse d'un même animal entraînent sa mort dans les 36 heures qui suivent (Orfila, 1843)¹⁰³. L'euphorbe n'est donc plus utilisée en interne à cette période. A l'extérieur, sa poudre est un puissant sternutatoire pouvant aller jusqu'à provoquer l'épistaxis. L'euphorbe est irritante et provoque une rubéfaction et une vésication si elle est appliquée sur la peau, elle est aussi reconnue comme un épispastique des plus énergiques. De par ses propriétés, sa poudre entre dans la confection de préparations vésicantes, antipsoriques, de charges fortifiantes* et résolutive (Lecoq, *et al.*, 1850)¹⁰⁴. Tabourin met en garde les vétérinaires la manipulant, en particulier lors de la préparation de la poudre qui peut s'avérer dangereuse. Elle entre dans le traitement des plaies et ulcères atones, des dartres* et des gales. Vallon a même utilisé la poudre pour provoquer la miction lors de rétention urinaire chez le cheval en insufflant une petite quantité dans l'urètre de ce dernier. Tabourin la recommande également en insufflation pituitaire lors d'asphyxie, de syncope, d'atonie de la membrane du nez ou de collection dans les sinus (Tabourin, 1853)¹⁰⁵. A la fin du XIXe début du XXe siècle, Ferrand indique que l'euphorbe n'est que peu utilisé en médecine humaine et réservé principalement à l'usage vétérinaire (Ferrand, 1891)¹⁰⁶, Lyon et Loiseau l'emploient uniquement dans le traitement des verrues (Loiseau et Lyon, 1903)¹⁰⁷. En médecine vétérinaire à cette époque, Kaufmann en dépeint un tableau presque identique (Kaufmann, 1910)¹⁰⁸. Son principal principe actif connu à l'époque est l'euphorbone (Collin, 1903)¹⁰⁹.

¹⁰¹ Bourgelat, 1765. p.20

¹⁰² Delafond, 1844. p.236

¹⁰³ Orfila, 1843. p.102

¹⁰⁴ Lecoq, *et al.*, 1850. p.478

¹⁰⁵ Tabourin, 1853. p.213

¹⁰⁶ Ferrand, 1891. p.315

¹⁰⁷ Loiseau et Lyon, 1903. p.205

¹⁰⁸ Kaufmann, 1910. p.394

¹⁰⁹ Collin, 1903. p.508

Dénomination objet : Bocal de Semences de Fenugrec

N° d'inventaire musée : 2011.01.00220

Principe Actif : Trigonelline



De nos jours il n'est plus fait usage de l'euphorbe en thérapeutique.

Egalement appelé sénégrain, le fenugrec, *Trigonella foenum graecum* L., est une plante originaire d'Asie. Bourgelat indique au XVIIIe siècle que seules les graines sont employées en médecine, le reste de la plante constituant par ailleurs un bon fourrage pour les animaux. Ces graines seraient selon lui utiles contre la dysentérie, et faciliteraient l'engraissement des animaux. Il compare cette semence aux graines de lin et l'indique dans tous les cas où celle-ci peuvent être employées (cf. fiche lin) (Bourgelat et Huzard, 1805b)¹¹⁰. Un siècle plus tard, Lecoq indique simplement que cette plante est utilisée comme nourriture de l'homme en Orient et en Grèce. Il ne fait aucune mention de son usage en tant que médicament (Lecoq, *et al.*, 1850)¹¹¹. Ferrand à la fin du XIXe siècle indique que le fenugrec serait aphrodisiaque, cependant il n'entre dans la composition que de quelques préparations qui sont à l'époque presque totalement abandonnées (Ferrand, 1891)¹¹². Herlant à la même période précise que le fenugrec entre dans la composition de l'onguent d'Althéa et qu'il servait autrefois en cataplasme ou en infusion huileuses sans en préciser les indications. Le fenugrec sert alors de condiment en Inde, il entre d'ailleurs dans la composition du curry (Herlant, 1892)¹¹³.

De nos jours, le fenugrec a retrouvé sa place en thérapeutique. Outre son usage en phytothérapie, il entre en particulier dans la composition de médicaments contre le diabète (VIDAL, 2014) (ANSM, 2014) (Med'Vet).

¹¹⁰ Bourgelat et Huzard, 1805 p.152

¹¹¹ Lecoq, *et al.* 1850. p.1104

¹¹² Ferrand, 1891. p.325

¹¹³ Herlant, 1892. p.230-231

Dénomination objet : Bocal de rhizome de fougère mâle

N° d'inventaire musée : 2011.01.00144

Principe Actif : Filmarone



La fougère mâle a probablement été le vermifuge indigène le plus anciennement connu. Bourgelat emploie à cet effet le rhizome mélangé à de l'eau (Bourgelat et Huzard, 1805b) ¹¹⁴. Tabourin à son époque indique que cette substance est principalement utilisée sous forme de poudre en médecine vétérinaire. Avec celle-ci, il constitue des bols, électuaires et breuvages vermifuges, particulièrement actifs sur le ténia mais également sur les autres helminthes. C'est pour lui l'un des meilleurs vermifuges de l'époque (Tabourin, 1853) ¹¹⁵. Kaufmann indique que le principe actif contenu dans le rhizome de fougère mâle est la filmarone. Il garantit l'innocuité de cette plante et lui accorde des propriétés stomachiques*, apéritives, emménagogues et toniques* efficaces dans l'anémie et l'inappétence. Il préconise l'emploi d'un purgatif comme l'aloès ou le séné dans les trois à six heures suivant le traitement vermifuge. Le ténia n'étant pas toujours tué par le produit mais seulement affaibli, le purgatif permet son expulsion dans tous les cas (Kaufmann, 1910) ¹¹⁶.

La filmarone n'est plus utilisée de nos jours, cependant la fougère mâle reste employée en homéopathie (VIDAL, 2014).

¹¹⁴ Bourgelat et Huzard, 1805. p.441

¹¹⁵ Tabourin, 1853. p.718

¹¹⁶ Kaufmann, 1910. p.106

Dénomination objet : Bocal de résine de gaiac

N° d'inventaire musée : 2011.01.00207

Principe Actif : Gayacine



Orthographié tantôt gaïac, tantôt gayac, cet arbre des Antilles, *Guaiacum officinale* L., fournit une résine employée déjà par Bourgelat au XVIIIe siècle. Ce dernier le nomme Bois saint et l'utilise comme diurétique, pour faire transpirer, dans plusieurs maladies de la peau, mais aussi dans le farcin, la gale des moutons et pour renforcer leur laine. Il utilise soit le bois en copeau soit directement la résine qui est plus incisive* (Bourgelat et Huzard, 1805b)¹¹⁷. Au milieu du XIXe siècle, Lecoq et son équipe l'indiquent comme sudorifique*, dépuratif et fondant* efficace dans le farcin, les rhumatismes et les maladies de la peau. Selon eux, le principe actif contenu dans la résine est la gaïacine. Cependant, à leur époque, ce médicament semble rarement utilisé en médecine vétérinaire (Lecoq, *et al.*, 1850)¹¹⁸. A la fin du XIXe, Ferrand semble l'employer encore en médecine humaine comme stimulant, diaphorétique et léger diurétique (Ferrand, 1890)¹¹⁹. On ne retrouve pas ce composé chez Kaufmann au début du XXe siècle.

Le gaïac ne semble plus être employé aujourd'hui en thérapeutique actuelle mais trouve encore une place en médecine traditionnelle (phytothérapie) et dans la branche paramédicale (dentifrice, parfumerie) (Compléments-alimentaires.com).

¹¹⁷ Bourgelat et Huzard, 1805. p.160

¹¹⁸ Lecoq, *et al.*, 1850. p.561

¹¹⁹ Ferrand, 1890. p.254

Dénomination objet : Flacons de chlorhydrate de gelsemine

N° d'inventaire musée : 2011.01.00048 et 2011.01.00049

Principe Actif : Gelsemine



La gelsemine est l'un des principaux alcaloïdes retrouvés dans le jasmin jaune, *Gelsemium sempervirens* (L.) J.St.-Hil. Son nom apparaît vers la deuxième moitié du XIXe siècle dans les traités de pharmacie. Cependant, si à l'époque son fort pouvoir toxique est déjà connu (il est fait mention dans l'union pharmaceutique de 1882 qu'une dose de 8mg injectés sous la peau pouvait tuer un chat en une heure et demi), ses propriétés médicinales ne sont que peu ou pas évoquées (Wormley, 1882)¹²⁰. Dans les écoles d'Alfort et de Lyon, à cette époque, le jasmin jaune n'est encore considéré que comme plante d'ornement (Rodet et Baillet, 1872)¹²¹. Il faudra en effet attendre la fin du XIXe siècle voire le début du XXe pour la retrouver parmi les médicaments. Elle est employée alors sous forme de teintures, de pilules, d'injection hypodermique ou encore de collyre (Ferrand, 1891)¹²². Ses principales indications seront le traitement de la douleur et en particulier les névralgies faciales ou dentaires (Loiseau et Lyon, 1903)¹²³.

De nos jours, la gelsemine est connue pour ses propriétés anti-névralgiques, antalgiques, bronchodilatatrices, sédatives, anxiolytiques ou encore antispasmodiques (Venard, 2008)¹²⁴. Les mécanismes d'action font encore l'objet de recherches et restent peu connus. Il existe actuellement quelques préparations en médecine humaine à base de teinture de *Gelsemium sempervirens* (L.) J.St.-Hil., en grande partie sous forme de médicaments homéopathiques.

¹²⁰ Wormley, 1882. p.390-392

¹²¹ Rodet et Baillet, 1872. p.518

¹²² Ferrand, 1891. p.348

¹²³ Loiseau et Lyon, 1903. p.227

¹²⁴ Venard, 2008. p.49-53

Dénomination objet : Bocal de Gingembre noir

N° d'inventaire musée : 2011.01.00165

Principe Actif : Gingembre



Le gingembre est la racine d'*Amomum Zingiber* L. selon Bourgelat. Cette plante est originaire de Chine et d'Inde. Elle est très chaude* et aromatique* et très employée à son époque par les maréchaux. Bourgelat met d'ailleurs en garde contre un usage abusif car le gingembre est très irritant et peut s'avérer néfaste en cela. Il l'emploie en breuvage ou en lavement lors de troubles digestifs, mélangé à du vinaigre, dans les maladies contagieuses et cachectiques du bétail (angines, péripneumonie catarrhale). Son pouvoir sialagogue le fait employer comme masticatoire*. Les maquignons l'utilisent à l'époque également pour lever la queue de leurs chevaux lors des défilés, en leur mettant un bout de gingembre dans l'anus (Bourgelat et Huzard, 1805b)¹²⁵. Tabourin au milieu du XIXe siècle indique que le gingembre serait en fait le rhizome de *Zingiber officinalis* Roscoe. Il l'utilise comme le clou de girofle et la noix de muscade (atonie digestives, sialagogue, atonie utérine, etc.). A son époque, la pratique des maquignons est a priori abandonnée (Tabourin, 1853)¹²⁶. A la fin du XIXe siècle, en pharmacie humaine, Ferrand indique le gingembre comme excitant, sialagogue, aphrodisiaque, stomachique*, carminatif* et diaphorétique. Il le préconise en cataplasme comme révulsif (Ferrand, 1891)¹²⁷. Kaufmann, lui, n'en fait pas mention dans ses écrits.

Le gingembre entre actuellement encore dans la composition de certaines spécialités pharmaceutiques, que ce soit en médecine humaine (VIDAL, 2014) ou vétérinaire (Med'Vet) comme tonique* digestif.

¹²⁵ Bourgelat et Huzard, 1805. p.166

¹²⁶ Tabourin, 1853. p.321

¹²⁷ Ferrand, 1891. p.352

Dénomination objet : Bocal de Gluten de maïs

N° d'inventaire musée : 2011.01.00203

Principe Actif : Gluten



Le gluten n'est pas mentionné comme médicament dans la plupart des ouvrages consultés. Il a été mis en évidence au milieu du XVIIIe siècle par Baccaria et Kessel-Meyer. Une des rares indications thérapeutiques de ce composé a été la glycosurie. En effet Peyrat rapporte, au milieu du XIXe siècle, qu'un régime glutineux permet d'améliorer la glycosurie (Peyrat, 1854)¹²⁸.

Le gluten n'est plus aujourd'hui employé en thérapeutique.

¹²⁸ Peyrat, 1854. p.5 et p.35

Dénomination objet : Bocal de Gomme adragante

N° d'inventaire musée : 2011.01.00202

Principe Actif : Adragantine



La gomme adragante était déjà utilisée par Bourgelat au milieu du XVIIIe siècle comme tempérant et adoucissant* pour envelopper et amortir l'effet de certaines substances trop actives (Bourgelat, 1765)¹²⁹. Tabourin, un siècle plus tard, la range parmi les gommes insolubles et indique qu'elle est extraite d'un arbrisseau originaire d'Asie, *Astragalus verus* Olivier. Le principe actif en serait l'adragantine. Selon les avis, elle contiendrait ou non de l'arabine. Concernant ses usages et effets, il désigne les gommes de manière générale et les emploie comme émoullient. Elles calment les surfaces enflammées et les inflammations des muqueuses en les lubrifiant et les protégeant. Elles seraient également entre autre antipyrétiques, diurétiques et adoucissantes* lors d'administration en nature dans le sang. Tabourin les emploie encore contre la diarrhée aiguë, les empoisonnements, ou dans les affections respiratoires suraiguës sous forme de tisanes gommées. Leur prix reste élevé à l'époque, l'usage externe reste plus rare (Tabourin, 1853)¹³⁰. Au début du XXe siècle, Kaufmann ne mentionne l'usage des gommes que de manière générale sans en détailler les différentes sortes. Il est quasiment en accord avec son prédécesseur mais indique qu'il n'y a pas ou très peu d'absorption digestive des gommes et que de ce fait leur action dans les bronches, les reins et la vessie reste limitée. Il fait mention de l'usage des gommes lors de l'allaitement pour faciliter la digestion du lait auquel elles sont mélangées. A l'extérieur elles sont selon lui d'un bon intérêt contre les brûlures, les plaies et les conjonctivites (Kaufmann, 1910)¹³¹.

Certaines gommes sont encore employées aujourd'hui dans la fabrication de médicaments, la gomme adragante n'apparaît cependant plus parmi celles-ci (VIDAL, 2014) (ANSM, 2014).

¹²⁹ Bourgelat, 1765. p.31 et 98

¹³⁰ Tabourin, 1853. p.116

¹³¹ Kaufmann, 1910. p.260

Dénomination objet : Flacon de Gomme ammoniacque

N° d'inventaire musée : 2011.01.00079

Principe Actif : /



La gomme ammoniacque, utilisée en médecine traditionnelle dès l'antiquité, est la sève extraite du *Dorema ammoniacum* D. Don (Dujardin-Beaumetz, 1885)¹³². Au milieu du XVIIIe siècle, Robinet lui reconnaît des propriétés béchiques*, adoucissantes*, incisives*, vulnéraires, et résolutes. Il l'emploie à l'intérieur pour traiter le farcin, pour lutter contre les embarras squirrheux des viscères et à l'extérieur comme émollient résolutif* et maturatif pour soigner les tumeurs dures et squirrheuses (Robinet, 1777)¹³³. Bourgelat en fait usage sous forme d'emplâtres qui amollissent, atténuent, digèrent et résolvent (Bourgelat, 1765)¹³⁴. Un siècle plus tard, à l'école royale vétérinaire d'Alfort, la gomme ammoniacque n'est plus utilisée. Outre son prix élevé, ses effets sont décrits comme incertains par Delafond (Delafond, 1844)¹³⁵. À Lyon à la même époque, elle ne semble pas être plus utilisée, on lui préfère l'assa-foetida, aux propriétés analogues (Lecoq, *et al.*, 1850)¹³⁶. À la fin du XIXe siècle, Dujardin-Beaumetz dans son traité de thérapeutique commente les propriétés reconnues jusqu'alors de la gomme ammoniacque. Il conclut que si ses propriétés antispasmodiques et expectorantes sont vraisemblables, il n'en est rien de ses prétendues caractéristiques résolutes et emménagogues et qu'en aucun cas elle ne saurait faire régresser les tumeurs viscérales ou résoudre les engorgements* viscéraux inflammatoires chroniques. Concernant son usage local, il reste prudent quant à sa réelle efficacité (Dujardin-Beaumetz, 1885)¹³⁷. Enfin au début du XXe, Kaufmann est en accord avec cela, outre les actions antispasmodiques et expectorantes, il la prétend diurétique, et indique qu'elle entrerait dans la composition d'un mastic employé pour réparer les sabots des chevaux (Kaufmann, 1910)¹³⁸.

La gomme ammoniacque ne semble plus être utilisée en médecine humaine ou vétérinaire actuellement.

¹³² Dujardin-Beaumetz, 1885. p.831

¹³³ Robinet, 1777. p.225

¹³⁴ Bourgelat, 1765. p.24

¹³⁵ Delafond, 1844. p.377

¹³⁶ Lecoq, *et al.*, 1850. p.234

¹³⁷ Dujardin-Beaumetz, 1885. p.832

¹³⁸ Kaufmann, 1910. p.662

Dénomination objet : Bocal de Gomme arabique

N° d'inventaire musée : 2011.01.00208

Principe Actif : Arabine



Bourgelat au XVIIIe siècle emploie la gomme arabique comme adoucissant*, pour réduire les irritations, contre les eaux aux jambes*, les dartres*, les gales, les affections du tube digestif (diarrhée, épreintes*,...), mais encore contre les inflammations de la gorge, la dysurie ou l'hématurie. Il tire cette gomme de plusieurs espèces d'arbrisseaux appartenant au genre *Acacia* Mill. Il l'utilise également pour modérer les effets de médicaments trop actifs (Bourgelat et Huzard, 1805b)¹³⁹. Tabourin un siècle plus tard la range parmi les gommes solubles et la nomme encore gomme blanche ou gomme turcique. Il l'utilise comme les gommes de manière générale (voir fiche gomme adragante), et en particulier en association avec des sels astringents*, de la colophane ou des tannins pour stopper les hémorragies capillaires et l'épistaxis (Tabourin, 1853)¹⁴⁰. Kaufmann au début du XXe indique que la gomme arabique est surtout employée comme excipient dans les bols, pilules et électuaires (Kaufmann, 1910)¹⁴¹.

La gomme arabique est encore utilisée aujourd'hui comme excipient dans certains médicaments (VIDAL, 2014).

¹³⁹ Bourgelat et Huzard, 1805. p.171

¹⁴⁰ Tabourin, 1853. p.115

¹⁴¹ Kaufmann, 1910. p.261

Dénomination objet : Bocal de gomme copal dure

N° d'inventaire musée : 2011.01.00093

Principe Actif : /



La gomme copal ne fut pas très usitée en thérapeutique, Bourgelat la mentionne à une seule reprise dans son traité de matière médicale en tant que détersif* irritant (Bourgelat, 1765)¹⁴². Elle a été employée notamment comme vernis. Elle est constituée de la résine extraite à partir de plusieurs espèces d'arbres (Pomet, 1694)¹⁴³. Dans les écrits les plus récents il est fait mention de *Trachylobium verrucosum* Hayne (Dorvault et Würtz, 1898)¹⁴⁴.

¹⁴² Bourgelat, 1765. p.202

¹⁴³ Pomet, 1694. p.271

¹⁴⁴ Dorvault et Würtz, 1898. p.802

Dénomination objet : Bocal de gomme gutte

N° d'inventaire musée : 2011.01.00160

Principe Actif : Acide cambogique



La gomme gutte est extraite d'un arbre que Bourgelat nomme mangoustan camboge (*Cambogia gutta* L.). Ce composé est selon lui un puissant purgatif, employé à son époque uniquement chez les petits animaux. Certains l'utilisent aussi pour lutter contre la pourriture* du mouton (Bourgelat et Huzard, 1805b)¹⁴⁵. Tabourin, un siècle plus tard, explique que cette gomme peut être extraite de plusieurs arbres de la famille des guttifères (dont *Stalagmitis cambogioides* Murray et *Garcinia cambogia* Desr.). A son époque la gomme gutte est encore quelques fois employée à des fins similaires, mais ne semble pas être très répandue. Il lui reconnaît également un pouvoir diurétique (Tabourin, 1853)¹⁴⁶. Kaufmann encore plus tard indique que la gomme gutte proviendrait de deux arbres seulement : *Garcinia morella* Desr. et *Garcinia hanburyi* Hook., et que le principe actif de ce composé serait l'acide cambogique, issu de la résine qu'elle contient. C'est pour lui un purgatif drastique* très irritant entraînant également des vomissements chez les carnivores domestiques. Il propose son emploi aussi pour soigner les plaies ; la gomme gutte serait pour lui cicatrisante. L'inconvénient qu'il y trouve est la grande variabilité de la teneur en principe actif dans le produit, ce qui entraîne des discussions à l'époque sur les doses à administrer (Kaufmann, 1910)¹⁴⁷.

La gomme gutte n'est plus employée aujourd'hui en médecine actuelle.

¹⁴⁵ Bourgelat et Huzard, 1805. p.173

¹⁴⁶ Tabourin, 1853. p.648

¹⁴⁷ Kaufmann, 1910. p.455

Dénomination objet : Bocal de gomme Sénégal

N° d'inventaire musée : 2011.01.00095

Principe Actif : /



Aussi appelée gomme rousse ou gomme rouge, la gomme du Sénégal est extraite à partir de plusieurs arbres du genre *Acacia* Mil., elle est très proche de la gomme arabique (Tabourin, 1853)¹⁴⁸. C'est un émollient. Kaufmann la recommande lors de diarrhée, d'inflammation gastro-intestinale, d'empoisonnement. Il l'indique également en application locale sur les plaies, brûlures et lors de conjonctivite (Kaufmann, 1910)¹⁴⁹.

La gomme du Sénégal ne semble plus être utilisée en médecine actuelle.

¹⁴⁸ Tabourin, 1853. p.116

¹⁴⁹ Kaufmann, 1910. p.254

Dénomination objet : Bocal d'écorce de grenadier en poudre

N° d'inventaire musée : 2011.01.00158

Principe Actif : Pelletierine, iso-pelletierine



Bourgelat n'employait du grenadier que les fruits et les fleurs, respectivement comme rafraichissant, adoucissant* et comme astringent* (Bourgelat et Huzard, 1805b)¹⁵⁰. L'usage de l'écorce de grenadier et plus précisément de l'écorce de racine de grenadier, n'a vu le jour qu'au début du XIXe siècle grâce à Lebas qui publia ses expériences en 1824. De là, l'écorce de racine de grenadier devient un très bon anthelminthique et ténifuge (Lemoine-Catel, 1833)¹⁵¹. Tabourin et Kaufmann l'utilisent toujours de la sorte, mais ce dernier indique qu'en médecine des animaux il reste peu employé à cause de son prix élevé (Tabourin, 1853)¹⁵². Les principes actifs qu'il contient sont, selon Kaufmann, la pelletierine et l'iso-pelletierine. A son époque les sels de ces deux composés sont employés à des fins similaires. Leur toxicité a également été mise en évidence (Kaufmann, 1910)¹⁵³.

Il n'est plus fait usage actuellement de ce composé en thérapeutique à cause de sa toxicité (Dangoumau, 2006)¹⁵⁴.

¹⁵⁰ Bourgelat et Huzard, 1805. p.177

¹⁵¹ Lemoine-Catel, 1833, p.651

¹⁵² Tabourin, 1853. p.720

¹⁵³ Kaufmann, 1910. p.103

¹⁵⁴ Dangoumau, 2006. p.256

Dénomination objet : Flacon contenant du succinate double de TDAE et hordénine

N° d'inventaire musée : 2011.01.00041

Principe Actif : Hordénine



L'hordénine est un alcaloïde découvert en 1906 et extrait du touraillon de l'orge (germes d'orge séchés à la touraille). Elle apparaît en médecine vétérinaire dans les années 1910. Elle était utilisée dans le traitement des diarrhées chez le chien, le chat et le veau. Sa faible toxicité et ses propriétés antibactériennes lui valaient d'être utilisée chez l'homme dans le traitement de la fièvre typhoïde au début du XXe siècle (Wanda Caussé, 1915)¹⁵⁵ (Martinet, 1910)¹⁵⁶. Avant sa découverte, Robinet reconnaissait à l'orge déjà au XVIIIe siècle des « vertus résolutes et digestives » et par ses propriétés « tempérantes, rafraichissantes, adoucissantes* et émoussantes » il diminuait « l'ardeur* trop grande des humeurs » (Robinet, 1777)¹⁵⁷. Concernant le « TDAE », aucun des ouvrages de référence consultés ne fait mention d'un composé portant ce nom. Il s'agit peut-être d'une erreur ou d'un sigle non conventionnel à l'époque.

Aujourd'hui l'hordénine n'apparaît plus dans la littérature de médecine vétérinaire ou humaine. Son emploi semble avoir été abandonné.

¹⁵⁵ Wanda Caussé, 1915. p.8

¹⁵⁶ Martinet, 1910. 45, p.541

¹⁵⁷ Robinet, 1777. p.138 et p.347

Dénomination objet : Flacon d'hydrastine cristallisée

N° d'inventaire musée : 2011.01.00067

Principe Actif : Hydrastine



L'hydrastine est un alcaloïde extrait d'une plante appelée *Hydrastis canadensis* L. et découvert en 1851 par Alfred Durand (Durand, 1851)¹⁵⁸. L'hydrastine a été utilisée dès la deuxième moitié du XIXe siècle pour traiter certaines formes de dyspepsie, des affections cutanées scrofuleuses ou encore les engorgements* ganglionnaires (Deschamps d'Avallon, 1868)¹⁵⁹. A la fin du XIXe, Ferrand la décrit comme tonique*, fébrifuge et diurétique ; il l'emploie contre les fièvres intermittentes et le typhus chez l'homme et aussi pour provoquer des contractions utérines (Ferrand, 1891)¹⁶⁰.

Quelques années plus tard, ses indications ne semblent plus être les mêmes. Loiseau l'utilise notamment comme hémostatique interne et pour lutter principalement contre les métrorragies, ménorragies et l'hémoptysie. Il en décrit même une action hémostatique préventive (Loiseau et Lyon, 1903)¹⁶¹. En ce qui concerne la médecine vétérinaire, le seul à mentionner ce principe actif est Kaufmann ; il en dépeint un tableau similaire et l'utilise chez le cheval, la vache et le chien par voie orale ou en injection. L'hydrastine lui sert contre les hémorragies, congestions et inflammations utérines mais aussi des autres organes abdominaux, contre la fièvre pétéchiale du cheval, l'hématurie, etc. (Kaufmann, 1910)¹⁶².

Aujourd'hui l'hydrastine n'est présente que dans les traitements homéopathiques à base d'*Hydrastis canadensis* (VIDAL, 2014).

¹⁵⁸ Durand, 1851. p.112

¹⁵⁹ Deschamps d'Avallon, 1868. p.835

¹⁶⁰ Ferrand, 1891. p.837

¹⁶¹ Loiseau et Lyon, 1903. p.244

¹⁶² Kaufmann, 1910. p.791

Dénomination objet : Flacon de lichénine cristallisée

N° d'inventaire musée : 2011.01.00037

Principe Actif : Lichénine



La lichénine a été isolée à du lichen d'Islande par Varry Guérin en 1834 (Guérin, 1834)¹⁶³. Lecoq et ses confrères ne mentionnent pas d'utilisation particulière de ce composé en thérapeutique, mais le lichen est employé à l'époque comme vermifuge, adoucissant* et pectoral en médecine humaine (Lecoq, *et al.*, 1850)¹⁶⁴. A la fin du XIXe siècle, Ferrand le propose comme tonique* fébrifuge (Ferrand, 1891)¹⁶⁵. Un peu plus tard encore, Kaufmann confère un pouvoir adoucissant* à la lichénine qu'il n'emploie qu'au travers du lichen. Selon ce dernier, le lichen donne de bons résultats dans le traitement des diarrhées et des affections catarrhales des voies respiratoires (Kaufmann, 1910)¹⁶⁶.

La lichénine n'est plus employée de nos jours.

¹⁶³ Guérin, 1834. p.247

¹⁶⁴ Lecoq, *et al.* 1850. p.692

¹⁶⁵ Ferrand, 1891. p.445

¹⁶⁶ Kaufmann, 1910. p.724-725

Dénomination objet : Bocal de lin ; Flacon de graines de lin ; Bocal de farine de lin

N° d'inventaire musée : 2011.01.00213 ; 2011.01.00226 ; 2011.01.00227

Principe Actif : Huile de lin



Le lin, *Linum usitatissimum* L., était utilisé par Bourgelat comme adoucissant*. Il faisait usage des graines de cette plante et de l'huile qu'elles contiennent. La décoction des graines permet selon lui d'obtenir un mucilage utile dans les ardeurs* d'urines, les inflammations du tractus urinaire, les affections digestives, pour adoucir, calmer et relâcher. Il indique que le lin était également souvent utilisé comme véhicule d'autres substances. Par voie topique, il l'utilise pour ralentir et faciliter la guérison des gales et des dartres*, en lotion contre les tumeurs inflammatoires et en bains contre les eaux aux jambes* et les crevasses.

La farine de lin est constituée de graines réduites en poudre et sert à réaliser des cataplasmes émollients (Bourgelat et Huzard, 1805b)¹⁶⁷. Tabourin en fait une description moins détaillée et l'utilise de manière similaire. L'huile de lin constitue pour lui un émollient gras (Tabourin, 1853)¹⁶⁸. Pour Kaufmann, le mucilage de lin est l'émollient le plus adoucissant*, relâchant et calmant. Il l'utilise à l'extérieur comme topique calmant et maturatif également et à l'intérieur de manière analogue à ses prédécesseurs contre les irritations digestives, urinaires et respiratoires (Kaufmann, 1910)¹⁶⁹.

De nos jours, les graines de lin ne sont plus employées en allopathie ; elles le sont encore en parapharmacie, notamment en phytothérapie.

¹⁶⁷ Bourgelat et Huzard, 1805. p.217-219

¹⁶⁸ Tabourin, 1853. p.119-120

¹⁶⁹ Kaufmann, 1910. p.261-263

Dénomination objet : Bocal de lycopode de Russie

N° d'inventaire musée : 2011.01.00183

Principe Actif : /



Le lycopode apparait dans les écrits de matière médicale vers la deuxième moitié du XIXe siècle. Il s'agit d'une plante herbacée qui pousse dans presque toute l'Europe. L'usage principal dont il est fait mention est celui de la poudre de lycopode (en fait spores de *lycopodium clavatum* L.) qui servait à poudrer les pilules (Delafond et Lassaingne, 1853)¹⁷⁰. Kaufmann fait mention d'une utilisation possible contre les irritations et excoriations cutanées prurigineuses (Kaufmann, 1910)¹⁷¹, mais cet emploi ne parait pas être répandu.

Le lycopode ne semble plus être utilisé aujourd'hui.

¹⁷⁰ Delafond et Lassaingne, 1853. p.447

¹⁷¹ Kaufmann, 1910. p.280

Dénomination objet : Bocal de manne en larmes ;

Bocal de mannite cristallisée

N° d'inventaire musée : 2011.01.00149 ; 2011.01.00026

Principe Actif : Mannite, mucilage



La manne est d'après Bourgelat, un suc que l'on extrait des troncs de frênes Calabre, *Fraxinus ornus* L. ou orne. Il emploie principalement la manne grasse comme purgatif doux, notamment chez le chien. Il lui reconnaît des vertus pour traiter les toux grasses et fatigantes chez les chevaux, les bovins et les moutons (Bourgelat et Huzard, 1805b)¹⁷².

Tabourin indique plus tard que la manne peut provenir de plusieurs espèces de frêne, notamment *Fraxinus ornus* L. et *Fraxinus rotundifolia* Mill. Il en distingue trois sortes : la manne en larme (peu active et chère, non utilisée en médecine des animaux, il s'agit de la sève, ayant formé par exsudation et dépôt en couches successives, des stalactites durs et secs), la manne en sorte (alors la plus commune et la plus employée, il s'agit de la sève qui, récolté dans les périodes pluvieuses et moins chaudes, n'a pas séché, s'est écoulé le long des troncs et salit) et la manne grasse (devenue rare à l'époque, il s'agit de manne en sorte de bonne qualité ayant fermenté et formant une matière molle, grasse et âcre) (Collin, 1903)¹⁷³. Selon Tabourin, les principes actifs contenus dans la manne seraient la mannite, découverte par Proust au début du XIXe siècle (Bouchardat, 1873)¹⁷⁴, et le mucilage. Son prix et son activité limitée lui valent de n'être employée comme laxatif que chez les petits animaux. Elle lui sert néanmoins chez les plus grands de béchique* adoucissant* et incisif* pour diminuer la toux lors de bronchites chronique et faciliter l'expectoration. Il l'administre en breuvage ou en électuaire principalement (Tabourin, 1853)¹⁷⁵. Kaufmann au début du XXe en fait un usage identique (Kaufmann, 1910)¹⁷⁶.

Aujourd'hui, aucune spécialité pharmaceutique ne contient de manne.

¹⁷² Bourgelat et Huzard, 1805. p.221

¹⁷³ Collin, 1903. p.362

¹⁷⁴ Bouchardat, 1873. p.7

¹⁷⁵ Tabourin, 1853. p.617

¹⁷⁶ Kaufmann, 1910. p.433

Dénomination objet : Flacon de farine de moutarde

N° d'inventaire musée : 2011.01.00105 ; 2012.01.00035 ;

2012.01.00036

Principe Actif : /



Bourgelat au milieu du XVIIIe siècle utilisait la moutarde pour préparer certains cataplasmes maturatifs ou autres nouets* apophlegmatisants* (Bourgelat, 1765)¹⁷⁷. Tabourin un siècle plus tard fait une distinction entre la moutarde blanche, qui est un laxatif végétal, et la moutarde noire, dont on tire la farine de moutarde, qui est un rubéfiant végétal. Cette dernière semble beaucoup employée à l'époque sous forme de sinapismes*, mélangée à de l'eau du vin ou du vinaigre. En interne elle traite les atonies digestives (inappétence, indigestions chroniques, vers intestinaux, ...) et est particulièrement adaptée aux ruminants. Elle sert également dans les affections lymphatiques (ladrerie du porc, scrofule, farcin, eaux aux jambes*, etc.), comme antiputride et antiscorbutique. C'est néanmoins en application externe que la farine de moutarde est la plus usitée, d'une part comme révulsif dans les affections graves des voies respiratoires, digestives, urogénitales, nerveuses et des séreuses, mais aussi comme résolutif* par exemple en cataplasme lors d'engorgements* indolents*, de contusions, d'ecchymoses... Enfin Tabourin propose même de l'employer en lavements dans le nez et le vagin lors de maladies comateuses, paralysie, asphyxie ou syncope, ou encore contre les gales et les dartres* (Tabourin, 1853)¹⁷⁸. Kaufmann, au début du XXe siècle, n'ajoute que peu de choses à cela ; il explique notamment qu'en appliquant la farine de moutarde sur la peau, le sang était considérablement dérivé et l'inflammation liée à la maladie était diminuée, d'où le pouvoir révulsif de ce médicament (Kaufmann, 1910).¹⁷⁹

La moutarde noire entre encore aujourd'hui dans la composition de certains cataplasmes destinés à traiter les affections respiratoires (ANSM, 2014).

¹⁷⁷ Bourgelat, 1765 p.114 et 147

¹⁷⁸ Tabourin, 1853. p.204-209 et p.614

¹⁷⁹ Kaufmann, 1910. p.364

Dénomination objet : Flacon de beurre de muscade

N° d'inventaire musée : 2011.01.00078

Principe Actif : Butyrine, oléine, myristicine



Le beurre de muscade est extrait de la noix de muscade, fruit du muscadier, *Myristica aromatica* Lam. Il a été très usité par les hippocrates en frictions résolutive et excitante. Robinet l'employait également comme analeptique, stomachique*, cordial*, carminatif* et céphalique* sous forme de breuvages (Robinet, 1777)¹⁸⁰. Bourgelat décrit succinctement la noix de muscade comme confortative (Bourgelat, 1765)¹⁸¹. Au XIXe siècle, la noix de muscade et son beurre ne sont presque plus utilisés en médecine vétérinaire car trop chers et remplacés par d'autres médicaments selon Delafond (Delafond, 1844)¹⁸². Tabourin mentionne toutefois l'utilité de la noix de muscade dans certaines affections comme l'atonie digestive sévère, le part languissant, l'arrêt de la transpiration et les maladies anémiques et putrides. Il fait part de l'abandon du macis (enveloppe de la noix de muscade, utilisée de manière similaire) encore plus cher (Tabourin, 1853)¹⁸³. Plus tard, à la fin du XIXe et début du XXe siècle, des pharmaciens comme Ferrand et Loiseau décrivent l'emploi de la noix et du beurre de muscade dans la préparation de baumes, potions, liniments, etc. Ils ne sont alors cependant pas utilisés seuls (Ferrand, 1891)¹⁸⁴ (Loiseau et Lyon, 1903)¹⁸⁵. En médecine vétérinaire, Kaufmann décrit sans plus de détails, l'utilisation du beurre de muscade en frictions résolutive (Kaufmann, 1910)¹⁸⁶.

Aujourd'hui l'huile essentielle de muscade entre dans la composition de certaines pommades pour traiter affections respiratoires. La noix de muscade trouve des applications également en homéopathie (ANSM, 2014).

¹⁸⁰ Robinet, 1777. p.330

¹⁸¹ Bourgelat, 1765. p.34

¹⁸² Delafond, 1844. p.81

¹⁸³ Tabourin, 1853. p.139 et p.319

¹⁸⁴ Ferrand, 1891. p.484

¹⁸⁵ Loiseau et Lyon, 1903. p.312

¹⁸⁶ Kaufmann, 1910. p.270

Dénomination objet : Bocal de baies de myrtilles

N° d'inventaire musée : 2011.01.00167

Principe Actif : /



Encore appelées airelles-myrtilles, raisins des bois ou brimbelles, les myrtilles (*Vaccinium myrtillus* L.) sont employées par Bourgelat au XVIIIe siècle pour tempérer la soif des animaux au travail l'été, pour les rafraîchir, les calmer. Il leur trouve une utilité également en cas d'épisode de diarrhée contagieuse, et pour corriger les mauvaises qualités de l'eau de mare. Une fois sèches, leur action semble diminuée (Bourgelat et Huzard, 1805b)¹⁸⁷. Au milieu du XIXe, la myrtille ne semble pas être employée à titre thérapeutique par les vétérinaires, du moins à l'école d'Alfort (Lecoq, *et al.*, 1850)¹⁸⁸. Cependant, au début du XXe, Kaufmann emploie ces baies comme astringent* interne, excellent contre les diarrhées et l'hématurie (Kaufmann, 1910)¹⁸⁹.

Aujourd'hui encore la poudre de myrtille ou ses extraits entrent dans la composition de médicaments vétérinaires et humains, par exemple en traitement d'appoint de la diarrhée (VIDAL, 2014) (Med'Vet).

¹⁸⁷ Bourgelat et Huzard, 1805. p.28

¹⁸⁸ Lecoq, *et al.* 1850. p.50

¹⁸⁹ Kaufmann, 1910. p.327

Dénomination objet : Flacon de narcotine

N° d'inventaire musée : 2011.01.00251

Principe Actif : Noscapine



Découverte en 1803 par Derosne, la narcotine est un des alcaloïdes de l'opium (Mérat de Vaumartoise et De Lens, 1837)¹⁹⁰. Elle semble ne pas avoir été utilisée comme médicament à l'époque, car a priori, sans effet sur l'animal. Aussi appelée sel de Derosne, sel d'opium ou principe cristallisable de Derosne (Lecoq, *et al.*, 1850)¹⁹¹, la narcotine a pris aujourd'hui le nom de noscapine (République française, 1965)¹⁹².

La noscapine entre aujourd'hui dans la composition de sirops antitussifs au même titre que la codéine (VIDAL, 2014).

¹⁹⁰ Mérat de Vaumartoise et De Lens, 1837. p.277-278

¹⁹¹ Lecoq, *et al.* 1850. p.771

¹⁹² République française. 1965. p.27

Dénomination objet : Flacon de chlorhydrate d'éthylmorphine

N° d'inventaire musée : 2011.01.00250

Principe Actif : Chlorhydrate d'éthylmorphine ou morphyl



Le chlorhydrate d'éthylmorphine ou morphyl est un sel dérivé de la morphine, alcaloïde contenu dans l'opium. Ce composé apparaît dans les ouvrages de thérapeutique au début du XXe siècle. Autant en médecine humaine qu'animale, il est employé comme analgésique et pour lutter contre la toux. Il est administré sous forme de sirops, pilules ou en injections hypodermiques (Loiseau et Lyon, 1903)¹⁹³ (Hyvert, 1912)¹⁹⁴ (Kaufmann, 1910)¹⁹⁵.

Le morphyl n'est plus employé en thérapeutique de nos jours.

¹⁹³ Loiseau et Lyon, 1903. p.332

¹⁹⁴ Hyvert, 1912. p.89

¹⁹⁵ Kaufmann, 1910. p.644

Dénomination objet : Bocal de Baies de Nerprun

N° d'inventaire musée : 2011.01.00175

Principe Actif : Catharine ; émodine



Les baies de nerprun sont le fruit d'un arbrisseau commun en France et en particulier dans le midi, *Rhamnus catharticus* L. Bourgelat, au XVIIIe siècle déjà, les emploie comme purgatif efficace chez le chien. Elles sont censées très bien évacuer les matières bilieuses (Bourgelat et Huzard, 1805b)¹⁹⁶. Tabourin, au milieu du XIXe siècle, mentionne ces fruits parmi les purgatifs drastiques*. A son époque, ces baies sont peu utilisées car difficile à conserver en nature et selon lui l'efficacité de leur sirop ou de leur rob* est moindre. De plus, elles s'avèrent être irritantes pour le tube digestif et provoquer une importante sécrétion de mucus. Il les préconise éventuellement pour lutter contre l'hydropisie (Tabourin, 1853)¹⁹⁷. Kaufmann, plus tard encore, cite les principes actifs de la plante que sont la catharine et l'émodine, issues du dédoublement de la franguline, initialement présente dans la plante. Selon lui l'absorption des baies provoque une purgation intense et douloureuse. D'ailleurs, 50 à 80 g pouvaient suffire à faire mourir un chien ou un porc de gastro-entérite selon ce dernier. Il utilise pour cela principalement le sirop, ou le rob* qui semble moins irritant (Kaufmann, 1910)¹⁹⁸.

La toxicité des baies de nerprun fait qu'elles ne sont actuellement plus utilisées en thérapeutique.

¹⁹⁶ Bourgelat et Huzard, 1805. p.261

¹⁹⁷ Tabourin, 1853. p.627

¹⁹⁸ Kaufmann, 1910. p.450

Dénomination objet : Bocal de Noix de Kola

N° d'inventaire musée : 2011.01.00154

Principe Actif : Caféine, théobromine



Peu mentionnée dans les écrits de matière médicale vétérinaires, la noix de kola, fruit de différents arbres du genre *Cola* Schott & Endl., fût étudiée en Europe à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle, notamment par Heckel. Il y a polémique à l'époque sur le principe actif qu'elle contient (caféine seule ou existence d'un autre alcaloïde), elle est néanmoins utilisée chez l'homme et le cheval comme stimulant et fortifiant* musculaire dans les troupes de l'armée (La semaine vétérinaire, 1890)¹⁹⁹. Au début du XXe siècle, Loiseau et Lyon indiquent que cette graine contient de la caféine et de la théobromine, qui lui confèrent des propriétés de tonique* nerveux utiles lors d'adynamie en général, d'épuisement nerveux ou encore de cardiopathie (Loiseau et Lyon, 1903)²⁰⁰. Kaufmann la cite simplement comme excitant neuromusculaire (Kaufmann, 1910)²⁰¹.

Le kola est encore retrouvé dans certaines préparations en phytothérapie actuellement, notamment comme antiasthénique (VIDAL, 2014).

¹⁹⁹ La semaine vétérinaire, 1890 p.553

²⁰⁰ Loiseau et Lyon, 1903. p.280

²⁰¹ Kaufmann, 1910. p.686

Dénomination objet : Bocal de noix vomique ; Flacon de brucine

N° d'inventaire musée : 2011.01.00188 ; 2011.01.00247

Principe Actif : Strychnine, brucine, igasurine



La noix vomique est, selon Bourgelat, le fruit d'un arbre de la famille des *Strychnos*. Il n'emploie pas ce composé à l'époque comme médicament. Reconnue comme poison, la noix vomique était alors utilisée pour éliminer les loups et autres bêtes carnassières. Bourgelat indique que les maréchaux l'utilisaient comme remède contre le farcin, mais à tort selon lui, la noix vomique entraînant le plus souvent la mort de l'animal. L'antidote de l'époque est le vinaigre, avalé en grande quantité (Bourgelat et Huzard, 1805b)²⁰².

Tabourin au milieu du XIXe siècle, indique qu'il s'agit en fait de la graine du fruit du vomiquier, *Strychnos nux vomica* L., arbre d'Inde. Les principes actifs de la plante sont à son époque déjà connus et sont au nombre de trois, la brucine, l'igasurine et la strychnine qui est le principal. Les effets décrits à l'époque sont une augmentation de la sensibilité générale (hyperesthésie) et de la motricité entraînant des contractions musculaires comme celles observées lors de tétanos. Tabourin préconise la noix vomique ou la strychnine pure comme tonique* fortifiant* dans les affections du tube digestif (inappétence, digestion difficile, diarrhée chronique, dysenteries, ...), comme excitateur lors de paralysies (chute sur le dos, foudroiement, maladie épuisante, perte humorale), comme perturbateur, paradoxalement, dans le tétanos, les crampes, la chorée ou encore l'épilepsie. Il précise que le remède ne doit pas être utilisé timidement sous peine d'échec du traitement et indique qu'il faut aller jusqu'à obtenir une attaque convulsive de la zone paralysée. A son époque, les antidotes principaux sont l'alcool, l'éther, l'ammoniaque et l'opium en Italie, l'éther sulfurique, la morphine et l'eau chlorée en France (Tabourin, 1853)²⁰³. Kaufmann plus tard en fait une description similaire ; la strychnine est principalement employée pure dans les mêmes indications que citées précédemment et comme excitateur respiratoire lors de bronchite chroniques ou de pousse. La brucine et l'igasurine possèdent selon lui les mêmes propriétés mais ont une action plus faible et sont plus chères. L'antidote à l'époque de Kaufmann est le chloral, un anesthésique. Les doses toxiques sont alors connues et très faibles ; la fenêtre thérapeutique est très réduite : Kaufmann recommande d'administrer 1 à 3 mg pour soigner un chien, mais indique que 5 à 20 mg le tueront (Kaufmann, 1910)²⁰⁴. L'administration de noix vomique était en effet la grande méthode d'euthanasie des carnivores au début du XXe siècle.

Aujourd'hui la strychnine n'est plus employée en thérapeutique moderne, cependant l'usage de la noix vomique en homéopathie est encore largement répandu.

²⁰² Bourgelat et Huzard, 1805. p.265

²⁰³ Tabourin, 1853. p.444-457

²⁰⁴ Kaufmann, 1910. p.544-554

Dénomination objet : Ampoule d'ouabaïne

N° d'inventaire musée : 2011.01.00053

Principe Actif : Ouabaïne



Il est fait mention de l'ouabaïne dans la littérature médicale à partir du début du XXe siècle. Extraite du bois et des racines de *l'Acokanthera ouabaio* Harv., elle était principalement utilisée pour ses propriétés cardiotoniques*. « A dose très faible, elle ralentit le coeur, augmente l'énergie des systoles, élève la pression artérielle. A dose forte, elle accélère le coeur, diminue la pression artérielle, puis arrête le coeur » rapporte Kaufmann au début du XXe siècle. L'ouabaïne était reconnue comme poison puissant et la sève d'*Acokanthera ouabaio* Harv. est utilisée par les populations somaliennes en Afrique pour empoisonner leurs flèches (Kaufmann, 1910)²⁰⁵. Son action est semblable à celle de la digitaline, à son intensité près (Hérail, 1900)²⁰⁶.

Jusqu'en 1991, l'ouabaïne était encore utilisée en médecine humaine, mais sa toxicité l'a fait retirer du marché. Il n'est pas fait mention de spécialités récentes en médecine vétérinaire (Journal Officiel, 1991).

²⁰⁵ Kaufmann, 1910. p.779

²⁰⁶ Hérail, 1900. p.244

Dénomination objet : Flacon contenant du chlorhydrate d'alcaloïdes de perce-neige

N° d'inventaire musée : 2011.01.00043

Principe Actif : Galanthamine



La perce-neige contient plusieurs alcaloïdes dont le encore utilisé encore de nos jours, est la galanthamine. L'utilisation de cette plante en médecine remonte à l'antiquité ; Homère dans « l'odyssée » en aurait déjà fait mention. Vers la deuxième moitié du XIXe siècle, des écrits relatent des effets émétiques du bulbe de cette plante (Rodet et Baillet, 1872)²⁰⁷. L'isolement et identification de la galanthamine n'a été réalisé que dans les années 1950.

Depuis le début du XXIe siècle, la galanthamine est utilisé dans le traitement de maladies neurologiques dégénératives telle la maladie d'Alzheimer pour ses propriétés anti-cholinestérasiques (VIDAL, 2014).

²⁰⁷ Rodet et Baillet, 1872. p.786

Dénomination objet : Flacon de pipérine

N° d'inventaire musée : 2011.01.00070

Principe Actif : Pipérine



Découverte en 1820 par Oersted, physicien et chimiste danois, la pipérine est un alcaloïde issu du poivre noir, *Piper nigrum* L. (Oersted, 1820)²⁰⁸. Le poivre noir, déjà utilisé au XIXe siècle par Bourgelat, était connu pour ses propriétés incisives*, stimulantes et stomachiques*. Il entrait dans la composition de plusieurs préparations thérapeutiques de l'époque (Bourgelat, 1765)²⁰⁹. Plus tard, dans les années 1850, le poivre noir est décrit comme étant le plus utilisé, et ses vertus sont liées au moins en partie à la pipérine. Il était utilisé à l'époque en infusions, liqueurs alcooliques ou encore électuaires et pour traiter les indigestions, coliques d'eau froides, affections hydrohémiques des ruminants, etc. En usage externe, il servait de mastigadour* (pour augmenter la salivation) ou encore, sous forme de pommades, comme rubéfiant, antiseptique et antipsorique (Lecoq, *et al.*, 1850)²¹⁰. Tabourin en dresse un tableau encore plus précis et cite quelques maladies plus spécifiquement traitées par ce moyen comme l'atonie digestive, la pourriture* du mouton, la clavelée, etc. Il l'utilise également en application externe pour résoudre les engorgements* froids, réprimer les bourgeons de plaies, stopper les hémorragies, comme sternutatoire et sialagogue, et contre certaines affections cutanées. Il décrit chez certains confrères un usage contre la dysurie et la strangurie en administrant une pincée de poivre moulu dans l'urètre de l'animal malade (Tabourin, 1853)²¹¹. A la fin du XIXe siècle, ses usages restent presque les mêmes ; Ferrand rapporte l'action fébrifuge de la pipérine (Ferrand, 1891)²¹². Enfin au début du XXe siècle, Kaufmann en dépeint un tableau quasi identique (Kaufmann, 1910)²¹³.

La pipérine n'entre aujourd'hui plus dans la composition de médicaments ; le poivre reste cependant largement usité comme condiment.

²⁰⁸ Oersted, 1820. p.175

²⁰⁹ Bourgelat, 1765. p.53

²¹⁰ Lecoq, *et al.* 1850. p.892

²¹¹ Tabourin, 1853 p.316

²¹² Ferrand, 1891. p.569

²¹³ Kaufmann, 1910. p.529

Dénomination objet : Boite d'ampoules de pilocarpine ;

Flacon d'azotate de pilocarpine

N° d'inventaire musée : 2011.01.00310 ; 2011.01.00036

Principe Actif : Pilocarpine



Le jaborandi, *Pilocarpus pinnatus* Mart. est une plante originaire du Brésil importée en Europe en 1873. Robin le décrit à l'époque comme sialagogue et très bon diaphorétique, l'un des meilleurs connus jusqu'alors (Robin, 1875)²¹⁴. Hardy publie en 1875 sur les principes actifs du jaborandi et en isole le principal qu'il nomme pilocarpine (Hardy, 1875)²¹⁵. Kaufmann, au début du XXe siècle, emploie la pilocarpine dans de multiples situations, comme diaphorétique et antithermique dans les maladies fébriles (angines, laryngites, bronchites,...), comme évacuant hyper-sécrétoire lors d'hydrocéphalie ou de méningoencéphalite, comme excrétoire dans les néphrites, mais également lors de fourbures, de rhumatismes, lors d'affections digestives (coliques, indigestions, obstructions) ou encore dans les maladies cutanées et oculaires. La pilocarpine est principalement utilisée en injection hypodermique (Kaufmann, 1910)²¹⁶.

De nos jours la pilocarpine est encore employée en ophtalmologie pour traiter les glaucomes, mais aussi lors d'hyposialies ou de sécheresse buccale. Enfin elle entre dans le traitement du syndrome de Gourgerot-Sjögren (maladie auto-immune chronique entraînant la destruction des glandes exocrines. Les plus touchées sont les glandes salivaires et lacrymales, ce qui provoque une sécheresse à la fois buccale et oculaire) (VIDAL, 2014).

²¹⁴ Robin, 1875. p.1-4

²¹⁵ Hardy, 1875. p.109-111

²¹⁶ Kaufmann, 1910. p.463-469

Dénomination objet : Bocal de Podophylle

N° d'inventaire musée : 2011.01.00152

Principe Actif : Podophyllotoxine



Le podophylle pelte, ou *Podophyllum peltatum* L., n'a été connu que tardivement en Europe selon Kaufmann, de ce fait il n'en est pas fait mention dans les écrits antérieurs. De sa racine ou de son rhizome est tiré le podophyllin (ou podophylline), extrait alcoolique résineux reconnu comme un drastique* puissant et cholagogue par Kaufmann. Ce dernier l'emploie principalement comme purgatif pour les petits animaux fortement constipés (Kaufmann, 1910)²¹⁷.

De nos jours le podophyllin n'est plus utilisé qu'en homéopathie (VIDAL, 2014).

²¹⁷ Kaufmann, 1910. p.458

Dénomination objet : Bocal de poix de « bourogne »

N° d'inventaire musée : 2011.01.00153

Principe Actif : /



Il s'agit probablement de poix de Bourgogne. Bourgelat désigne par ce nom une résine provenant de l'épicéa. Elle prend également le nom de poix blanche ou poix grasse. Selon lui toutes les poix sont digestives, fortifiantes*, attractives, maturatives et résolutive. Il n'emploie la poix de Bourgogne qu'en application externe (Bourgelat et Huzard, 1805b)²¹⁸. Tabourin un peu plus tard explique que la poix blanche provient de la térébenthine s'écoulant directement du tronc des pins et sapins (aussi appelé galipot ou barras) que l'on a fait fondre et filtré à travers de la paille. En usage externe il la dit d'abord irritante puis résolutive, l'utilise entre autre contre les hémorragies capillaires, pour diminuer la suppuration et le bourgeonnement des plaies (Tabourin, 1853)²¹⁹. Kaufmann ne fait mention que de la poix noire, produit que l'on obtient en résidu après distillation de la précédente et qui est noircie par la fumée. Il n'en fait qu'un usage externe sous forme d'emplâtre pour soigner les plaies (Kaufmann, 1910)²²⁰.

La poix en tant que telle n'est plus utilisée actuellement en thérapeutique mais certains dérivés de la térébenthine trouvent encore une application de nos jours (VIDAL, 2014).

²¹⁸ Bourgelat et Huzard 1805. p.301

²¹⁹ Tabourin, 1853. p.705

²²⁰ Kaufmann, 1910. p.284

Dénomination objet : Bocal de pyrestre (probablement pyrèthre)

N° d'inventaire musée : 2011.01.00142

Principe Actif : Pyrèthrine



Le pyrèthre est selon Bourgelat une racine en provenance de Tunis. Elle est irritante et active ; il l'utilise comme mastigadour* ou comme errhine* (Bourgelat, 1765)²²¹. Tabourin semble en accord avec cela, il précise d'ailleurs que seule la racine est employée et que le principe actif de cette plante est la pyrèthrine. Même si elle peut être employée en breuvage ou électuaire, c'est principalement en nouet* ou mastigadour* que ce dernier la recommande. C'est selon lui, un puissant stimulant du tube digestif mais surtout le sialagogue par excellence. Il provoque une excitation des muqueuses buccales, puis une salivation intense et durable. Cela lui vaut d'être utilisé à l'époque contre l'inappétence chronique, les engorgements* de la bouche, du pharynx et des glandes salivaires, ou encore contre la paralysie de la langue (Tabourin, 1853)²²². Kaufmann en fait un tout autre usage. Il ne fait pas mention de ce pouvoir sialagogue, et n'utilise que les parties supérieures fleuries de la plante. En pilant ces dernières, il obtient une poudre insecticide qu'il repend sur le corps des animaux pour lutter contre les parasites externes comme les poux, puces, mouches et autres insectes (Kaufmann, 1910)²²³.

Le pyrèthre est encore employé de la sorte aujourd'hui et entre dans la composition de préparations cutanées insecticides. La pyrèthrine quant à elle est largement répandue au sein des shampooings anti-poux (VIDAL, 2014). Les molécules de la famille des pyrèthrinoïdes, produits de synthèse dérivant de la pyrèthrine, sont aujourd'hui largement répandues en médecine vétérinaire comme antiparasitaires externes.

²²¹ Bourgelat, 1765. p.39

²²² Tabourin, 1853. p.327

²²³ Kaufmann, 1910. p.72

Dénomination objet : Flacons de quinquina pulvérisé, quinquina calisaya jaune concassé ; Quinquina rouge ; Bocal de quinquina calisaya plat ; Flacon de sulfate de quinine ; Flacon de quinine pure précipitée ; Flacon de chlorhydrate de cinchonine

N° d'inventaire musée : 2011.01.00096 ; 2011.01.00098 ; 2011.01.00099 ; 2011.01.00145 ; 2011.01.00232 ; 2011.01.00238 ; 2011.01.00035

Principe Actif : Quinine, cinchonine



Tabourin estime que le quinquina provenant du Pérou fut importé en Europe en 1638. Il prend alors successivement le nom de poudre de la comtesse, poudre des jésuites, poudre du cardinal et quinquina. Il s'agit en fait de l'écorce d'arbres du genre *Cinchona* L. Bourgelat en fait mention dans ses écrits et l'utilise dans le vin, l'eau de vie ou en substance pour lutter contre les gangrènes et les maladies putrides et contagieuses du bétail. Il lui reconnaît des propriétés dessicatives, incisives*, fébrifuges, antispasmodiques, antiputrides et anticonvulsives (Bourgelat, 1765)²²⁴.

Tabourin en distingue trois sortes que sont le quinquina gris (contenant principalement de la cinchonine), le quinquina jaune ou calisaya (contenant principalement de la quinine) et le quinquina rouge (contenant cinchonine et quinine en proportion plus ou moins égale). La sorte dépendra de l'espèce sur laquelle l'écorce a été prélevée. Le quinquina doit ses vertus aux deux principaux alcaloïdes qu'il contient et que sont la quinine et la cinchonine. Tabourin l'indique comme tonique* et astringent* contre les atonies digestives, diarrhées, maladie vermineuses, etc. Comme antiputride, il le considère comme le médicament le plus précieux de la pharmacologie vétérinaire permettant de traiter le charbon, la gangrène, le typhus, la morve, les infections purulentes, la clavelée confluente, etc. Il le dit également anti-périodique* et utile dans les fièvres intermittentes, les douleurs, les névroses et hémorragies. Enfin, il le préconise pour traiter à l'extérieur les plaies et tumeurs gangréneuses (Tabourin, 1853)²²⁵. Kaufmann un demi-siècle plus tard n'ajoute que peu de choses. Il ne distingue cependant que le quinquina rouge et le jaune (Kaufmann, 1910)²²⁶.

Récemment encore, le quinquina entrainé dans certaines préparations pharmaceutiques (ANSM, 2014).

²²⁴ Bourgelat, 1765. p.39

²²⁵ Tabourin, 1853. p.486-496

²²⁶ Kaufmann, 1910. p.533

Dénomination objet : Bocal de réglisse

N° d'inventaire musée : 2011.01.00135

Principe Actif : Glycyrrhizine



Au milieu du XVIIIe siècle, la réglisse entrainait déjà dans la composition de nombreux breuvages béchiques* chez Bourgelat (Bourgelat, 1765)²²⁷. Un siècle plus tard, Tabourin nous indique que le principe actif qu'elle contient est la glycyrrhizine. Il l'emploie sous forme de poudre, d'extrait ou encore en racine entière, principalement en électuaires ou en breuvages pour lutter contre les dartres* et la gale, mais déconseille cet usage peu efficace et substituable (Tabourin, 1853)²²⁸. Kaufmann au siècle suivant en dresse un tableau similaire (Kaufmann, 1910)²²⁹.

De nos jours la réglisse entre encore dans certaines préparations pharmaceutiques notamment comme adoucissant* lors d'atteintes pharyngées et comme antitussif (VIDAL, 2014).

²²⁷ Bourgelat, 1765. p.53-55

²²⁸ Tabourin, 1853. p.113

²²⁹ Kaufmann, 1910. p.280

Dénomination objet : Bocaux de rhubarbe officinale ; Bocaux de poudre de rhubarbe

N° d'inventaire musée : 2011.01.00139 ; 2011.01.00155 ;
2011.01.00150 ; 2011.01.00190

Principe Actif : Rhéine, rhéochristine, émodyne, chrysophanol



La rhubarbe est selon Bourgelat une racine provenant de Chine, de Perse ou de Moscovie. Il l'utilise comme purgatif astringent* pour rétablir le ton des fibres de l'estomac* et des viscères relâchés* sous forme d'infusion, en substance ou en poudre (Bourgelat, 1765)²³⁰. Tabourin nous indique qu'il s'agit de racines de plantes du genre *Rheum* L. et ajoute une quatrième variété provenant de France, celle-ci serait moins active mais moins chère. Son prix lui vaut d'ailleurs d'être plus usitée en médecine vétérinaire à l'époque. Il en préconise l'usage sous forme de bol ou d'électuaire plutôt qu'en breuvage dont l'amertume rend difficile l'administration chez les animaux. Tabourin emploie la rhubarbe lors d'inappétence après une indigestion, lors d'affections du foie, d'engorgements*, de calculs biliaires, ou encore de diarrhée et comme vermifuge (Tabourin, 1853)²³¹. Kaufmann, au début du XXe siècle, précise qu'il ne s'agit non pas de la racine mais du rhizome de deux plantes, *Rheum officinale* Baillon et *Rheum palmatum* L. Il l'utilise à faible dose pour son action tonique*, à moyenne dose pour son effet cholagogue, et à forte dose pour son effet purgatif mais uniquement chez les petits animaux (effet insuffisants chez les grands animaux). Là encore il l'administre uniquement par voie orale. À la même époque, des vétérinaires de l'école de Copenhague ont injecté de l'infusion de rhubarbe dans la veine d'un cheval ; il s'en est suivi un ramollissement des selles et une purgation comme souhaité. Kaufmann indique donc la possibilité d'utiliser cette voie lors de difficultés à faire avaler les préparations orales (Kaufmann, 1910)²³².

La rhubarbe est encore utilisée aujourd'hui dans certaines préparations pharmaceutiques, notamment comme laxatif (VIDAL, 2014).

²³⁰ Bourgelat, 1765. p.41

²³¹ Tabourin, 1853. p.628

²³² Kaufmann, 1910. p.444

Dénomination objet : Bocal de sang-dragon en galette

N° d'inventaire musée : 2011.01.00201

Principe Actif : /



Le sang-dragon est une résine extraite de deux arbres, selon Bourgelat, le dragonnier officinal (*Dracaena draco* L.) et le rotang (*Calamus draco* Willd.). Il lui reconnaît des vertus astringentes*, vulnérinaires, anti-dysentériques et dessicatives et l'emploie associé à du miel, du jaune d'œuf ou sous forme de teinture alcoolique à l'intérieur comme à l'extérieur (Bourgelat et Huzard, 1805b)²³³.

Tabourin, un siècle plus tard, le dit astringent* et diurétique mais l'emploie en voie externe uniquement. Il entre à l'époque dans la préparation de quelques poudres (Tabourin, 1853)²³⁴. Ferrand à la fin du XIXe siècle indique que le sang-dragon n'est plus extrait que des fruits du rotang. Celui provenant du dragonnier n'est plus employé.

Le sang-dragon en galette est la résine extraite par l'eau bouillante, à la différence de celui en roseau, extrait à sec, et de celui dit en masse, marc provenant des techniques d'extraction précédentes. À la fin du XIXe siècle, il entre dans la préparation de baumes pour ses propriétés anti-catarrhales, anti-leucorrhéiques*, hémostatiques et astringentes*. Il n'est cependant que peu utilisé (Ferrand, 1891)²³⁵. Kaufmann au début du XXe siècle n'en fait déjà plus mention.

Il n'est plus utilisé actuellement.

²³³ Bourgelat et Huzard, 1805. p.325

²³⁴ Tabourin, 1853. p.186

²³⁵ Ferrand, 1891. p.637

Dénomination objet : Bocaux d'écorce de saule blanc

N° d'inventaire musée : 2011.01.00117 ; 2011.01.00184

Principe Actif : Salicine



L'écorce de saule blanc, *Salix alba* L., a été utilisée depuis l'antiquité par de nombreux peuples pour ses vertus curatives. Fontana met en évidence en 1825 le principe actif de ce composé qu'il appelle salicine (Pharmacie Malot). Tabourin l'emploie en lavement, breuvage, ou décoction comme tonique*, antiputride et anthelminthique. Il considère l'écorce de saule blanc comme le meilleur succédané du quinquina en médecine vétérinaire et l'emploie de la même manière dans les affections digestives (diarrhée, parasitisme,...), dans les affections putrides du sang, comme prophylaxie du charbon et de la cachexie des ruminants ou encore pour lutter contre les hémorragies, lorsque le sang est trop fluide, ce qui s'avère aujourd'hui paradoxal (Tabourin, 1853)²³⁶. En 1853, un chimiste alsacien du nom de Charles Gerhardt synthétise pour la première fois à partir de ce composé l'acide acétylsalicylique qui sera commercialisé en 1899 sous le nom d'aspirine (FRICKER, 2002). Kaufmann fait encore usage de l'écorce de saule blanc au début du XXe siècle ; outre les propriétés citées par Tabourin un demi-siècle plus tôt, il reconnaît la salicine comme antipyrétique et apéritive. Il l'emploie de ce fait également dans les maladies fébriles et rhumatismales (Kaufmann, 1910)²³⁷.

Si l'écorce de saule blanc est encore utilisée de nos jours en phytothérapie, l'emploi de l'aspirine a par contre pris l'ampleur que nous connaissons tous.

²³⁶ Tabourin, 1853. p.501

²³⁷ Kaufmann, 1910. p.520

Dénomination objet : Bocal de résine de scammonée ; Bocal de scammonée d'Alep

N° d'inventaire musée : 2011.01.00136 ; 2011.01.00178

Principe Actif : Convolvuline ou jalapine



La scammonée est le nom donné à un suc résineux et gommeux extrait d'une plante du genre *Convolvulus* L. Bourgelat lui reconnaît un pouvoir purgatif, fondant* et hydragogue* (Bourgelat, 1765)²³⁸. Au milieu du XIXe siècle, Tabourin indique qu'elle n'est pas utilisée en médecine vétérinaire. En effet, cette plante provenant d'Alep ou de Smyrne était d'un coût trop élevé compte tenu des quantités nécessaires chez les grands animaux et son action sur les herbivores était incertaine (Tabourin, 1853)²³⁹. Kaufmann au début du XXe siècle l'emploie contre l'iléus intestinal, les affections catarrhales de l'intestin et des voies biliaires et pour résorber les épanchements hydropiques*. Selon ce dernier, c'est un purgatif drastique* dont le principe actif est la convolvuline ou jalapine (Kaufmann, 1910)²⁴⁰.

Il n'est plus fait usage actuellement de cette substance en thérapeutique.

²³⁸ Bourgelat, 1765. p.46

²³⁹ Tabourin, 1853. p.650

²⁴⁰ Kaufmann, 1910. p.456

Dénomination objet : Bocal de séné de Palte, Bocal de séné moka,
Bocal de séné de Tinevelly

N° d'inventaire musée : 2011.01.00134 ; 2011.01.00140 ;
2011.01.00187

Principe Actif : Émodine, chrysophanol



Le séné est une plante du genre *Cassia* L. aux propriétés purgatives déjà connues de Bourgelat (Bourgelat, 1765)²⁴¹. Lecoq utilise les feuilles et les gousses. Le séné de Palthe, orthographié Palte sur la pièce du musée, provient d'après lui d'Égypte et porte ce nom à cause d'un impôt, nommé Palthe, auquel son usage était assujéti. Le séné moka provient d'Arabie, celui de Tinevelly d'Inde. Ce médicament a une action stimulante sur le tube digestif ; son administration provoque de fortes contractions intestinales. Ne faisant cependant pas parti des purgatifs les plus efficaces, Lecoq le préconise en association avec d'autres purgatifs comme l'aloès. De plus, le séné est très fatigant pour les animaux selon lui (Lecoq, *et al.*, 1850)²⁴². Kaufmann est en accord avec cela au début du XXe siècle, il confirme d'ailleurs que le séné n'a aucun pouvoir sécrétoire et le contre-indique en cas d'irritation du tube digestif (Kaufmann, 1910)²⁴³.

Les principes actifs contenus dans le séné sont des dérivés de l'antraquinone, encore utilisée aujourd'hui comme laxatif (ANSM, 2014).

²⁴¹ Bourgelat, 1765. p.48

²⁴² Lecoq, *et al.* 1850. p.1000

²⁴³ Kaufmann, 1910. p.443

Dénomination objet : Flacon de strophantus

N° d'inventaire musée : 2011.01.00103

Principe Actif : Strophantine



Le strophantus est un arbrisseau originaire d'Afrique équatoriale. Utilisé par les populations indigènes pour empoisonner leurs flèches, il n'a été importé, étudié et employé en tant que médicament qu'à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle (Bucquoy, 1889)²⁴⁴. Le principe actif qu'il contient est la strophantine qui fût mise en évidence par Fraser en 1869. Ferrand nous dit qu'il est souvent comparé à la digitale, mais son action semble plus forte sur le cœur et moindre sur les vaisseaux. C'est un puissant diurétique (Ferrand, 1891)²⁴⁵. Kaufmann, vingt ans plus tard, confirme et précise cette description. Il existe selon lui plus de dix-huit espèces de strophantus connues au début du XXe siècle, les deux principalement usitées étant alors *Strophantus hispidus* A. DC. et *Strophantus kombe* Oliver. Selon lui le strophantus serait 1500 fois plus actif que la digitale. À très faible dose il augmente la force des contractions du cœur (effet inotrope positif) et diminue la fréquence cardiaque (effet chronotrope négatif). La diurèse qu'il engendre est cependant moins marquée qu'avec la digitale. Il n'entraîne pas de vasoconstriction périphérique, ce qui lui vaut d'être employé préférentiellement lors d'hypertension. Les différentes indications au traitement par le strophantus sont, selon Kaufmann, les maladies valvulaires, l'hydrothorax, l'hydropéricarde, l'ascite, la respiration laborieuse, la néphrite interstitielle chronique, etc. L'administration se fait toujours par voie orale car il est irritant lors d'injection sous la peau. Il met en garde contre l'administration d'une dose trop élevée, le strophantus étant l'un des poisons les plus violents et entraînant dès lors rapidement la mort (Kaufmann, 1910)²⁴⁶.

La strophantine n'est actuellement plus utilisée en thérapeutique.

²⁴⁴ Bucquoy, 1889. p.12-37

²⁴⁵ Ferrand, 1891. p.678

²⁴⁶ Kaufmann, 1910. p.773

Dénomination objet : Bocal de pulpe de Tamarin

N° d'inventaire musée : 2011.01.00146

Principe Actif : Acide formique



Bourgelat désigne par tamarin une substance tirée des fruits du tamarinier, arbre de la famille des légumineuses et originaire d'Égypte, d'Inde et d'Afrique. Cette pulpe diluée dans l'eau constitue, selon lui, une boisson rafraîchissante qu'il emploie dans les maladies bilieuses (maladie avec excès de bile d'après la théorie des humeurs) et inflammatoires (fourbure, ardeurs* d'entrailles, inflammations,...). Cette substance convient au cheval et au chien (Bourgelat et Huzard, 1805b)²⁴⁷. Tabourin, plus tard, utilise la pulpe de tamarin que l'on trouve dans le commerce comme laxatif doux pour les petits animaux et les jeunes, mais aussi dans les affections du foie, les jaunisses et les fièvres bilieuses. Selon lui le tamarin contient de l'acide citrique, de l'acide tartrique, de l'acide malique et du bitartrate de potasse (Tabourin, 1853)²⁴⁸. Kaufmann ne donne pas de précision sur le tamarin. Il mentionne seulement ce dernier comme contenant de l'acide formique (Kaufmann, 1910)²⁴⁹.

Jusqu'il y a quelques années, certaines spécialité employées en médecine moderne contenaient encore du tamarin, notamment des laxatifs (VIDAL, 2014).

²⁴⁷ Bourgelat et Huzard, 1805. p.371

²⁴⁸ Tabourin, 1853. p.620

²⁴⁹ Kaufmann, 1910. p.708

Dénomination objet : Flacon de tannin à l'alcool

N° d'inventaire musée : 2011.01.00085

Principe Actif : Tannin (ou tanin)



Le tannin ou acide tannique est l'un des principes actifs de l'écorce de chêne et de la noix de galle. Il a été utilisé en premier lieu dans le tannage des cuirs. Tabourin le décrit au milieu du XIXe siècle et souligne son coût élevé pour la pratique vétérinaire, mais le recommande en administration interne dans le traitement des diarrhées atoniques, des hémorragies passives, des hypersécrétions notamment catarrhales, des altérations septiques du sang ou encore comme antidote des empoisonnements aux sels métalliques, aux alcaloïdes des solanées et aux narcotiques encéphaliques*. En application externe, il l'emploie lors d'épistaxis, de conjonctivite, d'aphtes ou encore de plaie articulaire sous forme de poudre, teinture ou pâte (Tabourin, 1853)²⁵⁰. Un peu plus tard Ferrand le décrit comme un astringent* énergique et tonique*. Il indique que le tannin une fois ingéré passe dans le sang et le rend imputrescible, par exemple après une administration de 100g par jours pendant 5 jours à un cheval. De la même manière, il permettait de guérir certaines affections rénales, l'hydropisie et les sueurs profuses. Localement il ajoute parmi les indications le prolapsus rectal, l'allongement de la luette, les angines, et les affections utérines par le moyen d'un « crayon » composé de gomme, de pain de mie et de tannin (Ferrand, 1891)²⁵¹. Kaufmann au début du XXe siècle confirme ces usages. Il le décrit également comme antiseptique et antiputride, propriétés qu'il avoue être controversées par certains pharmacologues. Enfin son administration orale doit se faire sous forme diluée pour éviter les risques de constipation et d'irritation du tube digestif (Kaufmann, 1910)²⁵².

De nos jours le tannin entre encore dans certaines préparations médicales (ANSM, 2014).

²⁵⁰ Tabourin, 1853. p.185

²⁵¹ Ferrand, 1891. p.733

²⁵² Kaufmann, 1910. p.316

Dénomination objet : Flacon de thébaïne

N° d'inventaire musée : 2011.01.00089

Principe Actif : Thébaïne



La thébaïne a été isolée en 1835 par Couerbe à partir de l'opium. Il s'agit de l'un des nombreux alcaloïdes contenus dans ce dernier (Couerbe, 1835)²⁵³. La thébaïne en tant que telle n'a pas été utilisée en thérapeutique, étant considérée comme toxique convulsivant (Kaufmann, 1910)²⁵⁴. Cependant, elle permet d'obtenir par synthèse et de manière aisée d'autres dérivés opiacés tels la codéine, largement utilisée en thérapeutique, d'où l'intérêt qui lui est porté (Pelt, 2013)²⁵⁵.

²⁵³ Couerbe, 1835. p.154

²⁵⁴ Kaufmann, 1910. p.632

²⁵⁵ Pelt, 2013. p.20

Dénomination objet : Bocal d'acide thymique

N° d'inventaire musée : 2011.01.00229

Principe Actif : Acide thymique, thymol



L'acide thymique ou thymol, est le principe actif contenu dans le thym. Bourgelat emploie le thym, *Thymus vulgaris* L. et *Thymus serpyllum* L. comme céphalique*, atténuant*, béchique*, incisif* et résolutif*. Il en fait usage notamment dans l'indigestion chez le cheval et les ruminants en infusion. Le thym entre à cette époque dans les poudres et bains aromatiques* et dans le vin aromatique* (Bourgelat et Huzard, 1805b)²⁵⁶. Un siècle plus tard, le thym n'est pas mentionné dans les écrits de Tabourin et semble délaissé par les vétérinaires de l'époque. Lecoq le cite simplement comme plante aromatique* et stimulante (Lecoq, *et al.*, 1850)²⁵⁷. Plus tard, au début du XXe siècle, Kaufmann accorde plus d'intérêt au thym et notamment au thymol contenu dans son essence. Kaufmann attribue au thymol des propriétés antiseptiques, désodorisantes, dessicatives et cicatrisantes. Il l'emploie avantageusement comme pansement pour soigner les plaies, les brûlures, l'eczéma, les stomatites ulcéreuses ou aphteuses. En utilisation interne, le thymol est selon lui un bon anthelminthique utilisé contre les oxyures, les strongles du cheval et les ankylostomes de l'homme. Le thymol est très cher à cette époque et Kaufmann propose de lui substituer l'infusion de thym en médecine vétérinaire pour cette raison (Kaufmann, 1910)²⁵⁸.

Le thymol est aujourd'hui encore employé en thérapeutique humaine et vétérinaire. Il entre dans la composition de bains de bouches comme antiseptique local, dans certaines préparations sous forme d'inhalation pour traiter les affections respiratoires (VIDAL, 2014) (ANSM, 2014). En médecine vétérinaire plus particulièrement, il est utilisé pour lutter contre le varroa en élevage apicole (Med'Vet).

²⁵⁶ Bourgelat et Huzard 1805. p.380-381

²⁵⁷ Lecoq, *et al.* 1850. p.1084

²⁵⁸ Kaufmann, 1910. p.220-221

Dénomination objet : Bocal de racine de tormentille

N° d'inventaire musée : 2011.01.00141

Principe Actif : Tannins



La racine de tormentille était utilisée par Bourgelat dans les préparations astringentes* (Bourgelat, 1765)²⁵⁹. Il est peu fait mention de cette plante, *Potentilla tormentilla* Neck., dans la littérature (Lecoq, *et al.*, 1850)²⁶⁰. Kaufmann la mentionne uniquement parmi les racines astringentes* sans en faire de description plus détaillée (Kaufmann, 1910)²⁶¹.

Elle ne semble plus être utilisée en médecine moderne en France actuellement.

²⁵⁹ Bourgelat, 1765. p.90 p.91 et p.120

²⁶⁰ Lecoq, *et al.* 1850. p.1092

²⁶¹ Kaufmann, 1910. p.325

Dénomination objet : Bocal d'écorce de « yohimbine »

N° d'inventaire musée : 2011.01.00171

Principe Actif : Yohimbine



L'yohimbine est le principe actif de l'écorce d'yohimbehe selon Lyon et Loiseau. Utilisée en médecine humaine au début du XXe siècle déjà, sa principale indication était le traitement de l'impuissance érectile (Loiseau et Lyon, 1903)²⁶². Kaufmann nomme l'écorce yohimbehe ou yumbehoa, et la dit provenir de deux arbres originaires du Cameroun et du Congo, *Pausinystalia johimbe* (K. Schum) Pierre et *Pausinystalia trillesii* Pierre. L'yohimbine a été découverte selon lui en 1897 par Spiegel et utilisée à partir du début du XXe siècle. L'usage de son écorce avant cela n'est relaté dans aucun des ouvrages de références consultés. Kaufmann utilise l'yohimbine en médecine vétérinaire chez le mâle contre l'impuissance sexuelle, mais aussi pour réveiller les chaleurs chez les femelles devenue infécondes, pour augmenter la circulation dans le système nerveux central lors de paralysie, contre la métrite chronique de la vache et enfin contre la paralysie post-partum chez la vache (Kaufmann, 1910)²⁶³.

L'yohimbine trouve aujourd'hui encore plusieurs applications en médecine humaine et vétérinaire, notamment contre l'impuissance chez l'homme (VIDAL, 2014). En tant qu'antagoniste des récepteurs α_2 -adrénergiques, elle sert d'antidote aux sédatifs α_2 -agonistes en médecine vétérinaire (au même titre que l'atipamézole par exemple) (Med'Vet).

²⁶² Loiseau et Lyon, 1903. p.443

²⁶³ Kaufmann, 1910. p.799

II. Matières d'origine minérale

Dénomination objet : Bocaux de sulfure d'antimoine ; Bocal de kermès (vétérinaire)

N° d'inventaire musée : 2011.01.00122 ; 2011.01.00123 ; 2011.01.00162

Principe Actif : Antimoine



L'antimoine est décrit par Bourgelat comme un minéral fondant* et sudorifique*. Il présente deux composés que sont le « foie d'antimoine », qu'il décrit comme de l'antimoine mélangé à du salpêtre et brûlé, et le *crocus metallorum* ou safran des métaux qui est du foie d'antimoine lavé. Ces deux médicaments facilitent la transpiration et sont vermifuges selon Bourgelat. Il ajoute que le *crocus metallorum* est très vomitif chez l'homme, purifie le sang et est apéritif. Le foie d'antimoine, lui, favorise la mue des chevaux et rend le poil net et beau (Bourgelat, 1765)²⁶⁴. Tabourin un siècle plus tard présente plusieurs composés antimoniaux soufrés comme le protosulfure d'antimoine, ou antimoine cru, l'oxysulfure hydraté d'antimoine, ou kermès minéral, le sulfure doré d'antimoine, le *crocus metallorum*, le verre d'antimoine, le foie d'antimoine et l'antimoine diaphorétique. De tous ces composés, seuls les deux premiers sont à peu près utilisés à son époque et uniquement à l'intérieur. Il les emploie dans les affections digestives telles l'inappétence, la digestion languissante et le parasitisme intestinal, mais aussi et surtout comme diaphorétique et expectorant contre le crapaud*, les mues incomplètes, les cathares bronchiques, la gourme chronique, les écoulements atoniques des muqueuses, les ladreries du porc, etc. Le kermès minéral était réputé pour être un bon succédané de l'émétique mais les opinions divergeaient à ce sujet (Tabourin, 1853)²⁶⁵. Kaufmann un demi-siècle plus tard distingue trois composés soufrés d'antimoine que sont le protosulfure, le pentasulfure et l'oxysulfure d'antimoine. Il ne les emploie également que par voie générale sous forme de pilules, bols ou électuaires et comme expectorant et sudorifique* contre les maladies catarrhales des voies respiratoires (pneumonies, bronchites, laryngites,...) (Kaufmann, 1910)²⁶⁶.

Aujourd'hui l'antimoine, très toxique, n'est guère plus utilisé qu'en médecine homéopathique (INRS).

²⁶⁴ Bourgelat, 1765 p.5, p.21 et p.176

²⁶⁵ Tabourin, 1853. p.669-674

²⁶⁶ Kaufmann, 1910. p.750

Dénomination objet : Flacon d'acide arsénieux, liqueur
arsenico-balsamique

N° d'inventaire musée : 2011.01.00091 ; 2011.01.00601

Principe Actif : Acide arsénieux



Encore appelé arsenic blanc, oxyde blanc d'arsenic, deutoxyde d'arsenic, mort-aux-rats, fleur d'arsenic ou tout simplement arsenic, l'acide arsénieux était déjà connu sous Bourgelat comme étant un poison très actif retrouvé dans les mines de cuivre. Il était utilisé à cette époque comme cathérétique*, contre la gale et les dartres*, mais jamais en administration interne (Bourgelat, 1765)²⁶⁷. Au milieu du XIXe siècle, Delafond le décrit comme l'un des poisons les plus violents, donnant la mort rapidement. Appliqué localement sur la peau, il agit lentement, désorganise les tissus, les détruit et produit une escarre brune qui tombe lentement. L'effet est plus rapide et plus puissant sur une plaie ouverte, ou sur les muqueuses ; il y a alors possible absorption du produit et risques d'intoxication pouvant entraîner la mort. Hertwig déclare avoir observé la mort d'un cheval après lui avoir déposé 4g d'acide arsénieux sur une plaie de l'encolure. Son contre-poison connu est l'hydrate de peroxyde de fer. Delafond l'indique cependant en préparation associé à des graisses et du sang-dragon contre les gales, les eaux aux jambes*, etc. Il indique que ce produit a été utilisé contre certaines affections fébriles intermittentes et affections cutanées rebelles. Il déconseille vivement son emploi comme trochisque* (Delafond et Lassaigue, 1853)²⁶⁸. Tabourin à la même époque rajoute à ces indications : les tumeurs qui pullulent, les tumeurs indolentes*, et recommande le bain de Tissier (sulfate de fer, eau, acide arsénieux) pour lutter contre la gale rebelle des moutons (Tabourin, 1853)²⁶⁹.

Un demi-siècle plus tard, Kaufmann le décrit comme un antiputride énergique ayant été utilisé pour la momification et la conservation de pièces anatomiques. Il l'utilise sans complexe mais à faible dose en administration orale lui reconnaissant de très bonnes propriétés toniques*. Ainsi il propose de l'employer pour augmenter l'appétit, lutter contre les maladies lymphatiques et l'anémie, soutenir les forces et la nutrition dans les maladies infectieuses (comme la tuberculose ou la fièvre typhoïde), pour diminuer l'excitabilité du système nerveux lors d'épilepsie, pour faciliter la respiration des chevaux poussifs, comme vermifuge, antiparasitaire externe et comme caustique (bien qu'il en existe de meilleurs selon lui) (Kaufmann, 1910)²⁷⁰.

²⁶⁷ Bourgelat, 1765. p.6

²⁶⁸ Delafond et Lassaigue, 1853. p.174

²⁶⁹ Tabourin, 1853. p.268

²⁷⁰ Kaufmann, 1910. p.536

Dénomination objet : Flacon de sulfate de cuivre

N° d'inventaire musée : 2011.01.00126

Principe Actif : Sulfate de cuivre



L'acide arsénieux est encore aujourd'hui employé par exemple dans le traitement de certaines leucémies, ou en pâte dentaire pour dévitaliser la pulpe lors d'interventions chirurgicales (ANSM, 2014).

Bourgelat évoque le sulfate de cuivre sous le nom de vitriol bleu ou vitriol de chypre. Il ne l'utilise qu'à l'extérieur comme dessicatif et rongeur, ou encore comme collyre (Bourgelat, 1765)²⁷¹. Tabourin, au milieu du XIXe siècle, ajoute à la liste des noms la couperose bleue. A son époque, le sulfate de cuivre n'est utilisé qu'en application externe en France et intervient dans le traitement d'une multitude d'affections. Il cite les plaies et ulcères, les caries cartilagineuses, osseuses et ligamentaires, le clou de rue, la limace*, le javart cartilagineux, le piétin, les maladies des yeux (paupières, conjonctives, canaux lacrymaux), les maladies cutanées comme les crevasses, les eaux aux jambes*, les dartres* et les gales et encore dès lors qu'il y a un écoulement muqueux ou même sanguin. A cette même époque, le sulfate de cuivre est employé en administration interne en Allemagne et en Angleterre contre la morve, le farcin, les diarrhées rebelles, l'hématurie, la gourme maligne, la pourriture* du mouton, les hydropsies anciennes, les maladies cutanées graves, comme vomitif ou encore comme modificateur spécial des voies respiratoires lors de croup* (Tabourin, 1853)²⁷². Kaufmann dépeint un tableau similaire cependant, au début du XXe siècle, bien que n'étant pas la voie la plus usitée, le vitriol bleu est aussi administré par voie générale en France (Kaufmann, 1910)²⁷³.

Le sulfate de cuivre est aujourd'hui encore employé en thérapeutique et notamment en dermatologie (ANSM, 2014).

²⁷¹ Bourgelat, 1765 p.54

²⁷² Tabourin, 1853. p.256-260

²⁷³ Kaufmann, 1910. p.301

Dénomination objet : Flacon d'émétique

N° d'inventaire musée : 2011.01.00092

Principe Actif : Emétique



Bourgelat mentionne en 1765 l'emploi en médecine humaine de ce qu'il appelle le « tartre émétique » et l'antimoine comme évacuant. Il précise cependant que ces médicaments n'ont alors pas d'usage en médecine vétérinaire (Bourgelat, 1765)²⁷⁴. Un siècle plus tard, Tabourin dépeint un tableau complet du tartrate de potasse et d'antimoine, ou tartre stibié, ou encore émétique. Ce composé s'administre mélangé à de l'eau, du vin ou du vinaigre, par voie orale, rectale, intraveineuse (notamment chez les grands herbivores) ou en application cutanée. Connu pour être très irritant pour la peau, il semble l'être moins pour les muqueuses digestives. L'émétique est donc employé comme vomitif et purgatif mais aussi lors d'inflammations catarrhales en tant qu'expectorant. C'est également un contre-stimulant capable d'entraîner une dépression respiratoire, circulatoire, une hypothermie et une dépression nerveuse. La toxicité du tartre stibié est donc déjà connue à cette époque. Enfin il jouit également de propriétés diurétiques et est employé pour cela contre l'hydropisie, les infiltrations et épanchements (Tabourin, 1853)²⁷⁵. Delafond mentionne son usage comme antiphlogistique*, dans la pneumonie, la pleuropneumonie mais aussi pour lutter contre la gale et les dartres* en application externe (Delafond et Lassaigne, 1853)²⁷⁶. Enfin, au début du XXe siècle, Kaufmann en dépeint un tableau semblable ; il déconseille cependant son usage comme purgatif, estimant que d'autres composés étaient plus indiqués. Il l'utilise comme dérivatif ou substitutif lors d'appétit capricieux, comme antifébrile lors de fièvre rhumatismale, de maladies internes aiguës, pour réveiller la rumination, et mentionne son usage par certains comme vermifuge (Kaufmann, 1910)²⁷⁷.

L'émétique n'est plus employé aujourd'hui en thérapeutique du fait de sa forte toxicité.

²⁷⁴ Bourgelat, 1765. p.43

²⁷⁵ Tabourin, 1853. p.575-594

²⁷⁶ Delafond et Lassaigne, 1853. p.272

²⁷⁷ Kaufmann, 1910. p.419

Dénomination objet : Flacon de tannate de fer 100 g ; Flacon de lactate de Fer ; Flacon de glycérophosphate de Fer

N° d'inventaire musée : 2011.01.00058 ; 2011.01.00025 ; 2011.01.00016

Principe Actif : Fer



Robinet utilise dans ses écrits au XVIIIe siècle la limaille de fer rouillée comme apéritif (Robinet, 1777)²⁷⁸. Le fer était déjà recommandé au XIXe siècle dans le traitement de l'anémie et de la chlorose ; Trousseau distingue les deux par le fait que l'anémie découlait d'une perte de sang alors que la chlorose se manifestait par des symptômes similaires mais sans qu'il y ait hémorragie. La chlorose était presque exclusivement développée par les femmes et l'hémorragie le plus souvent par les hommes. Trousseau insiste sur le fait que la chlorose en était l'indication principale et que bien souvent lorsque d'autres affections étaient résolues par le fer (gastralgie, asthme, amaurose, névrose, ménorragies,...), c'est parce que la chlorose en était la cause (Trousseau et Pidoux, 1858)²⁷⁹. Concernant le tannate de fer à proprement parlé, certaines recettes de sirops sont décrites par Trousseau et Bouchardat (Bouchardat, 1840)²⁸⁰. Son emploi reste cependant limité, Kaufmann et Tabourin nous disent qu'en médecine animale celui-ci n'était que peu utilisé. Ils le décrivent d'ailleurs plutôt comme un précipité parasite lors d'administration de médicaments incompatibles que sont le fer et les tannins (Tabourin, 1853)²⁸¹. L'emploi d'autres sels organiques tel le lactate de fer se faisait chez les petits animaux pour leur pouvoir astringent*. Selon Kaufmann, le glycérophosphate de fer alliait les bienfaits de l'acide phosphorique et du fer, ce qui en faisait un excellent tonique* (Kaufmann, 1910)²⁸².

Aujourd'hui encore le fer est utilisé en médecine humaine et vétérinaire entre autre dans le traitement des anémies et carences. Cependant, il n'est pas fait mention dans la pharmacopée actuelle de l'utilisation du tannate de fer (VIDAL, 2014).

²⁷⁸ Robinet, 1777. p.181

²⁷⁹ Trousseau et Pidoux, 1858. p.1 à 42

²⁸⁰ Bouchardat, 1840. p. 339

²⁸¹ Tabourin, 1853. p.475

²⁸² Kaufmann, 1910. p.53, p.493, p.500

Dénomination objet : Flacon de carbonate de fer 100g

N° d'inventaire musée : 2011.01.00062

Principe Actif : Carbonate de fer



Le carbonate de fer, encore appelé safran de mars, était déjà connu et utilisé au XIXe siècle par les médecins et vétérinaires. Bourgelat relate son emploi en bol ou sous forme de pilules en tant que tonique* ou désobstruant (Bourgelat, 1765)²⁸³. Robinet à la même époque l'utilise comme astringent* pour traiter les hémorragies et paradoxalement les diarrhées (Robinet, 1777)²⁸⁴. Un siècle plus tard, le carbonate de fer est cité par Tabourin et encore soixante ans après par Kaufmann comme étant l'un des composés de fer les plus employés en thérapeutique (Kaufmann, 1910)²⁸⁵. Provoquant de la diarrhée au long terme, il était employé en association avec de la poudre de gentiane et ses indications sont celles du fer²⁸⁶. Tabourin mentionne l'hémorragie, l'hématurie et fait part d'utilisations contre la diathèse* du crapaud*, contre certaines pneumonies avec état typhoïde du sang et pour prévenir le charbon chez les ruminants (Tabourin, 1853)²⁸⁷.

Le carbonate de fer n'est plus utilisé actuellement.

²⁸³ Bourgelat, 1765. p.223

²⁸⁴ Robinet, 1777. p.420

²⁸⁵ Kaufmann, 1910. p.298

²⁸⁶ Concernant l'emploi du fer voir fiche « tannate de fer »

²⁸⁷ Tabourin, 1853. p.473

Dénomination objet : Flacon d'acétate de fer 100g

N° d'inventaire musée : 2011.01.00060

Principe Actif : Acétate de fer



L'acétate de fer est un sel de fer à acide organique comme le tannate, le citrate et le lactate de fer²⁸⁸. Ces composés ont été peu utilisés en médecine vétérinaire (Tabourin, 1853)²⁸⁹. Certains médecins en vantaient cependant les mérites à cause de son innocuité, sa bonne pénétration dans l'organisme et de la permanence de son action tonique* (Savoye, 1866)²⁹⁰.

Il n'est aujourd'hui plus utilisé en thérapeutiques.

²⁸⁸ Concernant l'emploi du fer voir fiche « tannate de fer »

²⁸⁹ Tabourin, 1853. p.475

²⁹⁰ Savoye, 1866. p.36

Dénomination objet : Flacons de ferrocyanure de potassium ; Bocal de prussiate dipotasse ;

N° d'inventaire musée : 2011.01.00030 ; 2011.01.00061 ; 2011.01.00119

Principe Actif : Ferrocyanure de potassium



Aussi appelé prussiate jaune ou prussiate de dipotasse, le ferrocyanure de potassium a été peu employé en thérapeutique. Ferrand mentionne son action diurétique et le cite comme contrepoison du cuivre (Ferrand, 1891)²⁹¹. Cependant son utilisation principale est celle de réactif de laboratoire, par exemple pour détecter la présence d'albumine dans les urines (Ville, 1893)²⁹². Tabourin confirme cette donnée et indique qu'il n'est pas plus utilisé en médecine vétérinaire (Tabourin, 1853)²⁹³.

Le ferrocyanure de potassium n'est plus employé en thérapeutique actuellement.

²⁹¹ Ferrand, 1891. p.263

²⁹² Ville, 1893. p.136

²⁹³ Tabourin, 1853. p.374

Dénomination objet : Flacon d'hyposulfite de magnésium pur cristallisé
1000g

N° d'inventaire musée : 2011.01.00115

Principe Actif : Hyposulfite de magnésium



L'hyposulfite de magnésium fait son apparition dans les écrits de médecine dans la première moitié du XXe siècle. Auguste Lumière est l'un des premiers à l'employer notamment pour protéger contre les chocs anaphylactiques (Lumière, 1928)²⁹⁴.

Ce composé, aujourd'hui appelé thiosulfate de magnésium, entre encore dans la composition de quelques préparations pharmaceutiques en psychiatrie, cardiologie ou encore gastro-entérologie (ANSM, 2014) (VIDAL, 2014).

²⁹⁴ Lumière, 1928. p.736

Dénomination objet : Flacons de lithine caustique pure cristallisée

N° d'inventaire musée : 2011.01.00072 et 2011.01.00113

Principe Actif : Lithine



La lithine, ou hydroxyde de lithium, a été découverte par Arfwedson en 1818 et provient du mélange du lithium et de l'eau (Lecoq, *et al.*, 1850)²⁹⁵. Avant les années 1870, elle n'a pas été employée en thérapeutique car difficile à obtenir en quantité suffisante et peu connue. C'est à cette période que Garrod l'utilisa en médecine et pour traitement de la goutte, principalement sous forme de carbonate, par voie orale (Jaccoud, *et al.*, 1875)²⁹⁶. Son utilisation est restée la même jusqu'au début du XXe siècle au moins (Ferrand, 1891)²⁹⁷. Loiseau et Lyon décrivent son utilisation en ionothérapie électrique : à l'aide d'électrodes et d'ouate imbibée de lithine et chlorure de lithium, ils faisaient circuler un courant ionique à travers l'articulation pour dissoudre les cristaux d'urate lors de crise de goutte (Loiseau et Lyon, 1903)²⁹⁸.

De nos jours, le carbonate de lithium est encore utilisé en médecine humaine comme antipsychotique (VIDAL, 2014). Aucune utilisation en médecine vétérinaire n'a été retrouvée.

²⁹⁵ Lecoq, *et al.*, 1850. p.700

²⁹⁶ Jaccoud, *et al.*, 1875. p.652-656

²⁹⁷ Ferrand, 1891. p.525

²⁹⁸ Loiseau et Lyon, 1903. p.566

Dénomination objet : Oxyde de mercure rouge

N° d'inventaire musée : 2011.01.00057

Principe Actif : Oxyde de mercure rouge



Ibrelisle indique que l'utilisation de l'oxyde rouge de mercure serait très ancienne (Ibrelisle, 1846)²⁹⁹, remontant au moins au XVI^e siècle par Paracelse. Néanmoins, aucun écrit plus ancien ne fait mention de l'oxyde de mercure sous cette appellation. Bourgelat emploie le mercure par voie orale sous forme de mercure doux et comme vermifuge, fondant* et purgatif. Il en fait usage également en application locale et pour traiter les maladies de la peau. Il fait mention aussi dans ses écrits d'une matière qu'il appelle « précipité rouge » dans la fabrication duquel entre le mercure. Il s'agit très probablement d'oxyde rouge de mercure d'après la description qu'il en fait (« d'un beau rouge et en feuilles comme du talc ») et qui coïncide parfaitement avec les écrits de Tabourin, un siècle et demi plus tard. Ce précipité rouge est utilisé pour la préparation d'onguents et dans le but de soigner les plaies baveuses* et les vieux ulcères (Bourgelat, 1765)³⁰⁰. L'oxyde rouge de mercure est, au XIX^e et début du XX^e siècle, principalement utilisé en application externe sous forme de pommades ou d'onguents. Il est employé dans le traitement des ulcères, des plaies (afin de les raviver et d'en activer le bourgeonnement) et des dartres*, ayant un effet fondant* sur les tissus malades. Il peut également servir d'antiparasitaire ou être utilisé dans le traitement des eaux aux jambes* et de l'herpès lichénoïde. Enfin ses propriétés antiseptiques et légèrement irritantes en faisaient une matière usitée contre les maladies des paupières, de la conjonctive, des voies lacrymales et de la cornée. Son administration par voie orale est fortement toxique (Tabourin, 1853)³⁰¹ (Kaufmann, 1910)³⁰².

De nos jours, l'oxyde de mercure n'est plus utilisé en médecine du fait de sa grande toxicité. (CDC)

²⁹⁹ Ibrelisle, 1846.

³⁰⁰ Bourgelat, 1765. p.187, p.203, p.219 et p.223

³⁰¹ Tabourin, 1853. p. 530

³⁰² . Kaufmann, 1910. p.564

Dénomination objet : Bocal de bichlorure de mercure ;
Flacon d'oxycyanure de mercure ; Flacon de bromure mercurique ;
Flacon de biiodure de mercure
N° d'inventaire musée : 2011.01.00205 ; 2011.01.00239 ;
2011.01.00254 ; 2011.01.00017
Principe Actif : Mercure



Employé par Bourgelat, le bichlorure de mercure ou sublimé corrosif, était déjà réputé très toxique au milieu du XVIII^e siècle. Bourgelat le recommande pour ronger les chairs et contre les maladies de peau. Certains l'essaient à l'intérieur à la même époque mais sans résultats du fait de sa toxicité (Bourgelat, 1765)³⁰³. Tabourin, un siècle plus tard, le classe parmi les mercuriaux solubles et l'emploie en bols ou en breuvages uniquement ; les électuaires sont selon lui à proscrire car ils produisent une irritation trop intense. Il met en garde contre la forte toxicité et donc la dose à administrer. Le sublimé corrosif est selon lui un fondant* très énergique, supérieur aux autres mercuriaux. Selon Tabourin, le sublimé a été largement utilisé contre le farcin par les hippocrates mais ne l'est plus à son époque. Il l'emploie cependant contre les maladies cutanées anciennes, les gales, le vertige du cheval, etc. (Tabourin, 1853)³⁰⁴. Kaufmann en fait, au début du XX^e siècle, un tableau très complet et lui trouve de nombreuses utilisations. Selon ce dernier, le sublimé est utile comme caustique (contre les caries osseuses, cartilagineuses, tendineuses... qui apparaissent lors de clou de rue, de javart cartilagineux, de mal de garrot, de plaies articulaires...), comme irritant cutané et antiparasitaire (contre les gales, la teigne, le pityriasis, les eaux aux jambes*, le crapaud*,...), comme fondant* (contre les tumeurs indolentes*), comme révulsif énergétique (lors de boiteries anciennes), comme destructeur (pour mortifier le cordon testiculaire après une castration aux casseaux), comme désinfectant, comme irritant et astringent* (lors de conjonctivites par exemple). L'oxycyanure et le biiodure de mercure, employés de manière analogue, semblent à l'époque être de meilleurs désinfectants, moins toxiques et moins irritants que les sublimés (Kaufmann, 1910)³⁰⁵. Le bromure de mercure lui s'apparente selon Tabourin plus au protochlorure de mercure (ou calomel) mais n'est pas utilisé. Kaufmann n'en fait d'ailleurs pas mention.

De nos jours les composés mercuriaux ne sont plus employés à cause de leur forte toxicité.

³⁰³ Bourgelat, 1765. p.232

³⁰⁴ Tabourin, 1853. p.525-530

³⁰⁵ Kaufmann, 1910. p.161-166

Dénomination objet : Flacon de vermillon, Sulfure de mercure ;
Flacon de sulfure mercureux ; Flacon de bisulfure rouge de mercure
N° d'inventaire musée : 2011.01.00018 ; 2011.01.00033 ;
2011.01.00240
Principe Actif : Sulfure de mercure, vermillon



Encore appelé cinabre ou vermillon, le bisulfure de mercure était déjà employé au XVIIIe siècle. Bourgelat en présente deux types : le cinabre naturel, minéral rouge provenant d'Espagne, de Normandie, etc. et le cinabre artificiel issu du mélange de soufre et de mercure sublimé. Ce dernier est à préférer selon Bourgelat car le cinabre naturel contiendrait trop souvent des composés arsenicaux dangereux. Il préconise l'emploi du sulfure de mercure comme antiasthmatique, antiépileptique, antipsorique, béchique*, incisif*, fondant* et diaphorétique (Bourgelat, 1765)³⁰⁶. Au milieu du XIXe siècle, Tabourin distingue le sulfure noir de mercure, nommé aussi protosulfure, sulfure mercureux ou ethiops minéral, du sulfure rouge, encore appelé bisulfure de mercure, cinabre lorsqu'il est sous sa forme cristallisée ou vermillon lorsqu'il est réduit en poudre. Il les emploie de manière similaire. N'ayant aucun effet lors d'application local, ces deux composés s'utilisent principalement à l'intérieur. Ils sont selon lui moins énergiques et actifs que les autres mercuriaux, ce qui leur vaut d'être recommandés chez les ruminants. Leurs propriétés thérapeutiques sont à l'époque encore peu connues. Tabourin les emploie comme vermifuge, d'autres selon lui l'utilisent contre les crinons* dans les yeux chez le bœuf ; certains encore en font usage contre le farcin mais cette pratique est qualifiée d'empirique à l'époque et est donc controversée. Ces composés sont, comme les autres mercuriaux, fondants* et antipsoriques, et ont pour seul avantage sur ces derniers d'être moins énergiques (Tabourin, 1853)³⁰⁷. Kaufmann, au siècle suivant, en fait un usage similaire (Kaufmann, 1910)³⁰⁸.

Aujourd'hui les composés mercuriaux ne sont plus utilisés en thérapeutique à cause de leur forte toxicité.

³⁰⁶ Bourgelat, 1765. p.16

³⁰⁷ Tabourin, 1853. p.520

³⁰⁸ Kaufmann, 1910. p.563

Dénomination objet : Flacons de pierre-ponce, poudre et granulés

N° d'inventaire musée : 2011.01.00086, 2011.01.00087, 2011.01.00101,
2011.01.00114

Principe Actif : Pierre-ponce



La pierre-ponce n'a été que peu employée en thérapeutique. Il reste quelques traces de son usage dans l'antiquité ; à cette époque Dioscoride l'emploie comme astringent* et dentifrice. Il l'indique dans certaines affections ophtalmiques, pour guérir les plaies, faire disparaître une excroissance, faire tomber les croûtes et épiler le corps (Arnoullet, 1553)³⁰⁹. Plus récemment certains l'employaient encore en breuvage, notamment contre les syphilides* (Rayer, 1826)³¹⁰.

Aujourd'hui la pierre ponce n'est guère plus employée que pour gommer les peaux mortes.

³⁰⁹ Arnoullet, 1553. p.368

³¹⁰ Rayer, 1826. p.587

Dénomination objet : Flacon d'acétate de plomb pur de 200g et

2 flacons d'acétate de plomb neutre pur cristallisé de 500g

N° d'inventaire musée : 2011.01.00063, 2011.01.00073 et 2011.01.000

Principe Actif : Acétate de Plomb



L'acétate de plomb est cité au XVIIIe siècle par Robinet et Bourgelat sous le nom de sel de Saturne ou sucre de Saturne. Il était utilisé majoritairement en application externe ; Robinet le dit « *anodyn, adoucissant*, et dessicatif* » et l'utilise mélangé à de l'eau de vie. Il l'emploie également comme collyre (Robinet, 1777)³¹¹. Bourgelat le dit « *antiphlogistique*, antiputride, détersif* et dessicatif* » (Bourgelat, 1765)³¹². Au XIXe siècle, l'acétate de plomb semble mieux connu. Le sel de saturne, correspondant à l'acétate neutre de plomb, est employé sous forme de poudre. L'extrait de saturne, qui est lui le sous-acétate de plomb, est liquide à température ambiante. L'usage reste principalement externe, sous forme de bains, lotions ou autres applications diverses. Tabourin indique que l'extrait de Saturne fait l'objet de préparations (« eau blanche », « eau de Goulard », « Cérat saturné ») à utilisation strictement locale, mais que le sel de saturne peut aussi s'employer en breuvage. Il l'emploie comme défensif pour lutter contre la congestion, l'inflammation, la fourbure, les mammites, orchites, piqûres, etc. Mais aussi comme astringent* pour arrêter les écoulements muqueux pituitaires, auriculaires, ophtalmiques, etc., comme dessicatif sur les vieilles plaies, ulcères, piétin, eaux aux jambes*, aphtes, etc., ou encore comme antipsorique contre la gale et les dartres*. Son indication principale en interne était la diarrhée rebelle. La toxicité du plomb était déjà bien connue et décrite à l'époque et Tabourin employait le terme de colique saturnine (Tabourin, 1853)³¹³. Un peu plus tard, au début du XXe siècle, Kaufmann en fait un tableau quasi-identique. Il parle de colique de plomb, met en garde contre un usage prolongé pouvant, même à faible dose, entraîner la mort (Kaufmann, 1910)³¹⁴.

De nos jours, l'acétate de plomb est toujours utilisé chez le cheval comme anti-inflammatoire et astringent* en dermatologie.

³¹¹ Robinet, 1777. p.430

³¹² Bourgelat, 1765. p.225

³¹³ Tabourin, 1853. p.177

³¹⁴ Kaufmann, 1910. p.292

Dénomination objet : Flacon de litharge, Protoxyde de plomb ;

Flacons de deutoxyde de plomb, minium

N° d'inventaire musée : 2011.01.00023 ; 2011.01.00019 ;

2011.01.00020

Principe Actif : Protoxyde de plomb ; deutoxyde de plomb



La litharge, protoxyde de plomb, et le minium, deutoxyde de plomb ou sesquioxycide de plomb, sont déjà employés par Bourgelat. Le premier résulte selon lui du plomb ayant servi à la purification de l'argent. Il en distingue deux formes : la litharge d'or et la litharge d'argent. D'après lui, les deux composés disposent des mêmes propriétés et il les emploie pour leur vertu détersives*, dessicatives et résolutive. Bourgelat ne fait usage de la litharge qu'en application externe car ce composé est un poison lorsqu'il est administré par voie orale. Il entre dans la composition d'emplâtres et d'onguents. Le minium est à la même époque employé comme dessicatif en application locale (Bourgelat et Huzard, 1805b)³¹⁵. Plus tard ni Tabourin ni Kaufmann ne font mention de l'usage de ces composés en médecine vétérinaire (Kaufmann, 1910)³¹⁶. Ferrand à la fin du XIXe siècle utilise en médecine humaine la litharge pour former des emplâtres et le minium pour réaliser des pommades et onguents siccatifs et fondants* (Ferrand, 1891)³¹⁷. Enfin au début du XXe, Lyon et Loiseau en font le même usage et précisent qu'ils obtiennent des savons de plomb, que sont les emplâtres, en mélangeant la litharge à des corps gras (Loiseau et Lyon, 1903)³¹⁸.

Ces composés ne sont actuellement plus utilisés en thérapeutique à cause de la toxicité du plomb.

³¹⁵ Bourgelat et Huzard, 1805. p.30, p.213, p.497

³¹⁶ Kaufmann, 1910. p.292

³¹⁷ Ferrand, 1891. p.527

³¹⁸ Loiseau et Lyon, 1903. p.356

Dénomination objet : Flacon de chromate neutre de potasse

N° d'inventaire musée : 2011.01.00234

Principe Actif : Chromate neutre de potasse



Le chromate neutre de potasse est cité dans les ouvrages à partir du XIXe siècle. Il est surtout utilisé comme teinture et réactif de laboratoire (Lecoq, *et al.*, 1850)³¹⁹ (Ferrand, 1891)³²⁰. Kaufmann, au début du XXe siècle, est l'un des seuls à proposer son emploi en médecine. Ses propriétés irritantes et fondantes* lui valent d'être utilisé contre les tumeurs osseuses chez le cheval, ainsi que les tumeurs molles des articulations et tendons. Selon Kaufmann, certains en font usage même pour traiter les hernies ombilicales chez le poulain. Il met cependant en garde contre la forte toxicité du produit et indique que son usage interne est à proscrire (Kaufmann, 1910)³²¹.

Le chromate de potasse n'est plus employé en thérapeutique de nos jours du fait de sa toxicité élevée

³¹⁹ Lecoq, *et al.* 1850. p.270

³²⁰ Ferrand, 1891. p.210

³²¹ Kaufmann, 1910. p.345

Dénomination objet : Bocal de carbonate de strontium naturel pulvérisé

N° d'inventaire musée : 2011.01.00124

Principe Actif : Carbonate de strontium



Le strontium n'a été découvert qu'au début du XIXe siècle et le début de son usage en thérapeutique a été tardif. Malbec publie les premières études à la toute fin du XIXe siècle (Malbec, 1892)³²². Ainsi il n'est nulle part fait mention du strontium dans les ouvrages de matière médicale si ce n'est pour décrire ce composé et ses propriétés physico-chimiques (Lecoq, *et al.*, 1850)³²³. Si certains sels de strontium ont été employés à des fins diverses, le carbonate de strontium n'est nullement mentionné pour son emploi direct en thérapeutique mais plutôt pour synthétiser d'autres sels.

Si le strontium trouve aujourd'hui sa place en médecine humaine, sous forme de ralénate de strontium, pour lutter contre l'ostéoporose, il n'en est pas de même pour la médecine vétérinaire (ANSM, 2014).

³²² Lecoq, *et al.* 1850. p.1033

³²³ Malbec, 1892. p.1-2

Dénomination objet : Flacon de zinc de 200g ; Bocal de zinc grenaille de 1kg ; Flacon d'acétate de zinc

N° d'inventaire musée : 2011.01.00064 ; 2011.01.00120 ; 2011.01.00022

Principe Actif : Zinc



Le zinc à l'état de métal pur n'a été que peu utilisé. Kaufmann décrit son utilisation en médecine humaine pour soigner les ulcérations et traiter le chancre mou. Il l'employait alors sous forme de poudre avec laquelle il recouvrait la plaie avant de la couvrir d'un pansement (Kaufmann, 1910)³²⁴. D'autres formes ont été plus employées et sont également retrouvées au XVIIIe et XIXe siècle comme l'oxyde de zinc, le sulfate de zinc, le lactate de zinc ou encore le chlorure de zinc (Tabourin, 1853)³²⁵. L'acétate de zinc reconnu par certains pour ses vertus contre les diarrhées rebelles n'était cependant que peu répandu à cause de son prix élevé.

De nos jours, le zinc est toujours utilisé en médecine humaine et vétérinaire notamment en dermatologie, le plus souvent sous forme de gluconate de zinc ou d'oxyde de zinc (VIDAL, 2014).

³²⁴ Kaufmann, 1910. p.307

³²⁵ Tabourin, 1853. p.171 et p. 255

Dénomination objet : Flacon d'oxyde de zinc de 250g ; Flacon de peroxyde de zinc.

N° d'inventaire musée : 2011.01.00077 ; 2011.01.00028

Principe Actif : Oxyde de zinc



Robinet et Bourgelat utilisaient au XVIIIe siècle la tutie et le pompholix. La tutie est un minéral composé en partie d'oxyde de zinc retrouvé dans les fourneaux où étaient fondus les métaux. Robinet l'utilisait comme adoucissant*, dessicatif et anti-inflammatoire pour dessécher les plaies et les ulcères. Il disait même l'utiliser pour déterger les petits ulcères de la cornée en soufflant la poudre délicatement dans l'œil (Robinet, 1777)³²⁶. Bourgelat en faisait une utilisation similaire, notamment sous forme d'onguent pour traiter les ulcères du bord des paupières, ou encore sous forme de collyre (Bourgelat, 1765)³²⁷.

Le pompholix, quant à lui, représente des « fleurs métalliques qui contiennent du cuivre et de la pierre calaminaire* » selon Robinet et pouvait remplacer la tutie. Bourgelat l'appel également « fleur de zinc ». Un siècle plus tard, l'oxyde de zinc n'est plus très utilisé, du moins en médecine vétérinaire. Il reste employé dans la confection de certains collyres pulvérulents. Lecoq précise que certains l'ont employé pour son action antispasmodique mais que cet usage est, à l'époque, abandonné (Lecoq, *et al.*, 1850)³²⁸. A la fin du XIXe siècle, Ferrand décrit son utilisation en tant qu'antiacide et antispasmodique, et aussi astringent* léger en application externe. Pour lui le terme « pompholix » décrit l'oxyde de zinc à l'état pur, encore appelé laine philosophique, nihil album ou fleur de zinc (Ferrand, 1891)³²⁹. Enfin au début du XXe siècle, Kaufmann ne l'emploie plus qu'en externe comme astringent*, absorbant, sédatif local et pour lutter contre l'eczéma, la dermatite et l'intertrigo (Kaufmann, 1910)³³⁰.

De nos jours, l'oxyde de zinc est toujours utilisé en dermatologie humaine et vétérinaire.

³²⁶ Robinet, 1777. p.384 et p.481

³²⁷ Bourgelat, 1765. p.53 et p.215

³²⁸ Lecoq, *et al.* 1850. p.823

³²⁹ Ferrand, 1891. p.528

³³⁰ Kaufmann, 1910. p.308

III. Matières d'origine animale

Dénomination objet : Flacon et bocal de blanc de baleine

N° d'inventaire musée : 2011.01.00076 et 2011.01.00176

Principe Actif : Palmitate de cétyl



Le blanc de Baleine, encore appelé spermacéti, cétine ou adipocire, était déjà utilisé par Bourgelat au XVIIIe siècle. Extrait de la tête du cachalot, c'est une huile rendue solide après refroidissement et purification. Bourgelat décrit ce composé comme étant « *adouçissant**, *pectoral*, *tempérant*, *anodin* et *émollient* » et s'en servait pour préparer onguents et pommades (Bourgelat, 1765)³³¹. Son utilisation est restée la même au cours du XIXe et au début du XXe siècle. Lelong mentionne son emploi comme béchique* par certains (Lebas et Lelong, 1846)³³². Tabourin confirme cette utilisation au milieu du XIXe et l'administre par voie orale lors d'affections aiguës et douloureuses des poumons et des voies digestives. Il note néanmoins qu'à l'époque déjà, le produit n'était presque plus employé car trop cher (Tabourin, 1853)³³³. Plus tard, au début du XXe siècle, Kaufmann mentionne l'utilisation du blanc de baleine toujours dans la préparation de pommades et onguents (Kaufmann, 1910)³³⁴. Lyon et Loiseau en 1903 et Hérail en 1912 indiquent qu'il entrait dans la composition du « Cold Cream » (composé pharmaceutique à base de spermacéti, cire blanche, huiles essentielles, eau de roses, etc.) et que c'était là son seul usage (Loiseau et Lyon, 1903)³³⁵ (Hérail, 1912)³³⁶.

Le spermacéti a été employé également dans la fabrication de bougies, savons et cosmétiques (Garrett et Grisham, 2000)³³⁷. L'appellation « Cold Cream » subsiste encore aujourd'hui pour certaines crèmes hydratantes et adoucissantes* qui contiennent du palmitate de cétyl, principal composant du spermacéti (VIDAL, 2014).

³³¹ Bourgelat, 1765. p.10

³³² Lebas et Lelong, 1846. p.59

³³³ Tabourin, 1853. p.141

³³⁴ Kaufmann, 1910. p.271

³³⁵ Loiseau et Lyon, 1903. p.119

³³⁶ Hérail, 1912. p.209

³³⁷ Garrett et Grisham, 2000. p.251

Dénomination objet : Bocal de charbon de sang, Flacons de Noir d'os pour filtrer ; Noir animal

N° d'inventaire musée : 2011.01.00121 ; 2011.01.00128 ; 2011.01.00129 ; 2011.01.00131

Principe Actif : Charbon actif



Voir I. fiche charbon actif végétal.

Dénomination objet : Bocal de cire blanche ; Flacon de cire de Golaz

N° d'inventaire musée : 2011.01.00112 ; 2011.01.00116

Principe Actif : Cérine, myricine



Bourgelat utilisait la cire pour confectionner ses onguents et pommades (Bourgelat, 1765)³³⁸. Lecoq au milieu du XIXe siècle indique que la cire provient des ruches d'abeilles ; elle est alors jaune et on la blanchit par action du chlore ou en la faisant fondre. Selon lui la cire contient deux principes actifs : la cérine et la myricine.

La cire est réputée émolliente et relâchante et n'est utilisée qu'en application externe. Elle entre dans la composition d'onguents, d'emplâtres et de cérats (Lecoq, *et al.*, 1850)³³⁹. Kaufmann l'utilise toujours de la sorte au début du XXe siècle (Kaufmann, 1910)³⁴⁰. La cire entre encore dans la composition de certains médicaments comme excipient (VIDAL, 2014).

³³⁸ Bourgelat, 1765. p.214-215

³³⁹ Lecoq, *et al.* 1850. p.276

³⁴⁰ Kaufmann, 1910. p.271

Dénomination objet : Bocal de cochenille

N° d'inventaire musée : 2011.01.00166

Principe Actif : /

Les cochenilles sont de petits insectes parasites des végétaux. Leur usage en tant que médicament n'est pas mentionné dans les ouvrages de référence. Ferrand nous indique qu'elles servaient principalement à produire une matière colorante, la carmine. D'après lui certains en ont vanté les mérites dans le traitement de la coqueluche, mais cet emploi est resté très restreint (Ferrand, 1891)³⁴¹. Sa présence dans la collection est probablement liée à son usage comme colorant rouge.



³⁴¹ Ferrand, 1891. p.228

Dénomination objet : Bocal de gélatine

N° d'inventaire musée : 2011.01.00161

Principe Actif : Gélatine



La gélatine était connue sous Bourgelat mais semble-t-il non encore employée en médecine, du moins vétérinaire. Il la définit comme de la gelée animale, base des organes blancs, du cartilage, des os, etc. (Bourgelat et Huzard, 1805a)³⁴². Au milieu du XIXe siècle, Tabourin l'utilise mais précise qu'elle n'a que de rares applications en médecine. Elle est néanmoins émolliente et adoucissante*, aussi bien localement qu'à l'intérieur. Il l'emploie principalement à cet effet dans les affections gastro-intestinales, mais aussi dans les affections chroniques des voies respiratoires, génito-urinaires, les hémorragies, et en lavement lors de diarrhée ou dysenterie. En application locale, elle s'avère utile selon lui dans les problèmes de pieds, lorsque la corne est sèche et cassante, sur les peaux galleuses et dartreuses* lorsqu'elles sont sèches, dures, crevassées. Enfin elle peut être utilisée pour réaliser des pansements contentifs lors de fractures (Tabourin, 1853)³⁴³. Kaufmann, un demi-siècle plus tard, n'en fait pas le même usage ; il l'emploie principalement comme hémostatique. Que ce soit en application locale, en injection sous-cutanée ou par voie orale, la gélatine est supposée arrêter efficacement les saignements divers. Il met néanmoins en garde contre un surdosage qui pourrait entraîner de la diarrhée (Kaufmann, 1910)³⁴⁴.

La gélatine trouve encore de nombreuses applications en médecine actuelle, ne serait-ce que pour constituer la paroi des gélules. Elle est encore employée comme hémostatique.

³⁴² Bourgelat et Huzard, 1805 p.385

³⁴³ Tabourin, 1853. p.126

³⁴⁴ Kaufmann, 1910. p.266

Dénomination objet : petit tube, bouchon liège, de glycogène Byla

N° d'inventaire musée : 2011.01.00054

Principe Actif : Glycogène



Le glycogène a été découvert en 1857 par Claude Bernard (Young, 1957)³⁴⁵. C'est au début du XXe siècle que son utilisation médicale débute. D'abord administré en pilules ou en injections hypodermiques, il est administré dans les années 1920 sous forme de soluté chez des patients dont les fonctions du foie semblaient atteintes (le diabète, la cirrhose, la scarlatine, lors d'infections telles que la tuberculose, la fièvre typhoïde, et même la pneumonie...), lors d'intoxications chroniques, d'hyperchlorhydrie ou encore de dénutrition (Loiseau et Lyon, 1903)³⁴⁶ (Cerbelaud, 1920)³⁴⁷.

De nos jours, le glycogène n'est plus utilisé. Les solutés glucosés permettent aujourd'hui de délivrer les apports en sucres et l'utilisation d'enzymes telles l'insuline et les glucagons, découverts ultérieurement, permettent la régulation de la glycogénogenèse et de la glycogénolyse par le foie.

³⁴⁵ Young, 1957. p.1432

³⁴⁶ Loiseau et Lyon. 1903. p.234

³⁴⁷ Cerbelaud, 1920. p.1052

Dénomination objet : Bocal de gomme laque

N° d'inventaire musée : 2011.01.00206

Principe Actif : /

La gomme laque n'apparaît pas dans la plupart des ouvrages de matière médicale de référence consultés. C'est une résine produite par une espèce de cochenille originaire d'Asie ; elle ne semble plus être utilisée au début du XXe siècle en pharmacie (Cerbelaud, 1920)³⁴⁸.

La gomme laque entre aujourd'hui dans la composition de certains comprimés ou gélules, comme excipient.

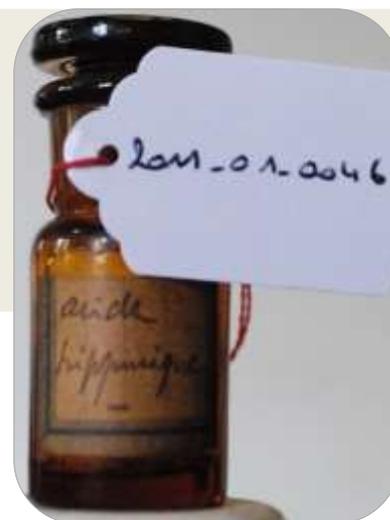


³⁴⁸ Cerbelaud, 1920. p.315

Dénomination objet : Flacon acide hippurique

N° d'inventaire musée : 2011.01.00046

Principe Actif : Acide hippurique



Présent en grande quantité dans l'urine des herbivores, notamment chez le cheval, d'où son nom, il était utilisé en association avec des bases afin d'obtenir des hippurates. Ces derniers étaient employés dans le traitement de la gravelle, de la goutte et des calculs, comme dissolvant des urates (Ferrand, 1891)³⁴⁹.

L'acide hippurique n'est actuellement plus utilisé à des fins thérapeutiques mais fait l'objet de recherches dans l'élaboration de nouvelles molécules antibiotiques et antifongiques (Abbasa, *et al.*, 2013)³⁵⁰.

³⁴⁹ Ferrand, 1891. p.374

³⁵⁰ Abbasa, *et al.*, 2013. p.111-120.

Dénomination objet : Flacon d'histidine (monochlorure)

N° d'inventaire musée : 2011.01.00252

Principe Actif : Histidine



L'histidine est un acide aminé. Celui-ci n'a été que très peu utilisé en thérapeutique. Il n'apparaît pas chez les auteurs de référence consultés pour la réalisation de ce travail. D'aucuns ont cependant tenté de l'employer contre l'angine de poitrine (Concours médical, 1934)³⁵¹ ou pour lutter contre les ulcères gastroduodénaux (Weiss et Aron, 1933)³⁵², sans grande réussite néanmoins.

Aujourd'hui, l'histidine entre dans la composition de certaines solutions de nutrition parentérale (VIDAL, 2014).

³⁵¹ Concours médical, 1934 p.3195

³⁵² Weiss et Aron, 1933. p.1528-1530

IV. Matières d'origines diverses

Dénomination objet : Flacon d'acétophénone pure

N° d'inventaire musée : 2011.01.00242

Principe Actif : Acétophénone, hypnone



L'acétophénone a été découverte en 1857 par Friedel. Dans les années 1880 ont eu lieu les premières expérimentations de cette molécule en tant qu'hypnotique. A l'époque, son utilité reste controversée, elle semble cependant avoir une action manifeste sur le système nerveux (Combemale, 1889)³⁵³. Kaufmann utilise l'acétophénone, qu'il appelle encore hypnone, méthylbenzoyl ou méthylphénylacétone dans les maladies nerveuses avec surexcitabilité chez le chien (Kaufmann, 1910)³⁵⁴.

L'acétophénone n'est plus employée en thérapeutique de nos jours. Elle est d'ailleurs reconnue comme toxique (CSST).

³⁵³ Combemale, 1889. p.58-63

³⁵⁴ Kaufmann, 1910. p.655

Dénomination objet : Flacon de bétol

N° d'inventaire musée : 2011.01.00235

Principe Actif : Bétol



Le bétol résulte de l'action de l'acide salicylique sur le naphthol- β selon Ferrand qui ne précise pas l'usage qui en est fait en thérapeutique (Ferrand, 1891)³⁵⁵. Lyon et Loiseau précisent que le salicylate de naphthol- β , ou bétol, s'emploie de manière analogue au benzonaphthol, c'est-à-dire au naphthol- β (cf. fiche naphthol) (Loiseau et Lyon, 1903)³⁵⁶. Kaufmann indique que ce composé, encore appelé naphthosalol, une fois ingéré, donnait du naphthol et de l'acide salicylique dans le tube digestif. Il ne précise cependant pas l'emploi qui en est fait (Kaufmann, 1910)³⁵⁷.

De nos jours, ce composé n'apparaît plus comme médicament.

³⁵⁵ Ferrand, 1891. p.487

³⁵⁶ Loiseau et Lyon, 1903. p.115

³⁵⁷ Kaufmann, 1910. p.48

Dénomination objet : Bocal de bitume

N° d'inventaire musée : 2011.01.00088

Principe Actif : Bitume



Lecoq et ses confrères définissent en 1850 le bitume comme une matière fossile, non azotée, provenant de la décomposition des végétaux dans le sol. Cette appellation regroupe plusieurs noms tels le naphte et le pétrole (bitumes liquides), le malthe et l'asphalte (solides) (Lecoq, *et al.*, 1850)³⁵⁸. Le bitume a été largement utilisé depuis l'antiquité dans le bâtiment, la construction de navire, mais également en médecine. Les égyptiens en faisaient usage pour la momification des. Les chinois l'utilisaient déjà deux siècles avant J.-C. pour soigner les plaies ; un peu plus tard le bitume servit à traiter les pleurésies et œdème dans le monde musulman. Il a même été employé pour traiter la toux en Mésopotamie, et les troubles digestifs, respiratoires et fractures en Iran au moyen-âge (Bourée, *et al.*, 2011)³⁵⁹. Il n'est plus utilisé en interne au milieu du XIXe siècle, bien que connu pour ses propriétés vermifuges. Il reste indiqué contre les plaies gangreneuses et les ulcères. Enfin au début du XXe siècle, Kaufmann indique l'usage du pétrole comme antiparasitaire externe, avec précautions liées à sa toxicité, et anti-galeux, comme l'est également le naphte. Il précise cependant l'emploi possible du pétrole comme vermifuge par administration orale, mélangé en proportion équivalente à de l'huile d'olive (Kaufmann, 1910)³⁶⁰.

Il n'est plus guère fait mention d'usage de ces composés en médecine actuelle, sinon sous forme homéopathique (ANSM, 2014).

³⁵⁸ Lecoq, *et al.* 1850. p.174

³⁵⁹ Bourée, *et al.*, 2011. p.119-123

³⁶⁰ Kaufmann, 1910. p.82 et p.91

Dénomination objet : Flacon de chinisol

N° d'inventaire musée : 2011.01.00243

Principe Actif : Chinisol



Le chinisol, encore appelé oxyquinol ou hydroxy-8-quinoléine, a été découvert à la fin du XIXe siècle (Moniteur thérapeutique, 1896)³⁶¹. Il est employé alors comme antiseptique. Au début du XXe il est d'ailleurs considéré comme l'un des meilleurs antiseptiques de l'époque (Klein, 1900)³⁶².

Aujourd'hui encore le chinisol trouve sa place dans plusieurs solutions ou lotions antiseptiques en médecine vétérinaire (Med'Vet) et humaine (VIDAL, 2014) (ANSM, 2014).

³⁶¹ Moniteur thérapeutique, 1896. p.76

³⁶² Klein, 1900. p.129-130

Dénomination objet : Flacon de cinchophène

N° d'inventaire musée : 2011.01.00021

Principe Actif : Cinchophène



Le cinchophène est apparu en thérapeutique au début du XXe siècle d'après Hanzlick. Il est alors employé comme anti-inflammatoire, notamment pour traiter les rhumatismes et la goutte. À cette époque déjà, les effets secondaires qu'il engendre interpellent les pharmaciens (Hanzlik, 1927)³⁶³. Chiray et ses confrères l'utilisent d'ailleurs en 1940 pour induire expérimentalement des ulcères gastroduodénaux chez le chien (Chiray, *et al.*, 1940)³⁶⁴. Quelques années plus tard le cinchophène apparaît dans la liste des substances vénéneuses publiées par l'Etat français (République française, 1965)³⁶⁵.

Le cinchophène ou acide phénylcinchoninique a aujourd'hui été abandonné en tant que médicament, en particulier à cause de son hépatotoxique élevée (Pubchem).

³⁶³ Hanzlik, 1927. p.3-5

³⁶⁴ Chiray, Justin-Besançon, et Debray, 1940. p.960

³⁶⁵ Gouvernement français, 1965. p.37

Dénomination objet : Flacon de didakol - tétrachlorure de carbone pur

N° d'inventaire musée : 2011.01.00385 ; 2011.01.00386

Principe Actif : Didakol



Le didakol ou tétrachlorure de carbone a été utilisé comme douvicide à partir des années 1930 (Marotel, 1932)³⁶⁶. Il a été employé assez tardivement jusque dans les années 1960 en tant qu'anthelminthique. A cette époque, il est déjà reconnu toxique, notamment pour le foie, et est déconseillé chez les animaux en mauvais état général (IEMVT, 1966)³⁶⁷.

Le didakol n'est plus employé aujourd'hui du fait de sa toxicité. Il est également nuisible pour l'environnement et a été responsable de dégradations de la couche d'ozone lors d'usages industriels (IPCS/CE, 2000)³⁶⁸.

³⁶⁶Marotel, 1932. p.105

³⁶⁷Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux, 1966. p.8

³⁶⁸Programme International sur la Sécurité Chimique et la Commission Européenne, 2000.

Dénomination objet : Flacon d' hexaméthylènetétramine de 250g

N° d'inventaire musée : 2011.01.00071

Principe Actif : Hexaméthylènetétramine



L'hexaméthylènetétramine, encore appelé urotropine, formine ou méthénamine, a été découvert en 1860 par Alexandre Butlerow (Butlerow, 1860)³⁶⁹. Dès la fin du XIXe siècle, il a été utilisé en thérapeutique pour soigner les affections du tractus urinaire (calculs d'urates, cystites,...) (Bardet et Delpech, 1895)³⁷⁰. Lyon et Loiseau, au début du XXe siècle, expliquent son action antiseptique par le fait qu'une fois absorbée, l'urotropine est décomposée en amoniacque et formol. Ils l'indiquent contre les pyélites et la blennorragie également, et mentionnent toutefois que cette molécule peut causer une hématurie (Loiseau et Lyon, 1903)³⁷¹. On ne retrouve pas de réelles traces de son emploi en médecine vétérinaire. Kaufmann cite l'urotropine dans la synthèse du tannon, en la mélangeant à des tannins, qui sert à traiter la diarrhée (Kaufmann, 1910)³⁷². La méthénamine a ensuite été employée tout au long du XXe siècle, parfois comme antiseptique intestinal également (Cadiot, 1902)³⁷³.

De nos jours encore, la méthénamine, au travers de plusieurs spécialités, dispose d'autorisations de mise sur le marché en médecine humaine. Cependant, la commercialisation de ses différents médicaments a été arrêtée. Le dernier fut retiré du commerce en 2005. Cela probablement en raison de la toxicité récemment reconnue du formol (ANSM, 2014).

³⁶⁹ Butlerow, 1860. p.221

³⁷⁰ Bardet et Delpech, 1895. p.544

³⁷¹ Loiseau et Lyon. 1903. p.433

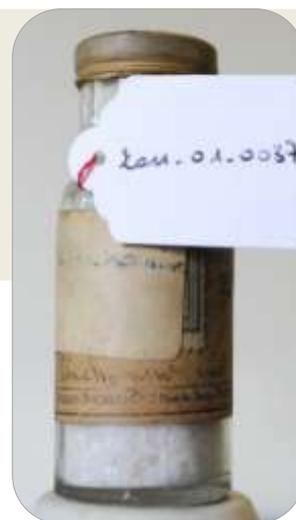
³⁷² Kaufmann, 1910. p.322

³⁷³ Cadiot, 1902. p.629

Dénomination objet : Flacon de chlorhydrate d'holocaïne

N° d'inventaire musée : 2011.01.00039

Principe Actif : Holocaïne



L'holocaïne a été découverte par Täuber en 1897 en combinant la phénacétine et la phénétidine (Dumont, 1904)³⁷⁴. Rapidement, ce nouveau composé proche de l'eucaine et de la cocaïne a été utilisé pour les anesthésies de l'œil. Loiseau et Lyon l'emploient pour extraire les corps étrangers cornéens, les cataractes ou encore pour les iridectomies. Ils mettent cependant en garde contre sa toxicité plus élevée que celle de la cocaïne et donc ne l'utilisent pas autrement (Loiseau et Lyon, 1903)³⁷⁵. Kaufmann en fait le même usage en l'associant à la cocaïne (Kaufmann, 1910)³⁷⁶.

L'holocaïne n'est plus employée de nos jours en thérapeutique du fait de sa toxicité.

³⁷⁴ Dumont, 1904. p.363

³⁷⁵ Loiseau et Lyon, 1903. p.168

³⁷⁶ Kaufmann, 1910. p.623-624

Dénomination objet : Flacon d'iodoforme

N° d'inventaire musée : 2011.01.00245

Principe Actif : Iodoforme



L'iodoforme, encore appelé tri-iodure de formyl ou carbide d'iode, a été découvert en 1822 par Sérullas. Au milieu du XIXe siècle, selon Lecoq et ses confrères, il n'est pas encore utilisé en thérapeutique (Lecoq, *et al.*, 1850)³⁷⁷. Un peu plus tard, Réveil précise qu'il est encore peu utilisé en France mais beaucoup prescrit en Allemagne. Certains le considèrent alors comme la meilleure préparation iodée, et il est utilisé pour traiter les maladies de la peau, le goitre ou comme anesthésique. A cette époque déjà, sa toxicité est reconnue (Réveil, 1865)³⁷⁸. A la fin du XIXe siècle, Ferrand l'emploie comme sédatif et anesthésique, mais surtout comme antiseptique. Il est alors très utilisé en chirurgie pour panser les plaies (Ferrand, 1891)³⁷⁹. Kaufmann au début du XXe l'utilise de manière analogue sur les animaux, en particulier pour lutter contre le crapaud* chez le cheval. Son usage reste cependant presque exclusivement externe, l'iodoforme ayant un fort pouvoir toxique lorsqu'il est ingéré (Kaufmann, 1910)³⁸⁰.

L'iodoforme a été utilisé jusqu'au début des années 1990, par exemple pour soigner le crapaud*. Il n'est plus utilisé aujourd'hui en thérapeutique car très toxique, provoquant parfois des effets immédiats graves pouvant entraîner la mort rapidement (CSST).

³⁷⁷ Lecoq, *et al.* 1850. p.656

³⁷⁸ Réveil, 1865. p.306-309

³⁷⁹ Ferrand, 1891. p.400-402

³⁸⁰ Kaufmann, 1910. p.181

Dénomination objet : Flacon d'alpha naphtaline pure

N° d'inventaire musée : 2011.01.00044

Principe Actif : Naphtaline



Au XIXe siècle, Deschamps d'Avallon utilise la naphtaline en sirop pour traiter les bronchites et la phtisie, la forme pulmonaire de la tuberculose ou autres maladies s'y apparentant, mais également sous forme d'alcoolé pour remplacer l'eau-de-vie camphrée, employée à l'époque en compresses imbibées et appliquées sur des contusions ou roulées autour de membres meurtris, blessés, contusionnés, etc. Cet emploi était néanmoins controversé, la naphtaline ayant une toxicité déjà connue à l'époque (céphalalgies). Elle servait également à lutter contre les insectes nuisibles à la place du camphre (Deschamps d'Avallon, 1868)³⁸¹. Plus tard, au début du XXe siècle, Kaufmann précise ses propriétés et l'utilise comme antiseptique, désinfectant, antiparasitaire externe, vermifuge (chez le chien), antifermentescible et désinfectant du tube digestif, antipyrétique et modificateur des voies urinaires et des voies respiratoires. Bien tolérée en utilisation externe (peau, plaies, muqueuses), la naphtaline était reconnue comme toxique lors d'administration par voie orale, pouvant provoquer de la diarrhée et au long terme un amaigrissement, une atteinte oculaire et rénale (Kaufmann, 1910)³⁸².

Aujourd'hui la naphtaline (aussi appelée naphtalène) est principalement utilisée dans l'industrie et sert à produire des plastifiants, des résines, des teintures, des répulsifs pour insectes etc... Le naphtalène sert également de répulsif contre les mites. Du fait de sa forte toxicité il n'est plus employé à des fins médicales et a été classé substance préoccupante pour l'homme par l'Union Européenne, et potentiellement cancérigène par l'IARC (Bisson et Houeix, 2011).

³⁸¹ Deschamps d'Avallon, 1868. p.314

³⁸² Kaufmann, 1910. p.217

Dénomination objet : Flacon de Naphtol

N° d'inventaire musée : 2011.01.00056 et 2011.01.00075

Principe Actif : Naphtol



Le naphtol a été introduit en thérapeutique comme antiseptique interne par Bouchard en 1887. Il présente deux isomères, le naphtol α et β . Le naphtol β a été le premier employé en médecine humaine et vétérinaire. Il a rapidement été établi que la toxicité de ce dernier vis-à-vis des différentes espèces n'était pas la même, et une posologie adaptée à chacune a été recherchée. Lesage indiquait en 1903 que son utilisation chez le chat était contre-indiquée du fait de la forte toxicité du naphtol chez cette espèce. Le naphtol α est venu rapidement remplacer son isomère en médecine humaine, présentant une toxicité plus faible et un pouvoir antiseptique plus fort. Lesage s'est donc posé la question de l'intérêt d'utiliser le naphtol α chez l'animal et nous présente une série d'expériences pour y répondre. Il en conclut que chez le chat la toxicité reste la même et est très élevée, donc l'emploi du naphtol α est déconseillé. Concernant le chien, il indique que les deux produits sont aussi bien supportés, mais le naphtol α étant meilleur antiseptique, il y avait avantage à faire la substitution (Lesage, 1903)³⁸³. Quelques années plus tard, Kaufmann détaille dans son ouvrage les différents emplois faits du naphtol ; c'est l'isomère β qui reste le plus utilisé par les vétérinaires ; Kaufmann nous indique que le naphtol α serait plus irritant. Il l'utilise alors sous forme de pommade ou de lotion en application sur les plaies, les lésions de gale, l'eczéma, ou encore par voie orale en tant qu'anthelminthique et contre toute maladie microbienne du tube digestif. Le naphtol β permet selon lui également de prévenir la morve, les mammites chez les brebis, le charbon, le choléra chez les poules, la pneumonie, la suppuration, et de ralentir le développement des bacilles de la tuberculose et thyphique. La toxicité de ce produit reste élevée et, à l'époque, il est déjà décrit des effets secondaires comme une excitation des muqueuses (éternuement, toux, salivation ébrouement, diarrhée, dysurie, ..., et à dose plus élevée des convulsions chez le chat et le cheval, un coma et une hypothermie chez le chien. Des lésions de néphrites sont mises en évidence avec albuminurie et hémoglobinurie chez des animaux ayant été traités au naphtol (Kaufmann, 1910)³⁸⁴.

Il n'y a plus aujourd'hui de spécialité à base de naphtol en médecine (fait lié à sa toxicité), néanmoins il peut être utilisé pour la synthèse de colorants organiques (Larousse).

³⁸³ Lesage, 1903. p.39

³⁸⁴ Kaufmann, 1910. p.218

Dénomination objet : Flacon de phénacétine

N° d'inventaire musée : 2011.01.00031

Principe Actif : Phénacétine



La phénacétine apparaît dans les écrits de matière médicale à partir de la fin du XIXe siècle. Appelée aussi phénédine, acétophénédine ou encore ether éthylique du paramindophénol, Ferrand la préconise comme antipyrétique, fébrifuge (Ferrand, 1891)³⁸⁵. Lyon et Loiseau une dizaine d'année plus tard l'emploient principalement comme antinévralgique (Loiseau et Lyon, 1903)³⁸⁶. Enfin Kaufmann considère ce composé comme un bon antipyrétique et analgésique, utile dans les rhumatismes et névralgies. Son action fébrifuge se limite cependant à quelques heures et une accoutumance se met rapidement en place lors de traitement prolongé. Selon ce dernier la phénacétine serait également un bon antagoniste de la strychnine (Kaufmann, 1910)³⁸⁷.

Toxique et cancérigène, la phénacétine n'est actuellement plus utilisée en thérapeutique (CSST).

³⁸⁵ Ferrand, 1891. p.59

³⁸⁶ Loiseau et Lyon, 1903. p.357

³⁸⁷ Kaufmann, 1910. p.724-725

Dénomination objet : Flacon de sulfonal

N° d'inventaire musée : 2011.01.00055

Principe Actif : Sulfonal



Le sulfonal apparaît dans les ouvrages de médecine et pharmacie à la fin du XIXe siècle. Présenté comme hypnotique, soporifique, il semble efficace pour traiter les insomnies nerveuses (Ferrand, 1891)³⁸⁸. Desboursy entreprend d'ailleurs une série d'expériences pour tester les effets encore peu connus du sulfonal ; Kaufmann décrit celles-ci dans le Bulletin de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire en 1895. Il rapporte que le sulfonal est un excellent hypnotique, utilisable dans des cas d'agitation et d'hyperexcitabilité, mais permet également d'obtenir une anesthésie générale en association avec du chloroforme. L'utilisation du sulfonal permettrait d'en réduire considérablement la dose (Desoubry, 1895)³⁸⁹. Un peu plus tard, au début du XXe, ses propriétés sont précisées ; son activité hypnotique lui vaut d'être utilisé contre les troubles tels l'insomnie et l'hyperexcitabilité, mais le sulfonal semble ne pas avoir d'effet sur les insomnies causées par la douleur ou la toux. Enfin le sulfonal semble diminuer les sueurs chez les patients atteints de phtysie. Il est employé par voie orale principalement, mais également en préparations à administrer en lavements ou en suppositoires (Loiseau et Lyon, 1903)³⁹⁰. Sa toxicité est alors reconnue, le sulfonal pouvant entraîner de l'hypothermie, des éruptions cutanées, du délire et des troubles cardiaques et, à long terme, des problèmes de vertige, de céphalalgies et de bourdonnements d'oreille. Il convient donc de l'employer avec précaution. Le sulfonal a été employé chez les chevaux au début du XXe siècle comme tranquillisant pour des chirurgies telles que la castration (Kaufmann, 1910)³⁹¹ (Haas, 1924)³⁹².

De nos jours et du fait de sa toxicité, le sulfonal n'est plus employé en médecine humaine ou vétérinaire.

³⁸⁸ Ferrand, 1891. p.389

³⁸⁹ Desoubry, 1895. p.332

³⁹⁰ Loiseau et Lyon, 1903. p.413

³⁹¹ Kaufmann, 1910. p.657

³⁹² Haas, 1924. p.400

V. Substances de la collection non utilisées directement en thérapeutique

Dénomination objet : Bocal d'agar agar en poudre

N° d'inventaire musée : 2011.01.00224

Principe Actif : /



L'agar agar est un composé extrait des différentes algues issues des mers asiatiques (*Gelidium*, *Gracilaria*, etc.). Encore appelé gélose, il forme une matrice gélifiée lorsqu'il est mélangé à l'eau (Commission du Codex, 1908)³⁹³. En 1881, Fanny et Walter Hesse eurent l'idée d'utiliser ce composé comme agent gélifiant et support de culture microbiologique. Ce fut une grande avancée pour le monde scientifique, l'agar agar permet de cultiver et d'isoler un grand nombre de germes jusque-là inconnus (Hardy). Il n'est pas fait mention de son emploi comme médicament dans les ouvrages consultés.

La gélose est encore largement utilisée comme milieu de culture de nos jours. Elle entre également dans la composition de quelques médicaments comme excipient (VIDAL, 2014). Enfin il est actuellement largement usité comme additif alimentaire et gélifiant en cuisine.

³⁹³ Commission du Codex, 1908. p.14

Dénomination objet : Flacon de sodium alizarine sulfonate purde 10g

N° d'inventaire musée : 2011.01.00052

Principe Actif : /

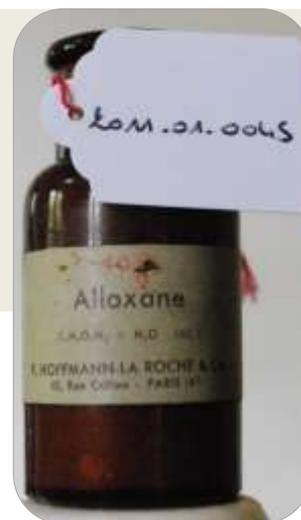
Non utilisée en thérapeutique. L'Alizarine est un colorant autrefois utilisé par les teinturiers. Aujourd'hui elle sert de colorant histologique (Meloan, *et al.*, 1972).



Dénomination objet : Flacon d'alloxane de 10g

N° d'inventaire musée : 2011.01.00045

Principe Actif : /



Utilisé au XIXe siècle comme colorant pour les tissus (coloration rouge pourpre, ou bleue en ajoutant du sulfate de fer) ou pour la synthèse de murexide (colorant textile également) en le mélangeant à du carbonate d'ammoniaque (Tournier, 1880)³⁹⁴, il a été employé plus tard pour la fabrication de produits cosmétiques (fards gras notamment) (Cerbelaud, 1920)³⁹⁵. Aucune utilisation thérapeutique n'est mentionnée dans la littérature de l'époque.

De nos jours, l'alloxane, de par sa toxicité sélective sur les cellules Bêta du pancréas, chez les souris et les rats, sert en laboratoire à induire expérimentalement un diabète afin de pouvoir étudier cette maladie. (Species differences in susceptibility of transplanted and cultured pancreatic islets to the beta-cell toxin alloxan., 2001)

³⁹⁴ Tournier, 1880. p.276

³⁹⁵ Cerbelaud, 1920. p.396

Dénomination objet : Flacons d'amiante

N° d'inventaire musée : 2011.01.00118 ; 2011.01.00125.a

Principe Actif : /

Aucune utilisation en thérapeutique retrouvée pour l'amiante.



Dénomination objet : Flacon de bleu de toluidine

N° d'inventaire musée : 2011.01.00244

Principe Actif : /

Non utilisé en thérapeutique. Le bleu de toluidine est un colorant histologique (RAL Diagnostics, 2012).



Dénomination objet : Bocal de cellulose pure

N° d'inventaire musée : 2011.01.00090

Principe Actif : /

Il n'est pas fait mention de l'utilisation de la cellulose en tant que médicament à proprement dit. La littérature fait cependant part de son usage comme vecteur de certaines autres molécules (Lapicque et Dellacherie, 1981)³⁹⁶ (Weber, 1889)³⁹⁷. La cellulose est actuellement utilisée comme excipient.



³⁹⁶ Lapicque et Dellacherie, 1981. p.721

³⁹⁷ Weber, 1889. p.417

Dénomination objet : Tube de créatine

N° d'inventaire musée : 2011.01.00256

Principe Actif : /

La créatine est un acide aminé découvert au début du XIXe siècle par Chevreul. Elle ne semble pas avoir été utilisée en thérapeutique (Lecoq, *et al.*, 1850)³⁹⁸. Elle fait de nos jours office de complément alimentaire utilisé par les sportifs pour accroître la masse musculaire.



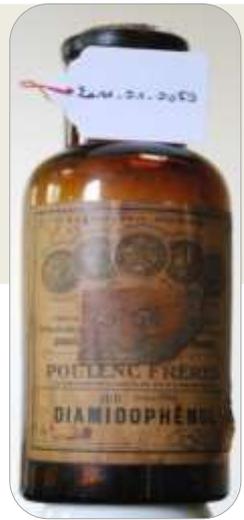
³⁹⁸ Lecoq, *et al.* 1850. p.329

Dénomination objet : Flacon de diamidophénol 100g

N° d'inventaire musée : 2011.01.00059

Principe Actif : /

Non utilisé en thérapeutique, le diaminophénol est utilisé comme révélateur photographique et dans la fabrication de teintures.



Dénomination objet : Flacon de digitonine

N° d'inventaire musée : 2011.01.00047

Principe Actif : /

Aucune utilisation en thérapeutique retrouvée pour la digitonine. Aujourd'hui reconnue toxique, elle sert de détergent et d'agent de dosage analytique en laboratoire (CSST).



Rapport-Gratuit.com

Dénomination objet : Flacon d'émeri

N° d'inventaire musée : 2011.01.00083

Principe Actif : /

Aucune indication thérapeutique. L'émeri est une roche abrasive utilisée autrefois notamment pour aiguiser des outils tranchants (Tissandier, 1889)³⁹⁹ ou encore pour boucher des flacons de manière plus hermétique (Kaufmann, 1910)⁴⁰⁰.



³⁹⁹ Tissandier, 1889. p.65

⁴⁰⁰ Kaufmann, 1910. p.344

Dénomination objet : Bocal d'acide flavianique

N° d'inventaire musée : 2011.01.00214

Principe Actif : /

L'acide flavianique, encore appelé naphthol jaune, ne semble pas avoir été employé en tant que médicament. Il s'agit d'un colorant utilisé dans les peintures, encres, etc. (Pubchem).



Dénomination objet : Flacon de D-L Leucine

N° d'inventaire musée : 2011.01.00225

Principe Actif : /



La leucine est un acide aminé essentiel mis en évidence par Braconnot au début du XIXe siècle (Nicklès, 1856)⁴⁰¹. Il n'est pas fait mention de son usage comme médicament. L'étiquette du Flacon suggère d'ailleurs qu'il s'agit d'un complément alimentaire ; on y retrouve l'annotation « l'alimentation équilibrée [...] ».

La leucine entre aujourd'hui dans la composition de certaines solutions de fluidothérapie (ANSM, 2014) (VIDAL, 2014).

⁴⁰¹ Nicklès, 1856. p.71

Dénomination objet : Flacon d'acide méconique

N° d'inventaire musée : 2011.01.00248

Principe Actif : /

L'acide méconique a été découvert au début du XIXe siècle par Seguin, conjointement à la morphine (Société de gens des lettres, 1823)⁴⁰². Il est l'un des composés de l'opium. Cependant il ne semble pas avoir été employé en médecine (Lecoq, *et al.*, 1850)⁴⁰³ (Kaufmann, 1910)⁴⁰⁴.



⁴⁰² Société de gens des lettres, 1823. p.331

⁴⁰³ Lecoq, *et al.* 1850. p.23

⁴⁰⁴ Kaufmann, 1910. p.632

Dénomination objet : Flacon d'acide molybdique

N° d'inventaire musée : 2011.01.00027

Principe Actif : /

Non utilisé en thérapeutique, l'acide molybdique est un agent de dosage analytique (CSST).



Dénomination objet : Bocal de permutite

N° d'inventaire musée : 2011.01.00215

Principe Actif : /

La permutite est un silicate d'aluminium de synthèse produit au début du XXe par la société Permutit Company à New York. Elle n'a pas eu d'usage thérapeutique mais servait à filtrer et adoucir l'eau (De Meio et Lewis, 1932)⁴⁰⁵.



⁴⁰⁵ De Meio et Lewis, 1932. p.822

Dénomination objet : Flacon de phénylglucosazone

N° d'inventaire musée : 2011.01.00237

Principe Actif : /

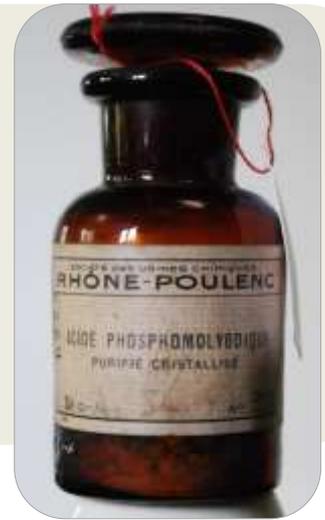
Non utilisé en thérapeutique. Aucune information retrouvée.



Dénomination objet : Flacon d'acide phosphomolybdique purifié cristallisé ; Flacon d'acide phosphomolybdique R.P (pour analyses)

N° d'inventaire musée : 2011.01.00233 ; 2011.01.00066

Principe Actif : /



Non utilisé en thérapeutique. L'acide phosphomolybdique est un agent de dosage analytique (CSST).

Dénomination objet : Flacon de platinocyanure de baryum (2g)

N° d'inventaire musée : 2011.01.00249

Principe Actif : /

Non utilisé en thérapeutique, il s'agit d'un réactif utilisé autrefois en radiologie. Le platinocyanure de baryum produit une fluorescence lorsqu'il est exposé aux rayons X. Il était utilisé dans les revêtements d'écrans. Les propriétés de ce composé ont été mises en évidence par Röntgen en 1895, permettant aux applications médicales des rayons X de se développer peu après (Giroux) (CAGNAC).



Dénomination objet : Flacon de prenile de celyce

N° d'inventaire musée : 2011.01.00080

Principe Actif : /

Très probable erreur de nom. Aucune donnée retrouvée



Rapport-Gratuit.com

Dénomination objet : Bocal de quinhydrone (pour analyses)

N° d'inventaire musée : 2011.01.00228

Principe Actif : /

Non utilisée en thérapeutique. La quinhydrone est un composé utilisé en électrochimie en tant que substrat d'électrodes (Larousse).



Dénomination objet : Flacon de rouge de phénol.

Phénolsulfonephtaléine 10g

N° d'inventaire musée : 2011.01.00050 et 2011.01.00051

Principe Actif : /

Non utilisé en thérapeutique. Le rouge de phénol est un colorant. Il sert par exemple d'outils diagnostic de la sécheresse oculaire via le test au fil imprégné de rouge de phénol.



Dénomination objet : Flacon de thiodène (réactif I₂)

N° d'inventaire musée : 2011.01.00241

Principe Actif : /

Non utilisé en thérapeutique. Le thiodène est le nom commercial de l'emploi d'amidon mélangé à de l'urée pour le stabiliser. Il sert d'indicateur colorimétrique de la présence d'iode comme le suggère l'étiquette du flacon (Cachau-Herreillat, 2007)⁴⁰⁶.



⁴⁰⁶ Cachau-Herreillat, 2007. p.127

Dénomination objet : Flacon de benzylate de tropanol (ClH) de 2g50

N° d'inventaire musée : 2011.01.00084

Principe Actif : /



Le tropanol a été découvert au XIXe siècle par dédoublement de certains alcaloïdes dont l'atropine. Sa synthèse totale ne sera établie qu'au début du XXe siècle par Willstaetter (Guerbert, 1904)⁴⁰⁷. Il en existe deux isomères : la tropine et la pseudo-tropine (respectivement isomères α et β , aussi appelés α -tropanol et β -tropanol) (Chemicalbook.com). Il n'est pas fait mention de son emploi en thérapeutique en tant que tel. Cependant, la tropine fût employée entre autre dans l'industrie pharmaceutique afin de synthétiser des alcaloïdes tels que l'atropine, l'atropamine, la belladonine, etc.

⁴⁰⁷ Guerbert, 1904. p. 1-2

Dénomination objet : Flacon de verre « pillé »

N° d'inventaire musée : 2011.01.00231

Principe Actif : /

Non utilisé en thérapeutique. Le verre pilé servait de corps pulvérulent employé pour filtrer les liquides (Lecoq, *et al.*, 1850)⁴⁰⁸.



⁴⁰⁸ Lecoq, *et al.* 1850. p.516

Dénomination objet : Flacon de xanthidrol

N° d'inventaire musée : 2011.01.00024

Principe Actif : /

Pas d'usage en thérapeutique, le xanthidrol est un réactif de laboratoire utilisé pour le dosage de l'urémie (Agasse-Lafont, 1929)⁴⁰⁹.



⁴⁰⁹ Agasse-Lafont, 1929. p.378

CONCLUSION

Bien qu'il soit difficile d'établir une liste exhaustive des substances utilisées par le passé en thérapeutique vétérinaire, la collection du musée Fragonard semble assez représentative des pratiques des époques antérieures au XXe siècle. Avec 84 plantes ou composés issus de plantes, celle-ci compte environ deux tiers de substances d'origine végétale, 20 % de substances d'origine minérale, 7 % d'origine animale et enfin 10 % d'origines autres (hydrocarbures, molécules issues de la chimie organique, etc.). Sur l'ensemble des substances étudiées, environ 60 % ne sont plus employées de nos jours, la moitié d'entre elles à cause de leur toxicité, l'autre à cause de leur inefficacité. Il est intéressant de noter que les produits de synthèse et hydrocarbures de la partie IV sont presque tous reconnus toxiques aujourd'hui (92 %). Concernant les plantes et les substances minérales, 40 % des composés utilisés par le passé sont aujourd'hui reconnus toxiques. Enfin, si les substances d'origine animale ont été pour la plupart délaissées, aucune n'est aujourd'hui considérée comme nocive.

La majeure partie des matières employées provenait donc du monde végétal. Si un certain nombre de molécules actuelles dérivent des produits de l'époque, beaucoup de composés utilisés historiquement sont aujourd'hui reconnus toxiques ou cancérigènes. L'étude de cette collection de matière médicale a permis de comprendre comment et pourquoi étaient utilisés les différents composés à chaque époque. Nous avons pu observer l'évolution des pratiques en médecine vétérinaire et humaine. Il a été particulièrement intéressant de noter les changements en matière d'expérimentation, de bien-être animal, d'apprécier la notion de toxicité et d'innocuité à différentes périodes. Enfin de la même manière, suivre le concept d'efficacité des traitements au travers des siècles, basculer de la terminologie médicale du XVIIIe siècle à celle des XXe et XXIe siècles sont des démarches très enrichissantes.

La collection du musée Fragonard, bien qu'elle soit représentative et plutôt complète, est amenée à s'agrandir encore dans le futur, laissant ce travail inachevé et prêt à être poursuivi.

BIBLIOGRAPHIE

- Abbasa, S.-Y.; El-Shariefb, M.A.M.Sh.; Wahid M. B., Issa M.I.F.; El-Gammal, E.W. (2013).** Thiourea derivatives incorporating a hippuric acid moiety: Synthesis and evaluation of antibacterial and antifungal activities, *European journal of medicinal chemistry*, **64**. 111-120.
- Académie de Médecine.** Chrysarobine. *Dictionnaire médical de l'Académie de Médecine – version 2014*. [En ligne] [Citation : 28 07 2014.] [<http://dictionnaire.academie-medecine.fr/?q=chrysarobine>].
- Adelon, Béclard, Bielt, et al. (1825).** *Dictionnaire de médecine*. Tome 12. Paris : Béchet Jeune. 590 p.
- Agasse-Lafont, E. (1929).** *Les applications pratiques du laboratoire à la clinique : Principes. Techniques. Interprétation des résultats (4e édition)*. Paris : Vigot frères. 991 p.
- ANSM.** ANSM, répertoire des spécialités pharmaceutiques. *agence-prd.ansm.sante.fr*. (mise à jour le 28/11/14). [En ligne] [Citation : 22 12 2013.] [<http://agence-prd.ansm.sante.fr/php/ecodex/index.php#result>].
- Arnoullet, B. (1553).** *Les six livres de pédacion Dioscoride d'Anazarbe de la matière médicinale, translatez de latin en Francois*. Lyon. 631 p.
- Bardet et Delpech. (1895).** Sur l'action thérapeutique de l'urotropine (Hexaméthylène-tétramine). *Les Nouveaux remèdes : journal bi-mensuel de pharmacologie, de thérapeutique, de chimie médicale et d'hydrologie*, **11**. Doin. 544-546
- Battaglia.** Belladone. *Dinausoria.com*. [En ligne] [Citation : 01 04 2014.] [<http://www.dinosoria.com/belladone.html>].
- Bisson, M. et Houeix, N. (2011).** *Fiche de données toxicologiques et environnementales des substances chimiques - Naphtalène*. INERIS, 79 p.
- Blanchot, B.** Cumin contre carvi. *lexpresse.fr*. [En ligne] [Citation : 06 05 2014.] [http://www.lexpresse.fr/styles/saveurs/cumin-contre-carvi_1228034.html].
- Bloch, H. , Chemama, R. et Dépret, E. (1999).** *Grand dictionnaire de la psychologie*. Paris : Larousse. 1047 p.
- Bouchardat, A. (1840).** *Nouveau Formulaire magistral (avec les poids nouveaux et anciens en regard), précédé d'une notice sur les hôpitaux de Paris, de généralités sur l'art de formuler*. Gardembas. 652 p.
- Bouchardat, G. (1873).** *De la mannite et de ses éthers*. Paris : Martinet. 51 p.

- Bourée, P., Blanc-Valleron, M.-M., Ensaf, M. et Ensaf A. (2011).** Usage du bitume en médecine au cours des ages. *Histoire des sciences médicales*. XLV, N°2. 119-123
- Bourgelat, C. (1765).** *Matière médicale raisonnée ou précis des médicaments considérés dans leurs effets, à l'usage des élèves de l'école royale vétérinaire avec les formules médicinales de la même école*. Lyon : Bruyset. 510 p.
- Bourgelat, C. et Huzard J.-B. (1805a).** *Elemens de l'art vétérinaire. Matière médicale raisonnée, ou précis des médicaments considérés dans leurs effets. Tome 1*. Paris : Huzard. 440 p.
- Bourgelat, C. et Huzard J.-B. (1805b).** *Elemens de l'art vétérinaire. Matière médicale raisonnée, ou précis des médicaments considérés dans leurs effets. Tome 2*. Paris : Huzard. 504 p.
- Bucquoy. (1889).** Le strophantus dans les maladies du coeur. *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*. 3e série, Tome 21, Masson. 12-37
- Butlerow, A. (1860).** Sur un dérivé méthylénique nouveau. *Bulletin de la société chimique de Paris*. 3^e série, Tome XIII. 221-226
- Cachau-Herreillat, D. (2007).** *Des expériences de la famille Réd–Ox*. Bruxelles : De Boeck. 395 p.
- Cadiot. (1902).** La formine comme antiseptique intestinal. *Recueil de médecine vétérinaire* Série 8, n° 19, Tome 9. Paris, Gabon. 629
- CAGNAC, B.** Röntgen Wilhelm Conrad. *Encyclopedia Universalis*. [En ligne] [Citation : 20 11 2014.] [<http://www.universalis.fr/encyclopedie/wilhelm-conrad-rontgen/>].
- Cerbelaud, R. (1920).** *Formulaire des principales spécialités de parfumerie et de pharmacie*. Paris : Cerbelaud, 690 p.
- Chemicalbook.com.** Pseudotropine. www.chemicalbook.com. [En ligne] [Citation : 20 03 2014.] [http://www.chemicalbook.com/ChemicalProductProperty_EN_CB3746194.htm].
- Chetboul, V. 2012.** *Myocardiopathie dilatée canine, cours S8, ENVA*
- Chiray, M., Justin-Besançon, L. et Debray, Ch. (1940).** Les ulcères gastriques expérimentaux par cinchophène. *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, Série 3, Tome 123. Masson et cie. 960-964
- Christie, JE, Shering, A., Ferguson, J et Glen A. (1981).** Physostigmine and arecoline: effects of intravenous infusions in Alzheimer's presenile dementia . *British Journal of Psychiatry*. **138**, n°1. 46-50
- CDC.** Fiches Internationales de Sécurité Chimique. www.cdc.gov. [En ligne] [Citation : 11 12 2013.] [<http://www.cdc.gov/niosh/ipcsnfrn/nfrn0981.html>].
- Chemviron Carbon.** Histoire du charbon actif. [chemvironcarbon.com](http://www.chemvironcarbon.com). [En ligne] [Citation : 01 04 2014.] [<http://www.chemvironcarbon.com/fr/charbon-actif/histoire>].

Collin, E. (1903). *Précis de matière médicale*. Paris : O. Doin. 720 p.

Combemale, F. (1889). *Recherches expérimentales sur les actions physiologiques et thérapeutiques de quelques médicaments considérés comme antiseptiques [...] hypnotiques (antipyrine, bromhydrate d'hyoscine, acetophénone, uréthane, méthylal)*. Montpellier : Boehm. 90 p.

Commission du Codex. (1908). *Codex medicamentarius gallicus. Pharmacopée française, rédigée par ordre du Gouvernement*. Paris : Masson, 1908. 999 p.

Compléments-alimentaires.com. Gaïac. www.complements-alimentaires.co/. [En ligne] [Citation : 01 07 2014.] <http://www.complements-alimentaires.co/gaiac/>.

Concours médical. (1934). Traitement de l'angor pectoris par l'histidine. *Concours médical*. Concours médical (Paris), n° 46. 3195

Cottle, W. (1879). Chaulmoogra oil in leprosy. *The british medical journal*, **1**, 968-969.

Couerbe, J.-P. (1835). Analyses de plusieurs principes immédiats. Actions de l'acide nitrique et sulfurique sur quelques substance organiques. Preuve évidente que la formule de l'éther isolé est différente de celle de l'éther en combinaison. *Annales de chimie et de physique*. Masson, Tome 59. 136-172

CSST. Répertoire toxicologique , acétophénone. www.csst.qc.ca. [En ligne] [Citation : 10 07 2014.] [http://www.csst.qc.ca/prevention/reptox/pages/fiche-simdut.aspx?no_produit=96974&langue=F].

CSST. Répertoire toxicologique, acide dodecamolybdophosphorique. www.csst.qc.ca. [En ligne] [Citation : 20 11 2014.] [http://www.csst.qc.ca/prevention/reptox/Pages/fiche-complete.aspx?no_produit=53074].

CSST. Répertoire toxicologique, acide molybdique. www.csst.qc.ca. [En ligne] [Citation : 20 11 2014.] [http://www.csst.qc.ca/prevention/reptox/Pages/fiche-complete.aspx?no_produit=53082].

CSST. Répertoire toxicologique, digitonine. www.csst.qc.ca. [En ligne] [Citation : 13 10 2014.] [http://www.csst.qc.ca/prevention/reptox/pages/fiche-complete.aspx?no_produit=46185&nom=Digitonine].

CSST. Répertoire toxicologique, phénacétine. www.csst.qc.ca. [En ligne] [Citation : 11 10 2014.] [http://www.csst.qc.ca/prevention/reptox/pages/fiche-complete.aspx?no_produit=14514&langue=F].

CSST. Répertoire toxicologique, iodoforme. www.csst.qc.ca. [En ligne] [Citation : 21 07 2014.] [http://www.csst.qc.ca/prevention/reptox/pages/fiche-complete.aspx?no_produit=13128].

Dangoumau, J. (2006). *Pharmacologie générale*. Bordeaux : Département de pharmacologie - Université Victor Segalen Bordeaux 2. 558 p.

- De Meio, R.-H. et Lewis, J.-T. (1932).** Méthode pour le dosage biologique de l'extrait de corticale surrénale. *Comptes rendus des séances de la Société de biologie et de ses filiales*. Masson (Paris), **111**, Tome 3. 822-824
- Debreyne, P. (1852).** *Des Vertus thérapeutiques de la belladone*. Paris : J.-B. Baillière. 234 p.
- Degueurce, C. (2009).** La rénovation du musée Fragonard. *La revue des musées de France. La revue du Louvre*, n°1. 13-16
- Delafond, O. (1844).** *Traité de thérapeutique générale vétérinaire*. Paris : Labé. 524 p.
- Delafond, O. et Lassaing, J.-L. (1853).** *Traité de matière médicale et de pharmacie vétérinaire théorique et pratique*. Paris : Labé. 817 p.
- Deschamps d'Avallon. (1868).** *Compendium de pharmacie pratique*. Paris : Germer Baillière. 1134 p.
- Desoubry, G. (1895).** Sur le Sulfonal. *Bulletin de la société centrale de médecine vétérinaire*. Asselin (Paris), **49**, Tome 13. 332-335
- Dorvault, F.-L.-M. et Würtz, F. (1898).** *L'officine ou répertoire général de pharmacie pratique, 14e édition*. Paris : Asselin et Houzeau. 1516 p.
- Dujardin-Beaumetz. (1885).** *Dictionnaire de thérapeutique, de matière médicale, de pharmacologie, de toxicologie et des eaux minérales*. Tome deuxième. Paris : Doin. 879 p.
- Dumont, F.-L. (1904).** *Traité de l'anesthésie générale et locale*. Paris : J.-B. Baillière et fils. 384 p.
- Durand, A. B. (1851).** On Hydrastis canadensis. *American journal of pharmacy*. Procter, **17**. 112
- El-Razek, A. (2007).** A new ester isolated from *Ferula assa-foetida* L. *Bioscience, biotechnology, and biochemistry*. Japan Society for Bioscience, Biotechnology, and Agrochemistry, **71**, 9. 2300-2303
- Ferrand, A. (1890).** *Formulaire de thérapeutique appliquée, ou les médicaments et leurs formules classés d'après les indications thérapeutiques*. Paris : Lecrosnier et Babé. 640 p.
- Ferrand, E. (1891).** *Aide-mémoire de pharmacie, vade mecum du pharmacien à l'officine et au laboratoire, 5^{ème} édition*. Paris : Ferrand. 870 p.
- Fricker H. (2002).** L'aspirine. *chemphys.u-strasbg.fr*. [En ligne] [Citation : 03 04 2014.] [<http://chemphys.u-strasbg.fr/mpb/teach/aspirine/aspirine.html>].
- Funel, M.-T. (1990).** Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances classées comme stupéfiants. *Légifrance*. [En ligne] [Citation : 05 05 2014.] [<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000533085&dateTexte=vig.>]
- Garrett et Grisham. (2000).** *Biochimie*. DeBoeck université. 1292 p.

- Gimbert. (1870).** *L'"Eucalyptus globulus", son importance en agriculture, en hygiène et en médecine.* Paris : A. Delahaye. 118 p.
- Giroux, D.** Appareil de radiologie ancien. *Musée de la science.* [En ligne] [Citation : 28 07 2014.] [<http://danielgiroux.perso.sfr.fr/page360.htm>].
- Gosse, L.-A. (1861).** *Monographie de l'Erythroxylon Coca.* Bruxelles : M. Hayez. 157 p.
- Guerbert, M. (1904).** *La tropine est ses dérivés; Thèse présentée au concours d'agrégation, école supérieur de pharmacie de Paris.* Paris : Imprimerie F.Levée. 148 p.
- Guerrero, R.-Y. (1957).** Question LXXVI. *Revue d'histoire de la pharmacie*, **45**, N°155. 210
- Guérrin, V. (1834).** De la lichénine. *Annales de chimie et de physique.* Masson (Paris), Tome 56. 247-252
- Haas. (1924).** Note sur l'emploi chez les chevaux arabes de la méthode mixte d'anesthésie (morphine, chloral) et du sulfonal dans quelques opérations (castrations, funiculites, hernies inguinales récentes). *Bulletin de la société centrale de médecine vétérinaire.* Asselin (Paris), **77**. 400-402
- Hanzlik, P.-J. (1927).** *Actions and uses of the salicylates and cinchophen.* Baltimore : The Williams and Wilkins company. 200 p.
- Hardy (1875).** Sur la composition du jaborandi. *Comptes rendus des séances de la Société de biologie et de ses filiales.* Masson (Paris), Serie 6, Tome 2. 109-111
- Hardy, J.** AGAR and the Quest to Isolate . *www.mmc.gov.bd.* [En ligne] [Citation : 09 07 2014.] [<http://www.mmc.gov.bd/downloadable%20file/Agar-and-Fanny-Hesse01.pdf>].
- Hérail, J. (1900).** *Traité de pharmacologie et de matière médicale.* Paris : J.-B. Baillière et fils, 1900.
- Hérail, J. (1912).** *Traité de matière médicale, Pharmacographie. 2e édition.* Paris : J.-B. Baillière et fils. 888 p.
- Héraud, A. (1875).** *Nouveau dictionnaire des plantes médicinales.* Paris : J.-B. Baillière et fils, 1875. 615 p.
- Herlant, A. (1892).** *Étude descriptive des médicaments naturels d'origine végétale.* Bruxelles : H. Lamertin. 890 p.
- Hyvert, R. (1912).** *Description, emploi et valeur en clientèle des traitements nouveaux : médicaments, médications et formules, spécialités pharmaceutiques.* Paris : Maloine. 345 p.
- Ibrelisle, J.-M. (1846).** *Notice sur l'oxide rouge de mercure employé à l'extérieur, dans plusieurs formes de maladies de la peau.* Metz : Verronnais. 18 p.
- IPCS/CE. (2000).** Fiches Internationales de Sécurité Chimique, tétrachlorure de carbone. *www.cdc.gov.* [En ligne]. [Citation : 23 09 2014.] [<http://www.cdc.gov/niosh/ipcsnfrn/nfrn0024.html>].

INRS. Trioxyde d'antimoine, fiche toxicologique. *inrs.fr*. [En ligne] [Citation : 04 04 2014.] [<http://www.inrs.fr/accueil/produits/bdd/doc/fichetox.html?refINRS=FT%20198>].

IEMVT. (1966). *Fiches techniques concernant l'emploi des principaux anthelminthiques, utilisés dans le traitement des affections parasitaires à helminthes des bovins, ovins, caprins, équins et porcins.* Dakar : Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux. p.8

Issermann. (1927). La démodécie canine : son traitement. *la semaine vétérinaire*. 1927, n°40. p.477

Jaccoud, Anger, Barrallier, et al. (1875). *Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques.* Paris : J.-B. Baillière et fils. 815 p.

Journal Officiel. (1991) JORF n°98 du 25 avril 1991. *Legifrance.gouv.fr*. [En ligne] [Citation : 13 10 2014.] [<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000717575>].

Kaufmann, M. (1910). *Traité de thérapeutique vétérinaire.* Paris : Asselin et Houzeau. 876 p.

Klein (1900). le "chinosol" comme antiseptique. *Recueil de médecine vétérinaire*. Asselin et Houzeau, n°3, série 8, VII. 129-130

La semaine vétérinaire. (1890). La noix de Kola. *La semaine vétérinaire*, 31 août 1890, Tome 5.

Lapicque, F. et Dellacherie, E. (1981). Fixation chimique de médicaments sur la cellulose. Application à la mise au point de molécules à libération programmée. *Compte-rendu de l'académie des sciences de Paris*. Gauthiers-Villard, Série 2, Tome 292, mars 1981. 721-723

Larousse. Naphtol. *Larousse.fr*. [En ligne] [Citation : 11 12 2013.] [<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/naphtol/53773>].

Larousse. Quinhydrone. *Larousse.fr*. [En ligne] [Citation : 09 07 2014.] [<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/quinhydrone/65724>].

Lebas et Lelong. (1846). *Pharmacie vétérinaire chimique, théorique et pratique, à l'usage des vétérinaires, des élèves, des agriculteurs, des maîtres de poste et des propriétaires.* Paris : Bouchard-Huzard, 1846.

Lecoq, Rey, Tisserand, et al. (1850). *Dictionnaire général de médecine et de chirurgie vétérinaires et des sciences qui s'y rattachent.* Lyon : Savy jeune. 1160 p.

Lemoine-Catel, J.-S. (1833). Observation sur une jument affectée d'une maladie vermineuse, déterminée par des vers taenia trouvés dans l'intestin grêle. *Recueil de médecine vétérinaire*. Locquin (Paris), Tome 2. 647-653

Lesage, J. (1903). Naphtol alpha et naphtol beta. *Bulletin de la société centrale de médecine vétérinaire*. Asselin (Paris), 57, Tome 21. 39-44

- Liebermann, C. et Seidler, P. (1879).** Sur la chrysarobine et sur l'acide chrysophanique contenus dans la poudre de goa. *Bulletin de la Société chimique de Paris*. Masson (Paris), Tome 32. 255-257
- Loiseau, P. et Lyon, G. (1903).** *Formulaire thérapeutique, 2^{ème} édition*. Paris : Masson. 803 p.
- Lopes, J.-C. (1864).** *Étude sur la fève du Calabar ("Physostigma venenosum")*. Paris : L. Leclerc. 78 p.
- Lumière, A. (1928).** Protection contre les chocs anaphylactoïdes au moyen de l'hyposulfite de magnésium. *Comptes rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*. Gauthier-Villars et cie, Tome 187. 736-737
- Malbec, A. (1892).** *Les Sels de strontium, étude physiologique et thérapeutique*. Paris : Société d'éditions scientifiques. 118 p.
- Marotel. (1932).** La lutte antidistomienne. *Recueil de médecine vétérinaire*. Vigot Frères, Tome 108, n°2. p.105
- Martinet, A. (1910).** Le sulfate d'hordénine dans le traitement des affections intestinales. *La semaine vétérinaire*. Prérebeau et cie, n°45. p. 541
- Med'Vet.** Med'vet - La référence sur les médicaments vétérinaires. *med-vet.fr*. [En ligne] [Citation : 03 05 2014.] [<http://www.med-vet.fr/>].
- Meloan, Puchtler et Valentine. (1972).** Alkaline and acid alizarin red S stains for alkali-soluble and alkali-insoluble calcium deposits. *Archives of Pathology* . **93**, n°3. 190-197
- Mérat de Vaumartoise, F.-V. et De Lens, A.-J. (1837).** *Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique générale*, Tome 3. Bruxelles : Société Belge de Librairie. 580 p.
- Moniteur thérapeutique. (1896).** Médicaments nouveau. *Le Moniteur thérapeutique. Recueil mensuel des médications nouvelles*. n°1. p.76
- Nicklès, J. (1856).** *Braconnot, sa vie et ses travaux* . Nancy : Grimblot et vve Raybois. 138 p.
- Oersted. (1820).** Lettre de M. Oersted au rédacteur du journal de physique sur la découverte de deux nouveaux alcalis végétaux. *Journal de physique, de chimie, d'histoire naturelle et des arts*. Courcier (Paris), Tome 40. p. 175
- Orfila, M. (1843).** *Traité de toxicologie*. Tome 2. Paris : Fortin, Masson. 988 p.
- Pelt, J.-M. (2013).** *Carnets de voyage d'un botaniste*. Paris : Fayard. 248 p.
- Perrot, R.** La matière médicale. *La matière médicale employée par les chirurgiens médiévaux dans le traitement des blessures*. (mis à jour le 5/03/2013) [En ligne] [Citation : 10 11 2014.] [<http://raoul.perrot.pagesperso-orange.fr/index.htm>]

- Peyrat, A. (1854).** *Du gluten et de son emploi*. Paris : Rignoux. 44 p.
- Pharmacie Malot.** Historique de l'aspirine. *aspirine.fr*. [En ligne] [Citation : 03 04 2014.] [<http://www.aspirine.fr/historique.html>].
- Pomet, P. (1694).** *Histoire générale des drogues*. Paris : Pomet. 597 p.
- Pubchem.** Cinchophen. *Pubchem*. [En ligne] [Citation : 05 10 2014.] <http://pubchem.ncbi.nlm.nih.gov/summary/summary.cgi?cid=8593#x94>.
- Pubchem.** Naphtol Yellow. *pubchem.ncbi.nlm.nih.gov*. [En ligne] [Citation : 04 07 2014.] [<http://pubchem.ncbi.nlm.nih.gov/summary/summary.cgi?cid=10226#x94>].
- RAL Diagnostics (2012).** Protocole n° 65, coloration par le Bleu de toluidine. *www.ral-diagnostics.fr*. [En ligne] [Citation : 11 07 2014.] [http://www.ral-diagnostics.fr/produit/fr/M-HIS/reference/pc_vers_site/protocoles/Proto065_ColorationBleuToluidine_FR_V03.pdf].
- Rayer, P. (1826).** *Traité théorique et pratique des maladies de la peau, fondé sur de nouvelles recherches d'anatomie et de physiologie pathologiques*. Paris : J.-B. Baillière. 62 p.
- République française. (1965).** *Substances vénéneuses. Tableaux et exonérations. 15 février 1965*. Paris : Journaux officiels. 108 p.
- Réveil, O. (1865).** *Formulaire raisonné des médicaments nouveaux et des médications nouvelles, suivi de notions sur l'aérothérapie, l'hydrothérapie, l'électrothérapie, la kinésithérapie et l'hydrologie médicale*. Paris : J.-B. Baillière et fils. 788 p.
- Ricapet, G.-E.-J. (1896).** *Contribution à l'étude de la noix d'arec*. Paris : G. Steinheil. 55 p.
- Robin, A. (1875).** *Etudes physiologiques et thérapeutiques sur le jaborandi*. Paris : Masson. 127 p.
- Robinet, J. (1777).** *Dictionnaire d'hippiatrique pratique*. Nancy : Robinet. 509 p.
- Rodet, H.-J.-A. et Baillet, C. (1872).** *Botanique agricole et médicale, ou Etude des plantes qui intéressent principalement les médecins, les vétérinaires, et les agriculteurs : accompagnée de 160 planches représentant plus de 900 figures intercalées dans le texte (2e édition)*. Paris : Asselin. 1078 p.
- Saikia, J.R., Schneeweiss, F.H. et Sharan, R.N. (1999).** Arecoline-induced changes of poly-ADP-ribosylation of cellular proteins and its influence on chromatin organization. *Cancer Letters*. **139**, n°1. 59-65
- Savoie, M. (1866).** *Médication ferrugineuse. Avantages du sirop antianémique à l'acétate de fer et à l'écorce d'orange*. Lyon : Mégret. 60 p.
- Société de gens des lettres. (1823).** *Dictionnaire chronologique et raisonné des découvertes inventions, innovations, perfectionnements, observations nouvelles et importations, en France, dans les sciences, la*

littérature, les arts, l'agriculture, le commerce et l'industrie de 1789 à la fin de 1820, Tome 12. Paris : Louis Colas. 614 p.

Tyreberg, B., Andersson, A. et Borg, L.-A. (2001). Species differences in susceptibility of transplanted and cultured pancreatic islets to the beta-cell toxin alloxan. *General and Comparative Endocrinology*, **122**. 238-251.

Tabourin, M.F. (1853). *Nouveau traité de matière médicale, de thérapeutique et de pharmacie vétérinaires*. Paris : Librairie de Victor Masson. 831 p.

Tissandier, G. (1889). *La science pratique : suite des recettes et procédés utiles*. Paris : G. Masson. 316 p.

Tournier, E. (1880). *Nouveau manuel de chimie simplifiée pratique et expérimentale sans laboratoire*. Paris : Tournier. 308 p.

Trousseau, A. et Pidoux, H. (1858). *Traité de thérapeutique et de matière médicale, 9^{ème} édition*, Tome 1. Paris : Béchet. 971 p.

Venard, C. (2008). *Régulation de la neurostéroïdogénèse dans la moelle épinière et le système limbique par la Gelsemine et Gelsemium sempervirens : analyse cellulaire et implications neurophysiologiques*, Thèse Méd. Strasbourg : Université Louis Pasteur.

Verne, C. (1874). *Etude sur le boldo*. Paris : Baillières et fils. 52 p.

VIDAL. *vidal.fr*. (mise à jour 2014) [En ligne] [Citation : 12 12 2013.] [<http://www.vidal.fr/>].

Ville, J. (1893). *Manipulations de chimie médicale, guide à l'usage des étudiants en médecine*. Paris : J.-B. Baillière et fils. 184 p.

Virey, J.-J. (1811). *Traité de pharmacie théorique et pratique*. Tome 1. Paris : Rémond, 1811. 424 p.

Wanda Caussé. (1915). *Le sulfate d'hordénine dans la fièvre typhoïde*, Thèse Méd. Faculté de médecine de Vannes, Vannes : Lafolye Frères.

Weber. (1889). Papier antiseptique du docteur Balme. *Bulletin de la société centrale de médecine vétérinaire*. Asselin (Paris), **XLIII**, Tome 7. 417-418

Weiss, A.-G. et Aron, E. (1933). Effets de l'injection d'acides aminés (tryptophane et histidine) sur l'évolution des ulcères expérimentaux obtenus par dérivations des ducs duodénaux dans l'iléon terminal. *Comptes rendus des séances de la Société de biologie et de ses filiales*. Masson (Paris), 1933, **112**, Tome 1. 1528-1530

Wormley, M.T.-G. (1882). Sur l'acide gelsémique ou gelséminique et la gelsemine. *L'union pharmaceutique : journal de la Pharmacie centrale de France : organe des intérêts scientifiques, pratiques et moraux de la profession*. **23**, n°12. 390-392

Young, F.G. (1957). Claude Bernard and the discovery of glycogen, a century of retrospect. *British Medical Journal*. 1431-1437

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Photographie de l'intérieur du musée Fragonard, pièce où sont disposés les écorchés	6
Figure 2 : Fiche d'inventaire réalisée via le logiciel File Maker Pro (ND).....	8
Figure 3 : Classification des substances selon Kaufmann, 1910.	11

Rapport-Gratuit.com

INDEX PAR SUBSTANCE

A

acétate de fer	107
acétate de plomb.....	115
acétophénéditine	144
acétophénone	133
acide arsenieux.....	102
acide benzoïque.....	32
acide chrysophanique.....	41
acide flavianique.....	157
acide hippurique.....	130
acide méconique	159
acide phénylcinchoninique.....	137
acide phosphomolybdique	163
acide tannique.....	95
acide thymique.....	97
aconit.....	20
aconit anthore	20
aconit nappel.....	20
aconit salutaire	20
aconitine	20
adipocire.....	123
adragantine	58
agar agar.....	147
agaric du chêne	23
airelles myrtilles	73
alizarine	148
alloxane	149
aloès	22
aloïne.....	22
aluyne.....	19
amadou.....	23
anéthol	25
angélique.....	24

anis vert	25
antimoine.....	101
antimoine cru.....	101
arécane	26
arécoline	26
arequier	26
arnica	27
arnique des montagnes	27
arrançon.....	44
arsenic.....	102
arsenic blanc	102
asa-foetida.....	29
asclepiade	28
asphalte	135
assa-doux	32
assa-foetida.....	29
atropine	31

B

baies de nerprun.....	76
bardane.....	30
barras.....	84
belladone	31
benjoin.....	32
bétol.....	134
beurre de muscade	72
bichlorure de mercure	112
biiodure de mercure	112
bisulfure de mercure.....	113
bitume.....	135
blanc de Baleine.....	123
bleu de toluidine	151
Bois saint.....	54
boldine	33

boldo	33
bray sec	44
brimbelles	73
bromure de mercure	112
brucine.....	78
bryone	34

C

café	35
caféier.....	35
caféine	35
cannelle	36
carbide d'iode.....	141
carbonate de fer	106
carbonate de strontium.....	118
carvi	37
cérine.....	125
cétine.....	123
charbon actif.....	38
chaulmoogra.....	39
chinosol	136
chlorhydrate d'éthyl narcéine	75
chromate neutre de potasse	117
chrysarobine.....	41
cinabre.....	113
cinchhophène	137
cire.....	125
cochenilles	126
colchicine.....	43
colchique d'automne.....	43
colophane	44
coloquinte.....	45
coque du levant	46
couleuvrée.....	34
couperose bleue	103
créatin	153
<i>crocus metallorum</i>	101
cumin des prés	37

D

delphine	47
deutoxyde d'arsenic.....	102
deutoxyde de plomb	116
diaminophénol.....	154
didakol	138
digitaline	48
digitonine	155
dompte-venin	28
dragonnier officinal.....	89

E

écorce de chêne	40
écorce de grenadier	64
écorce de saule blanc.....	90
émeri.....	156
émétique.....	104
éséré	49
éséridine	49
ésérine	49
ethiops minéral	113
eucalyptus.....	50
euphorbe	51

F

fenu grec	52
fer 105	
ferrocyanure de potassium.....	108
fève de calabar	49
filmarone.....	53
fleur d'arsenic	102
fleur de benjoin.....	32
foie d'antimoine.....	101
formine	139
fougère mâle.....	53

G

gaïac	54
gaïacine.....	54
galanthamine.....	80
galipot.....	84
gayac.....	54
gélatine.....	127
gelsemine	55
gingembre	56
glouteron.....	30
gluten	57
glycogène.....	128
glycyrrhizine	87
gomme adragante	58
gomme ammoniacale	59
gomme arabique	60
gomme blanche.....	60
gomme copal.....	61
gomme du Sénégal	63
gomme gutte	62
gomme laque.....	129
gomme rouge	63
gomme rousse	63
gomme turcique	60
graines de lin	68
grande absinthe.....	19
grenadier	64
guarana.....	35

H

herbe aux teigneux.....	30
hexaméthylènetétramine	139
histidine	131
holocaïne	140
hordénine.....	65
huile de lin	68
hydrastine.....	66

hydroxy-8-quinoléine.....	136
hydroxyde de lithium	110
hypnone	133
hyposulfite de magnésium.....	109

I

igasurine.....	78
iodoforme	141

J

jaborandi.....	82
----------------	----

K

Kermès minéral.....	101
---------------------	-----

L

leucine.....	158
lin 68	
litharge.....	116
lithine.....	110
lithium.....	110
lycopode	69

M

macis.....	72
maclou.	20
malthe.....	135
manne.....	70
maté.....	35
ménispermine.....	46
méthénamine.....	139
méthylbenzoyl	133
méthylphénylacétone	133
minium.....	116
mort-aux-rats.....	102
moutarde	71

moutarde blanche	71
moutarde noire	71
myricine	125
myrtilles	73

N

naphtalène	142
naphtaline.....	142
naphte	135
naphtol	143
naphtol jaune	157
naphtosalol.....	134
narcotine	74
narcyl.....	75
nerprun.....	76
noir animal.....	38
noir d'os.....	38
noix d'arec	26
noix de cola.....	35
noix de kola	77
noix de muscade.....	72
noix vomique.....	78
noscapine	74

O

ouabaïne	79
oxycyanure de mercure.....	112
oxyde blanc d'arsenic	102
oxyde rouge de mercure	111
oxyquinol	136
oxysulfure hydraté d'antimoine	101

P

perce-neige.....	80
permutite.....	161
pétrole	135
phénacétine.....	144

phénédine.....	144
picrotoxine	46
pierre-ponce	114
pilocarpine	82
pipérine.....	81
podophylle	83
podophyllin	83
podophylline	83
poivre noir.....	81
poix blanche.....	84
poix de Bourgogne	84
poix grasse	84
poix noire	84
pompholix.....	120
poudre d'euphorbe	51
poudre de goa	41
poudre de la comtesse.....	86
poudre des jésuites.....	86
poudre du cardinal.....	86
précipité rouge.....	111
principe cristallisable de Derosne	74
protosulfure d'antimoine.....	101
protosulfure de mercure.....	113
protoxyde de plomb.....	116
prussiate jaune.....	108
pseudo-tropine	169
pyrèthre	85

Q

quinhydrone.....	166
quinquina	86
quinquina français.....	40

R

racine du diable	34
raisins des bois	73
réglisse	87

rhubarbe	88
rotang	89
rouge de phénol	167

S

safran bâtard	43
safran de mars	106
safran des métaux	101
safran des prés	43
salicine	90
salicylate de naphthol-β	134
sang-dragon	89
scammonée	91
sel d'opium	74
sel de Derosne	74
sel de Saturne	115
séné	92
sénégrain	52
sesquioxyde de plomb	116
spermacéti	123
strontium	118
strophantine	93
strophantus	93
strychnine	78
sublimé corrosif	112
sucre de saturne	115
sulfate de cuivre	103
sulfonal	145
sulfure doré d'antimoine	101
sulfure mercurieux	113
sulfure noir de mercure	113
sulfure rouge de mercure	113

T

tan	40
tannate de fer	105

tannin	95
tartrate de potasse et d'antimoine	104
tartre stibié	104
tétrachlorure de carbone	138
thébaïne	96
théier	35
thiosulfate de magnésium	109
thym	97
thymol	97
tormentille	98
tri-iodure de formyl	141
tropanol	169
tropine	169
tue-chien	43
tutie	120

U

urotropine	139
------------------	-----

V

veilleuse	43
vermillon	113
verre pilé	170
vigne blanche	34
vincetoxicum officinale	28
vitriol bleu	103
vitriol de chypre	103

Y

yohimbehe	99
yohimbine	99
yumbehoa	99

Z

zinc	119
------------	-----

GLOSSAIRE

adouçissant	Médicament propre à calmer les douleurs causées par la maladie.
alexitére	Nom donné par les médecins grecs aux substances propres à neutraliser les venins, les virus, les miasmes, etc.
anti-leucorrhéique	Dans notre contexte, il s'agit probablement de médicaments visant à lutter contre les vaginites et les métrites.
anti-périodique	Médicament qui soigne les maladies intermittentes, qui permet d'éviter les résurgences.
antiphlogistique	Médicament propre à combattre les inflammations.
apophlegmatisant	Qui provoque une salivation profuse.
ardeurs d'urines	Terme d'hippiatrie. L'ardeur désignait une chaleur âcre et piquante observée dans certaines affections. L'ardeur d'urine est probablement synonyme de cystite ou urétrite, certains auteurs désignent par-là, la "chaude pisse", gonorrhée ou blennorrhagie.
aromatique	Qualificatif donné à toute substance ayant une odeur vive, agréable.
astringentes	Substance qui ressert les fibres des tissus et diminue les sécrétions des surfaces sur lesquelles elle est appliquée.
atténuant	Synonyme d'altérant, substance susceptible de modifier plus ou moins profondément la constitution du sang et par suite, celle des autres liquides et des solides du corps.
béchique	Médicament propre à calmer la toux.

carminatif	Qualificatif donné à tout médicament ayant la propriété de provoquer l'expulsion des gaz intestinaux par l'anus dans le but de faire disparaître les douleurs abdominales.
cathérétique	Désigne les caustiques chimiques les moins actifs. Ils servaient à cautériser les plaies anciennes, fistules, ulcères, etc.
céphalique	Propre à soigner diverses affections de la tête.
chaude	Se disait des graines, semences, qui ont la propriété d'exciter les organes, d'accélérer leur fonctionnement, de produire une sorte de fièvre artificielle.
crinons	Vers parasites logés dans l'humeur aqueuse chez le bœuf et le cheval.
croup	Laryngite avec production de fausses membranes.
dartres	Terme générique faisant allusion à de multiples maladies de la peau. Le terme dartre regroupait par exemple : le pityriasis, l'eczéma, le lupus, l'impetigo, l'herpès, l'acné, etc. Il est considéré comme obsolète et trop vague au milieu du XIXe siècle déjà.
débilité	faiblesse, affaiblissement
détersive	Qui nettoie les solutions de continuité anciennes (fractures, blessures, coupures, etc.). Ce terme qualifie les liquides servant à nettoyer les plaies mais aussi les topiques servant à limiter le bourgeonnement et la suppuration, et à favoriser la cicatrisation de celles-ci.
diaphorétiques	Qui excite la diaphorèse, ou transpiration insensible, synonyme de sudorifique.
crapaud	Maladie de la sole et de la fourchette du cheval, aujourd'hui appelée : eczéma proliférant du pied et du paturon.

diathèse	Prédisposition à contracter telle ou telle maladie.
drastique	Nom donné autrefois aux purgatifs les plus puissants.
eaux aux jambes	Dermatite végétante du paturon et du canon.
engorgements	Embarras de l'écoulement du sang, synonyme de tuméfaction.
hydropiques	Qui est atteint d'hydropisie.
épreintes	Contraction abdominale ou intestinale violente et douloureuse, fausse envie d'aller à la selle.
errhine	Propre à irriter la membrane pituitaire et à provoquer l'éternuement, synonyme de sternutatoire.
fondant	Synonyme d'altérant, atténuant (voire atténuant).
fortifiant	Synonyme de tonique (voir tonique).
glandulaire	Qui a rapport aux glandes.
hydragogue	Médicament capable de provoquer l'évacuation des liquides d'épanchement et des œdèmes, synonyme d'anti-hydropique.
incisif	médicament capable de diviser les humeurs morbides trop épaisses (dans la théorie des humeurs) et de faciliter leur sortie de l'économie animale.
indolent	Qui ne cause pas de douleur, n'évolue pas.
limace	Dermatite interdigitée des bovins, aussi appelée tyloma.
masticatoire	Préparation destinée à être mâchée pour augmenter la salivation.

mastigadour	Nom donné par les maréchaux et les hippiatres à certaines préparations destinées à être mâchées lentement. Les mastigadours étaient réservés aux solipèdes.
nouet	Synonyme de mastigadour (voir mastigadour).
pierre calaminaire	Minerai de zinc.
plaie baveuse	Plaie suintante.
pourriture	Nom donné à la cachexie aqueuse des moutons ; altération de l'état général avec œdème des séreuses.
résolutif	Médicament ayant la propriété de faire disparaître les engorgements sur lesquels ils sont appliqués.
rob	Suc de fruits concentré obtenu par évaporation prolongée, et ayant la consistance du miel.
sinapismes	Cataplasme de farine de moutarde. Servait comme topique rubéfiant.
solides	En physiologie à l'époque, les solides désignaient des entités microscopiques formant les organes, les tissus et les parenchymes.
cordial	Nom donné autrefois aux excitants capables d'augmenter la fréquence cardiaque, la force de contraction du cœur, d'accélérer la fréquence respiratoire, d'élever la chaleur du corps et d'activer la digestion.
stomachiques	Qui agit sur l'estomac, accélère la digestion ou remédie à ses dérangements.
styptique	Synonyme d'astringent (voir astringent).
sudorifique	Qui provoque la sueur, fait transpirer (synonyme de diaphorétique).

syphilides	Dénomination générale de diverses affections cutanées en rapport avec la syphilis.
ton de l'estomac et des intestins	Motilité, péristaltisme.
tonique	Qui redonne des forces physiques et de l'élan vital à l'organisme.
tonique amer	Un tonique de gout amer, tel que la quinine, la gentiane, etc., qui agit principalement par la stimulation de l'appétit et l'amélioration de la digestion.
trochisque	Préparation pharmaceutique très consistante, de forme conique, employée en administration externe dans les plaies et fistules.
viscères relâchés	Il s'agit probablement d'atonie digestive.

LA COLLECTION DE MATIÈRE MÉDICALE DE L'ÉCOLE D'ALFORT

FREUND Charly

Résumé :

L'Homme n'est jamais indifférent au mal qui affecte ses semblables ou les animaux domestiques qui l'entourent. Il a usé de très nombreuses substances, végétales, animales ou minérales, pour soigner des maladies dont il mit longtemps à comprendre la pathogénie. Le musée Fragonard de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort détient une collection de matière médicale, l'ancien terme désignant les substances utilisées comme principes actifs en pharmacie. Ces composés rangés dans des flacons de verre témoignent des traitements qui étaient disponibles à une époque où, peu capables de discerner les substances actives, les professionnels associaient une multitude de substances dans l'espoir que la panacée puisse venir à bout d'un mal mystérieux. Ce travail répertorie sous la forme d'une fiche synthétique par substance l'utilisation qui a été faite de chaque substance depuis le milieu du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours.

Mots clés : MATIÈRE MÉDICALE / HISTOIRE DE LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE / PHARMACIE / MÉDICAMENT / MUSÉE FRAGONARD / PLANTES MÉDICINALES / THÉRAPEUTIQUE

Jury :

Président : Pr.

Directeur : Pr. Christophe DEGUEURCE

Assesseur : Dr. Sébastien PERROT

UN COLLECTION OF PHARMACOGNOSY AT THE ALFORT NATIONAL VETERINARY SCHOOL

FREUND Charly

Summary :

Man is never indifferent to evil affecting these similar or pets around him. He used many substances made of from plants, animals or minerals, to treat diseases that he didn't understood. The Fragonard Museum of the veterinary school of Alfort holds a collection of pharmacognosy. These compounds testify the treatments that were available at a time when nobody could discern the active substances. The professionals were used to associate a multitude of substances in the hope that a cure could overcome a mysterious illness. The objective of this work was to create concise descriptions of the way substances were used to treat diseases since the mid-eighteenth.

**Keywords : PHARMACOGNOSY / HISTORY OF VETERINARY MEDECINE / PHARMACY / MEDICINES
/ FRAGONARD MUSEUM / MEDICAL HERBS / THERAPEUTIC**

Jury :

President : Pr.

Director : Pr. Christophe DEGUEURCE

Assessor : Dr. Sébastien PERROT